

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin

Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

e-IDM

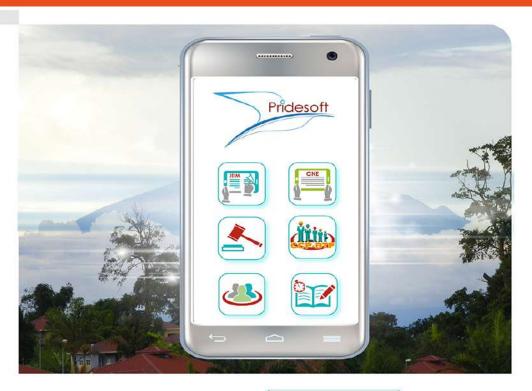
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance





SANTE PUBLIQUE

INFRASTRUCTURE

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

EDUCATION

SOCIAL

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

ECONOMIE

RURAL

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax: 222 206 043 / 222 203 326 Tél: 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail: infos@armp.cm Internet: www.armp.cm

5:50 PM/17H:50

N° 2333

23 Juin 2021

23 June 2021



Demande de CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ Service e-JDM JDM Electronique Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE **CNE Electronique**

Hesididi	<u> </u>			5-7	
Raison Sociale(*):					
Nº Carte Contribual	ble ^(*) :				
N ° Registre de Com	nmerce(*) :				
Statut Juridique(*):	☐ ETS	☐ SARL	□ SA		
Type Entreprise (*):	☐ TPE	□ PE	☐ PME	☐ PMI	□GE
Capital (chiffres en					
1					
Localisation	on				
Pays :		Ville :			
Adresse(**):			В.Р.		
Tél. ^(*) :		Fax :			
E-mail ^(*) :				•••••	
Site web :					
Information	on sur la Co	mmande Pub	olique		
Type Procédure(*):	AOIO AOIR	AONO AO	NR BC DC	DP AMI	/ASMI GG
Exercice(*) :					
Référence ^(*) :					
Maître d'Ouvrage(1)		Autori	té Contracta	nte :	
Objet(*) :					
Montant(en chiffres					
Date Signature(*) :					
Date signature 7					

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement

Mobile Money.	Date Signature(*):		
~	Information sur le Po	giement	
Etablissement Bar (N° Compte ARA		CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)	□ BICEC (N° 97568660005/16)
	$\square \frac{\text{Banque Atlantique}}{(N^{\circ} 9510173000510)}$		□ Paierie Générale
N° Reçu Verseme	ent/Virement ^(*) :		
Date de Verseme	ent ^(*) :		
	Documents Joints à	la Demande	
Original Reçu Versement/	The second secon	on Copie Carte Contribua	ble : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement. (**) quartier, rue, etc....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09



infos@armp.cm



Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*): Oui Non

Copie Registre de Commerce : Oui Non



SOMMAIRE

#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	067/AONO/SDCC/CIPM Lire
1	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°067/AONO/SDCC/CIPM DU 18/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) ECHANGEURS THERMIQUES A PLAQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-07-2021
	Reference	000016/AONR/MINEPAT/CIMPM/2021 DU 15 JUIN 2021 Lire
2	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000016/AONR/MINEPAT/CIMPM/2021 DU 15 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'OPERATIONNALISATION DES MESURES ET RECOMMANDATIONS DES ETUDES PETS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-07-2021
	Reference	003/D/MINADER/CAB/PADF-CAJOU/CSPM Lire
		DECISION N°003/D/MINADER/CAB/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS
3	Titre/objet	PUBLICS DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'EXERCICE 2021 RELATIVE À LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT SIÈGE DE LA COORDINATION NATIONALE DU PADF-CAJOU
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
	Reference	05/DDC/C.Makary/CIPM/2021 Lire
4	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°05/DDC/C.MAKARY/CIPM/2021 DU 17/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MADA (NGROH), À GOURA 2 (MOSQUÉE), À LABADO, À CHOU ET RÉHABILITATION D'UN FORAGE À MADA 1 (QUARTIER SARA) COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-07-2021
	Reference	016/AONO/CIPM/SONARA/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/06/2021 POUR LA
5	·	REMISE EN ÉTAT DE DEUX COURTS DE TENNIS ET D'UN TERRAIN MULTISPORT À LA CITÉ SONARA DE BOTA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-07-2021
	Reference	019/AONO/CIPM/SONARA/2021 Lire
6	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/06/2021 POUR LA RÉALISATION DES INSPECTIONS ET CONTRÔLES DES STRUCTURES IMMERGÉES DE LA SONARA
•	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-07-2021





#		RESUME DES CONSULTATIONS
"		
	Reference	004/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
7	Titre/objet	N/A
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Reference	0115/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE
8	•	EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
	Reference	<u>02</u> <u>Lire</u>
		PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CAUTIONNEMENT PROVISIONNEMENT, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET
9	Titre/objet	TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DAO :N°04(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
	Reference	04/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CNCGP/SPM/21 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCGP/SPM/2021 DU 22 JUIN 2021 RELATIF A LA MISE A JOUR DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA - JEUNES) POUR LES
10		ANNEES 2021 ET 2022. ACCORD DE PRÊT FIDA NUMÉRO : 2000000758 CMACCORD DE PRÊT ADDITIONNEL FIDA NUMÉRO : 2000001964 CM.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-07-2021
	Reference	001/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	N/A
11	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Date de diotare	
	Reference	COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM Lire
40	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM
12	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	000026/AONO/MINEE/CIPM/2021 Lire
13	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2021
	Reference	000027/AONO/MINEE/CIPM/2021 Lire
14	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000027/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2021
	Reference	005/C/CNYN/CABM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
15	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	·	
	Date de cloture	N/A
	Reference	002/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
40	Titre/objet	N/A
16	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Reference	009/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 15/06/2021 Lire
17	Titre/objet	DECISION N°009/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 15/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES EL REACTIFS POUR LE LABORATOIRE CLINIQUE (LOT N°3) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
.,		
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
	Reference	0113/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 310 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI
18	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
	Date as civilis	





#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 014/AONO/CUD/CIPM/2021 Lire
19	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE CONTAINERS AMENAGES POUR LA SECURISATION DES PONTS SUR LE WOURI ET LA DIBAMBA DE LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01, QUE DES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION:
	Nature de prestation Date de cloture	Autres Infrastructures N/A
	Reference	02 Lire
20	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CAUTIONNEMENT PROVISIONNEMENT, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DAO:N° 03(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021N°04(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
	Reference	003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
04	Titre/objet	N/A
21	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
	Reference	00000028/AONO/ MINEE/CIPM/2021 Lire
22	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/ MINEE/CIPM/2021DU22 JUIN 2021 POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINEDANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE ETDU SUD ET D'UNE (01) ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) GRAVITAIRE A LA CHEFFERIE BATOUFAM, ARRONDISSEMENT DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG KHI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-07-2021
	Reference	002/C/CNYN/CABM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
23	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
	Reference	002/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	N/A
24	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	D13-147/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
25	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-147/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/MINSANTE/CIPM/2021, POUR L'ACQUISITION DE VINGT (20) ANALYSEURS D'HÉMATOLOGIE DE 19 PARAMÈTRES.FINANCEMENT : BIP 2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	01/C/CBKA/SIGAM/2021 Lire
26	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE TAPPEL D'OFFRESN°01/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-AI/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AEP DE BADOUMKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST.EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
	Reference	022/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 022/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
27	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
	Reference	004/C/CNYN/CABM/2021 Lire
28	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
	Reference	011/C/CNYN/CABM/2021 Lire
29	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE DE NYANON DANS LA COMMUNE DE NYANON
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
	Reference	003/C/CNYN/CABM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
30	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	009/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/De Lire
31	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/DE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES EL REACTIFS POUR LE LABORATOIRE CLINIQUE (LOT N°3) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	012/C/CNYN/CABM/2021 Lire
	Reference	COMMUNIQUE N°012/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
32	Titre/objet	N°007/AONO/CNYN/MO/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL AU CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE DE NYANON
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
	Reference	N°004/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021 Lire
33	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA DISSEMINATION DU NOUVEAU CORPUS JURIDIQUE SUR LES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS (EEP) PAR ANALYSE DES MANIFESTES. FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM
34	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Reference	003/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM
	Titre/objet	N/A
35	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Reference	DÉCISION N°035/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 Lire
36	Titre/objet	DÉCISION N°035/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA), DU MARCHÉ RELATIF AU "NETTOYAGE EN URGENCE DES DÉVERSEMENTS DES PRODUITS DANGEREUX AU SEIN DE LA RAFFINERIE"
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS
#		RESOME DES CONSOLTATIONS
37	Reference	08/ONCC/DG/ Cellule des Marchés Lire
	Titre/objet	DECISION N°08/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/ONCC/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	Reference	0118/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
38	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 310 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI
30	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
	_,	
	Reference	DÉCISION N°034/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 Lire
39	Titre/objet	DÉCISION N°034/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°006.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 DU 26/04/2021 RELATIF À "LA GESTION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DE LA SONARA"
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	018/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire
40	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (LOT 1) ET L'ACQUISITION DE SEPT PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES RÉGIONALES) (LOT 2) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
	Reference	02 Lire
41	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CAUTIONNEMENT PROVISIONNEMENT, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DAO : N° 03(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
42	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 21-00006 /AONR/APME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS
43	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	004/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire N/A Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
44	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	002/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire N/A Services et Prestations Intellectuelles N/A
45	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N° 08850/CAA/DAG/SDAAB/SM. Lire. ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°06952/DC/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 Approvisionnements Généraux N/A
46	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	O08/AONO/j12.02/CAk/CiPM/2021 Lire AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS ET LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2021 Routes et Infrastructures Routières 20-07-2021
47	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL N°06/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-ROUTES/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. LOTI : RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR TOUSSO-LNTER TOUSSO Y COMPRIS DEUX PONTS. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE), Routes et Infrastructures Routières N/A
48	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	D13-148/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP COMMUNIQUE N° D13-148/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL QUVERT N° 019/D13-62/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 16 MARS 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU DON DE SANG, EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP 2021 Approvisionnements Généraux N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	05/C/CBKA/SIGAM/2021 Lire
49	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/CBKA /SIGAM/CIPM-AI/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REABILITATION D'UN FORAGE A PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDOUMKA ETA BANGOUACK EN DEUX (02) LOTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA.,DEPARTEMENT DU HAUT NKAM REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
	Reference	02/C/CBKA/SIGAM/2021 Lire
50	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-AI/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU QUARTIER KETCHO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
	Reference	00000029/AONR/MINEE/CIPM/2021 Lire
51	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000029/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE (BET) CHARGE DES ETUDES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET MINEE, EXERCICE 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIELE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, MAÎTRE D'OUVRAGE LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRE EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRO-SYLVO-PASTORALES EN PROCÉDURE D'URGENCE. CETTE CONSULTATION FAIT SUITE À L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000009/ASMI/MINEE/SG/DMRE/SDAEP/SAEPMU/IE DU 25 JANVIER 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-07-2021
	Reference	007/AONO/j12.02/CAk/CiPM/2021 Lire
52	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22 (FEGMIMBANG)-NKOL AKONO I(LIMITE ADMINISTRATIVE AVEC LA COMMUNE DE NGOUMOU) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-07-2021
	Reference	002/AONO/CIPM/MAETUR Lire
53	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021/002/CIPM/MAETUR DU 22/06/2021 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DÉCÈS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2021 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-07-2021





#		RESUME DES CONSULTATIONS
	Reference	08794/AONO/CAA/CIPM/2021 Lire
54	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-07-2021
	Reference	007/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 Lire
55	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°007/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT COMPTABLE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX, DES ASSISTANTS DES RESPONSABLES REGIONAUX ET DU PERSONNEL D'APPUI A L'UNITE DE GESTION ET DES ANTENNES DU PROJET DE L'ADAMAOUA, DE L'EST ET DU SUD FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA N° 6223-CM DON IDA N° N° D2980- CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-07-2021
	Reference	04/DDC/C.Makary/CIPM/2021 Lire
56	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DDC/C.MAKARY/CIPM/2021 DU 17/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CAMP DES RÉFUGIÉS D'AFADÉ COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-07-2021
	Reference	07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire
57	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 23/06/2021EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 2 : UN (01) HANGAR SIMPLE (TYPE 1)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-07-2021
	Reference	08/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire
58	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE (HANGARS SIMPLES TYPE 2), DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 4 : DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 2)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-07-2021
	Reference	03/AAMI/ MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 15/06/21 Lire
59	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AAMI/ MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 15 JUIN 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'OPERATIONNALISATION DE LA VERSION MOBILE ET INTERACTIVE DU E-REAMORCE EN MODE NON CONNECTEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021IMPUTATION : 55 26 346 01 99 00 00 2813
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-07-2021





#		RESUME DES CONSULTATIONS					
60	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	011/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire N/A Approvisionnements Généraux N/A					
Reference O02/AAMI/MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 04/06/21 Lire AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 04/06/21 LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'INCUBA DES FINANCEMENTS EN LIGNEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021IMPUTATION : 55 2/2319 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 09-07-2021							
62	Reference 012/2021/C/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A						
63	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	O3/C/CBKA/SIGAM/2021 Lire PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRESN°03/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-BEC/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TCHONTE ZEMEKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAITRE D'OUVRAGE), Bâtiments et Equipements Collectifs					
64	Reference 001/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire Titre/objet N/A Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A						
65	Reference Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	021/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB Lire COMMUNIQUE DE PRESSE N° 021/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 16 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES Approvisionnements Généraux N/A					





#		RESUME DES CONSULTATIONS					
"	Reference	0030/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 Juin 2021					
66	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00000030/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPE DE CONSULTANTS NATIONAUX EN VUE DE MENER DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE 3600 BLOCS TOILETTES AVEC POSTE D'EAU DANS LES 360 COMMUNES DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINEE 2021					
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	16-07-2021					
	Reference	07/C/CBKA/SIGAM/2021 Lire					
67	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-ROUTES/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. LOT2: RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE LYCÉE DE BABOATÉ- CHEFFERIE BANFELOUK (EN CONTOURNANT LA CHEFFERIE) EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),					
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	008/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 Lire					
68	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT COMPTABLE, D'UN ASSISTANT AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX ET D'UN ASSISTANT POUR LE RESPONSABLE REGIONAL DE L'ANTENNE DU PROJET DE LA REGION DU SUD OUEST FINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT					
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	02-07-2021					
	Reference	N°001/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 Lire					
69	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU_21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°0005/MINEPIA/PRODEL/UCNP/ SNPM/SJPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LE «RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE CHARGEE DE LA CONCEPTION, DU CONTROLE DE QUALITE ET DU SUIVI DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU LANAVET A GAROUA»					
	Nature de prestation	N/A					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	018/AONO/SONARA/CIPM/2021 Lire					
70	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 07/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL DE LA SONARA					
70	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux					
	Date de cloture	08-07-2021					
	Reference	001/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire					
74	Titre/objet	N/A					
71	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	N/A					





#		RESUME DES CONSULTATIONS					
72	Reference	002/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire					
	Titre/objet	N/A					
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	01 Lire					
73	Titre/objet	ADDITIF N° 01 RELATIF A L'AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N°006/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGÉES D'EFFECTUER LES PAIEMENTS AUX BÉNÉFICIAIRES DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DU NORD, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST, DU SUD ET DU SUD-OUEST					
	Nature de prestation	N/A					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	001/06/2021/MAGZI/DG/CT2/DAF/SM Lire					
	Titre/objet	N/A					
74	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	019/2021/D/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM/2021 Lire					
75	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE MBALANG À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT.					
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	0114/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire					
76	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI					
70	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	0117/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire					
77							
77	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA					
77	Titre/objet Nature de prestation	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA Services et Prestations Intellectuelles					





#		RESUME DES CONSULTATIONS
78	Reference	0116/06/2021/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA
70	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
	Reference	002/D/MINADER/CAB/PADF-CAJOU/CSPM Lire
79	Titre/objet	DECISION N°002/D/MINADER/CAB/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'EXERCICE 2021 RELATIFS À LA RÉALISATION DES PARCS À BOIS D'ANACARDIERS AU PROFIT DU PADF-CAJOU;
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
	Reference	066/AOIO/SDCC/CIPM Lire
80	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 066/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10 JUIN 2021 POUR LA POUR LA FOURNITURE D'UNE GRUE TELESCOPIQUE MOBILE SUR ROUES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-07-2021
	Reference	001/C/CNYN/CABM/2021 Lire
81	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
01	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
	Reference	DÉCISION N°033/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 Lire
82	Titre/objet	DÉCISION N°033/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°005.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 DU 26/04/2021 RELATIF À "LA MIGRATION DE L'OUTIL DE PROTECTION DES DONNÉES VERS NETBACKUP"
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
	Reference	04/C/CBKA/SIGAM/2021 Lire
83	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-BEC/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BADOUMVEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A





#		RESUME DES CONSULTATIONS					
84	Reference	ADDITIF N° 001 A/S 093/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 Lire					
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 093/AOIO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL SELON LA NORME ISO 14001 VERSION 2015 AU PORT AUTONOME DE DOUALA LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :					
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	02/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/21 Lire					
85	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0002/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 17 JUIN 2021 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA PRODUCTION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU SYSTEME INFORMATISE DE DELIVRANCE DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITE					
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	05-07-2021					
	Reference	PUBLICATION N°003/AONO/CD/CIPM/2021 Lire					
86	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BWASSALO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	005bis/AONO/C.AM/CIPM/2021 Lire					
87	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES IMATIGNAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 BIS/AONO/C.AM/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ÉQUIPÉ DE DEUX REMORQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)					
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux					
	Date de cloture	30-06-2021					
	Reference	02bis/AONO/C.MOL/SG/CIPM/MOL/2021 Lire					
88	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/C.MOL/SG/CIPM/MOL/2021 DU 04/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGUILILI, ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.					
	Nature de prestation	Autres Infrastructures					
	Date de cloture	25-06-2021					
	Reference	003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 Lire					
89	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 21 JUIN 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).					
	Nature de prestation	N/A					
	Date de cloture	07-07-2021					





#		RESUME DES CONSULTATIONS					
90	Reference	PUBLICATION N°006/AONO/CD/CIPM/2021 Lire					
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CD/CIPM/2021 DU 14 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES (BOMONO BA JEDOU, NJOUKI, NGODI, MAKA) DE LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI					
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières					
	Date de cloture	N/A					
	Reference	003BIS/DC/C-KET/CIPM/2021 Lire					
91	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003BIS/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 01/06/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE GBITI , COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.					
	Nature de prestation	Autres Infrastructures					
	Date de cloture	21-06-2021					
	Reference	N°003/AC/C-AKGA/CIPM/2021 Lire					
92	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C-AKGA/CIPM/2021 DU 09/06/2021POUR L'EQUIPEMENT DE SIX (06) ECOLES PUBLIQUES DE : 1- ELEKOS, 2- NYAMOUMOU, 3- ALANGANA, 4- MEDOUMOU, 5- ANDOM-YEMBAMA, 6- BIBA-ZALOM EN SOIXANTE (60) TABLES-BANCS DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	14-07-2021					
	Reference	006/AONO/C.AM/CIPM/2021 Lire					
93	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.AM/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ANKOUNG VILLAGE(INTERRNW)-OBOUL (WKM):PK5-PKW +BRETELLE DE 1KM DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST(LOT UNIQUE).					
	Nature de prestation	Autres Infrastructures					
	Date de cloture	01-07-2021					
	Reference	08/AONO/CUB-MV/DG/DST/CIPM/2021 Lire					
94	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°08 /AONO/CUB_MV/SG/DST/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021					
5 4	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	23-07-2021					





#		RESUME DES CONSULTATIONS					
	Reference	006bis/AONO/C-AKGA/CIPM/2021 Lire					
95	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS)/AONO/C-AKGA/CIPM/2021DU 17/06/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEPIA EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAÎTRE D'OUVRAGE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-ÉVOQUÉES.					
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs					
	Date de cloture	14-07-2021					
	Reference	006/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 22/06/2021 Lire					
96	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 22/06/2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; CARREFOUR BETTE -LYCEE TECHNIQUE DE NYLON - LYCEE CLASSIQUE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III					
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières					
	Date de cloture	16-07-2021					
	Reference	018/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 21 JUIN 2021 Lire					
97	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 21 JUIN 2021, RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE STORES DANS LES BUREAUX DE TRADEX S.A.					
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux					
	Date de cloture	12-07-2021					
	Reference	099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 14/06/2021 Lire					
98	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN° 099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 14/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE SUIVI ET LA VALIDATION DES ETUDES TECHNICO-FINANCIERES, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES 1 ET 2 DE REFOULEMENT DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE DU PORT DE DOUALA-BONABERI					
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles					
	Date de cloture	27-07-2021					
	Reference	N°009/C/C-AKGA/SG/2021 Lire					
99	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C-AKGA/SG/2021 DU 18/04/2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C- AKGA/CIPM/2021 DU 07/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE D'AKONOLINGA : AXES LYCEE TECHNIQUE – HOTEL DE VILLE – CARREFOUR MORGUE – LAC MUNICIPAL – CARREFOUR KANGA – BRASSERIES – CARREFOUR PETIT MARCHE – COCOTIERS – 2EME ENTREE EKAM – EGLISE EMEC – ENTREES 1, 2, 3,4 5, 6, 7 NDAMBADANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.					
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières					
	Date de cloture	N/A					





#	RESUME DES CONSULTATIONS				
100	Reference	004/AONO/C-GASCHIGA/SG/ST/CIPM-C-GASCHIGA/2021 Lire			
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004 BIS/AONO/C-GASCHIGA/SG/ST/CIPM-C-GASCHIGA/2021 DU 31 MAI 2021 RELATIF AU X TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS ET DIX (10) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE GASCHIGA (05 LOTS)POUR LES LOTS 03 ET 04 PARMI LES 05 LOTS, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)			
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs			
	Date de cloture	23-06-2021			





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°067/AONO/SDCC/CIPM DU 18/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) ECHANGEURS THERMIQUES A PLAQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture de six (06) échangeurs thermiques à plaques pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres consiste en pour la **fourniture de six (06) échangeurs thermiques à plaques** pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des fournitures envisagéesa été évalué à l'issue des études préalables à

60 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auxheuresouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 21/07/2021 à 15heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°067/21/AONO/SDCC/CIPM DU 18/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) ECHANGEURS THERMIQUES A PLAQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres devront être livrées en position rendu Magasin de la SODECOTONà Garoua II dans un délai de **90 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 200 000 FCFA** valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.





13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 21/07 /2021 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agitnotamment:

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques et du certificat de contrôle et qualité du fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

CODE	DESIGNATION



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



Echangeur à plaques ITEX réf ITEX- PWB21 ou équivalent

Fluide froid (eau)

Débit d'entrée : circuit froid ?50m3/h

circuit chaud BT: ?18m3/h

circuit chaud HT: ?55m3/h

Températures d'entrée/sortie : circuit froid : 44,4°C/60,1°c ou gradient de ?°? 15°C

circuit chaud BT: 70°C/55°c ou gradient de ?°? 15°C

circuit chaud HT: 95°C/84,3°c ou gradient de ?°? 10°C

Pression de service : circuit froid : (4-6 bar)

circuit chaud BT: (4-6 bar)

circuit chaud HT: (4-6 bar)

Puissance: circuit froid: ?900 kW

circuit chaud BT: ?280 kW

circuit chaud HT: ?600 kW

Matière du bati : Acier au carbone

Plaques (matière/épaisseur) : AISI 304(EN 1,4301)/ épaisseur plaque ? 0,5 mm

Taille des raccords? DN 50

Température (minimale/nominale) :0/95°c

Volume de chaque circuit : circuit froid: ? 30 litres

circuit chaud BT: ? 15 litres

circuit chaud HT: ? 15,5 litres

Poids à vide : ? 250 kg

Pièces de rechanges : un jeu complet de plaques + joints

Les accessoires de raccordement (brides, coudes et autres)

6 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Non-respect de deux (02) critères essentiels





- 9 De la non-conformité du modèle de soumission :
- 10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus et dans la pièce N° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels:

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %, étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (échangeurs tubulaires, tour de refroidissement ou équipements d'égrenage mécaniques, pneumatiques, aéroliques et hydrauliques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **30 000 000 FCFA**comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à **60 000 000 FCFA** comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises etprésentant l'offre évaluée la **moins disante**.





16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000016/AONR/MINEPAT/CIMPM/2021 DU 15 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'OPERATIONNALISATION DES MESURES ET RECOMMANDATIONS DES ETUDES PETS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
CHAPITRE 22, ARTICLE 33 00 31,

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du processus de planification stratégique, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet en vue de l'opérationnalisation des mesures et recommandations des études PETS.

2. Consistance des prestations

Les prestations des consultants consistent à accompagner le Gouvernement du Cameroun, en particulier le MINEPAT, à opérationnaliser les mesures et recommandations issues des études sur le suivi de la dépense publique, "Public Expenditure Tracking Survey (PETS) en vue d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques dans les secteurs concernés.

De façon spécifique, il s'agira :

- d'identifier toutes les mesures et recommandations issues des différentes enquêtes PETS (PETS 1, 2 et 3);
- d'élaborer un plan d'actions pour la mise en œuvre de ces mesures et recommandations ;
- de proposer une méthodologie et des outils de collecte des données allégés, pour évaluer l'efficacité de la dépense publique et l'évolution de la satisfaction des bénéficiaires de façon périodique au sein des administrations.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de Quatre Vingt Millions (80 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets suivants :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses		
1.	POLYGONE SARL	BP: 33 872 Tel: 243 55 55 06/675 40 13 16		
2.	CRESI SARL	BP: 5440 Yaoundé; Tel: 695 16 80 02		
3.	B.E.P Info	B.P 4355 Yaoundé, Tel: 397 52 09 99		

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Publics du MINEPAT (BIP MINEPAT), Imputation : Chapitre 22, Article 33 00 31, Paragraphe 2029, Exercice 2021.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 27/246 24/06/2021



7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres à la Direction des Affaires Générales (DAG), Service des Marchés , porte 005 du MINEPAT sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quatre Vingt Mille (80 000) FCFA** auprès du Trésor Public.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (BP, Fax, Télex, Téléphone).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposés contre récépissé au Service des Marchés du MINEPAT, porte 005, au plus tard le **14 juillet 2021** à **13 heures**, heure locale, et devront porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000016/AONR/MINEPAT/ CIPM/2021 DU 15 JUIN 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'OPERATIONNALISATION DES MESURES ET RECOMMANDATIONS DES ETUDES PETS

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de Trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement financier de 1^{er} ordre et agrée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de **Un Million Six Cent Mille (1 600 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée le, **14 juillet 2021** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle des conférences 230 du MINEPAT, à partir de **14 heures**, heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

A l'issue de l'analyse des Offres Administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux exigences requises au plan administratif et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100).

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

Critères éliminatoires :

- Absence de non-conformité d'une pièce administrative au-delà des délais réglementaire de 48 heures;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiées ou fausses déclaration;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné le Marché au cours des trois (03) dernière années ;
- Note technique inférieure à 70/100 :
- Présence d'une information financière dans les dossiers techniques et administratifs.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation suivante et conformément au RPAO :



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



Critères	Barème
Presentation de l'offre	05 points
Compréhension de la mission, méthodologie et planning	30 points
References du cabinet	20 points
Qualifications et experience du personnel	35 points
Matériel	05 points
Total	100 points

Méthode de sélection du prestataire

Le consultant sera sélectionné selon la méthode du mieux-disant.

14. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

NG = 70%NT + 30%NF

Où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

Note Financière (NF) = (100 x Fm/F)

Où Fm désigne montant de l'Offre la mieux disante et F le montant de l'Offre notée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, à la Direction des Affaires Générales, aux services des marchés sis à l'immeuble rose, Service des Marchés, portes 005 et 131, Téléphone 222 22 41 28.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY





PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

DECISION N°003/D/MINADER/CAB/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'EXERCICE 2021 RELATIVE À LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT SIÈGE DE LA COORDINATION NATIONALE DU PADF-CAJOU

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

DECIDE

Article 1er:

La lettre commande, objet de l'Appel d'offres N°003/AONO/MrNADER/PADFCAJOU/CSPM/2021 du 21 mai 2021 relatif à la réhabilitation du bâtiment siège de la Coordination nationale du PADF-CAJOU inscrit au BIP 2021 et soumise à l'examen de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADF-CAJOU, est attribuée au soumissionnaire ci-après et suivant le tableau ci-dessous :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N° LOT	<u>REF</u>	<u>DESIGNATION</u>	ATTRIBUTAIRE	PONTANT TTC	<u>DELAI</u>
					<u>(jours)</u>
<u>01</u>	AONO N°003	Rehabilitation du batiment siege de la coordination Nationale du PADF-CAJOU	Ste INTRACO SARL	<u>14 990 619</u>	3 MOIS

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 22 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI





COMMUNE DE MAKARY

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°05/DDC/C.MAKARY/CIPM/2021 DU 17/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MADA (NGROH), À GOURA 2 (MOSQUÉE), À LABADO, À CHOU ET RÉHABILITATION D'UN FORAGE À MADA 1 (QUARTIER SARA) COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME – NORD

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Un dossier de demande de COTATION incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Makary (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de Makary à partir du 17/06/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **TRAVAUX HYDRAULIQUE**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

6. Financement

Financement PNDP III (IDA 18) PTBA 2021(A2011C1)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de COTATION incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Makary (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de Makary à partir du 17/06/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 12/07/2021_, à 10 heures

10. Delai de Livraison

N/D

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de Makary en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12/07/2021, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de Makary

- 6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
 - 14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

- 17. Renseignements Complémentaires
- a) POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINTE, VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT DU PNDP 8567 (APPELS GRATUITS)

MAROUA le 23 Juin 2021

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/06/2021 POUR LA REMISE EN ÉTAT DE DEUX COURTS DE TENNIS ET D'UN TERRAIN MULTISPORT À LA CITÉ SONARA DE BOTA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(ID117-A07-2502)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la remise en état de deux courts de tennis et d'un terrain multisport à la cité SONARA de Bota.

2. Consistance des prestations

L'objectif de la présente consultation est de permettre la sélection d'une entreprise spécialisée et expérimentée, en vue d'exécuter les travaux de remise en état de deux (02) courts de tennis et d'un terrain multisport à la cité SONARA de Bota, conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) etaux règles de l'art.

Les travaux proprement dits intègreront les aspects ci-après à savoir:

- Travaux préparatoires
- Déposes / Démolitions / Bétonnage
- Revêtement sol peinture / Courts de tennis
- Revêtement sol peinture / Courts multiplex
- Equipements
- Grillage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA 89.723.462 (quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille quatre cent soixante-deux) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou installées au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la SONARA (ID117-A07-2502).



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 85.000** (quatre-vingt-cinq mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / AO n°016.21

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. <u>L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbé - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré <u>au plus tard le **22/07/2021 à 10h00**</u>, heure locale et devra porter la mention suivante :</u>

APPEL D'OFFRES N°016.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/06/2021

REMISE EN ÉTAT DE DEUX COURTS DE TENNIS ET D'UN TERRAIN MULTISPORT À LA CITÉ SONARA DE BOTA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.





11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1.504.796** (un million cinq cent quatre mille sept cent quatre-vingt-seize) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

• L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/07/2021 à 10h30** au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

• Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



14. Critères d'évaluation

14.1. CRITÈRES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

Présentation et consistance de l'offre ;
 Méthodologie et solutions techniques proposées
 Organisation/ Moyens Humaines/ Qualifications ;
 Moyens matériels ;
 Sécurité et Environnement

14.2. CRITÈRES ELIMINATOIRES

Dossier administratif incomplet;

- Absence de références [au moins deux (02)] dans la réalisation des travaux d'infrastructures sportives ou d'infrastructures ouvertes en béton (terrains, aires de jeux, parkings ou aires bétonnées de grande envergure) (joindre copie de Marché/Contrat/Commande et PV de réception travaux correspondant);
 - Devis Estimatif et Quantitatif incomplet ou mal renseigné,
 - N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée financièrement comme étant la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/<u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

Limbé, le 18/06/2021

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 18 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/06/2021 POUR LA RÉALISATION DES INSPECTIONS ET CONTRÔLES DES STRUCTURES IMMERGÉES DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(EL421-X04-1088)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des inspections et contrôles des structures immergées de la SONARA.

2. Consistance des prestations

L'objectif de la présente consultation est de permettre la sélection d'une entreprise spécialisée et expérimentée en vue de réaliser pour le compte de la SONARA, des inspections sur des structures totalement ou partiellement immergées et des contrôles de la protection cathodique sur lesdites structures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 71.550.000** (soixante-onze millions cinq cent cinquante mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ou installées au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (EL421-X04-1088)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 100.000** (cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°019.21



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 37/246 24/06/2021



9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **22/07/2021**à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°019.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/06/2021

RÉALISATION DES INSPECTIONS ET CONTRÔLES DES STRUCTURES IMMERGÉES DE LA SONARA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est d'**un** (01) **mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1.200.000** (un million deux cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.





13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/07/2021** à10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITÈRES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

TOTAL1	00 points
- Spécification du matériel	10 points
- Planning	02 points
- Organisation / Moyens humains / Qualification	55 points
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposé	30 points
- Présentation de l'offre	03 points

14.2. CRITÈRES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet;
- Absence de références [au moins une(01)] dans la réalisation des travaux d'inspection et de contrôles de la protection cathodique sur les structures offshore (joindre copie de la 1ère et de la dernière page des marchés/contrats/commandes + PV de réception prouvant la satisfaction des prestations);
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.





17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction de la Maintenance/<u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35

Limbé, le 18/06/2021

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 18 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Les Établissements JES & YAM, Tél.: 698 65 34 24 sont déclarés adjudicataires du Marché pour l'exécution de la troisième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 004/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

Montant TTC: Quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent dix-huit (94 999 818) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

<u>Délai d'exécution</u> : cinq (05) mois. Le Directeur Général des **Établissements JES & YAM** est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande. Les soumissionnaires ARMADA BTP et Groupement d'entreprises NT COM & Ets AGAPE éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

la Constitution; VU

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission VU d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de VU Gestion des Zones Industrielles ;

le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises VU publiques;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1er Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ; VU l'Appel d'Offre National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021 **pour l'exécution des**

travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa;

le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ; VU

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 15 Juin 2021.

DECIDE:

Article 1er :Le Groupement Ets MANITCHA & SON et ALPHA SERVICES AND TRADING, BP 3304 est attributaire du marché pour l'exécution des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Juin 2021 :

Article 2 : Le Responsable du Groupement Ets MANITCHA & SON et ALPHA SERVICES AND TRADING est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 42/246 24/06/2021



COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CAUTIONNEMENT PROVISIONNEMENT, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DAO :N°04(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina au plus tard le 21 juin 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04(bis)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 mars 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SOLAIRES POUR LE CSI DE BADISSA »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassinaau plus tard le 29 juin 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention :

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **21 juin 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la mairie de Mbangassina, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **29 juin 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la mairie de Mbangassina, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.





3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- a) Pièce falsifiée, Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes
- c) Non satisfaction, au moins, de 83,33% des critères essentiels :
- d) Offre financière incomplète;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix ;
- f) Absence de caution de soumission

2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- La visite des sites (03);
- Capacité financière d'au moins 50% de la somme du montant prévisionnel (01);
- Qualité du matériel (01);
- Méthodologie, Planning et délai d'exécution (01) ;
- Personnel (02);
- Garantie et service après-vente (02);
- Conditions d'acceptation du marché (02);

La non-satisfaction d'au moins quatre-vingt pour cent (83,33%) (10/12)des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

Lire plutot

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- a) Pièce falsifiée, Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes (art 92(9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics)

4	Autres
	Au lieu de
	N/A
	Lire plutot
	<u>Dispositions relatives à la lutte contre la corruption</u> Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro: 1517

MBANGASSINA le 21 Juin 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard





PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCGP/SPM/2021 DU 22 JUIN 2021 RELATIF A LA MISE A JOUR DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICE DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA - JEUNES) POUR LES ANNEES 2021 ET 2022. ACCORD DE PRÊT FIDA NUMÉRO : 2000000758 CMACCORD DE PRÊT ADDITIONNEL FIDA NUMÉRO : 2000001964 CM.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

La République du Cameroun a obtenu du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) des fonds dans le cadre du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes). Le Gouvernement Camerounais a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les fournitures, les achats et prestations de services, par consultations de fournisseurs et consultants, pour les besoins de fonctionnement du PEA-JEUNES.

2. Objet

Le programme vise à soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par les jeunes hommes et femmes, dans les filières agro pastorales porteuses, pour contribuer au développement d'une agriculture performante, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire. De façon spécifique, il s'agira de: (i) fournir des appuis financiers et non financiers adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agro-pastorales performantes par les jeunes ; (ii) promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agro-pastorales de jeunes. le Programme sera mis en œuvre à travers trois composantes techniques et une composante de gestion: i) Développement d'entreprises agropastorales viables; ii) Accès aux services financiers ; iii) Amélioration du cadre politique, institutionnel et législatif ; et iv) Coordination, gestion des savoirs, et suivi-évaluation. La description détaillée des composantes est donnée en annexe 4 du présent rapport.

3. Consistance des prestations

La Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), désire mettre à jour son fichier des fournisseurs et prestataires de services pour l'acquisition des fournitures diverses et la réalisation de prestations de services pour le compte des années 2021 et 2022. Toute personne intéressée peut solliciter d'être répertoriée, au niveau national et/ou régional.

4. Participation et origine

La participation à la manifestation d'intérêt est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales installées au Cameroun. Toutefois, tous les biens et services fournis suite à la présente manifestation d'intérêt doivent être originaires d'un des Etats membres du FIDA, ou à titre exceptionnel conforme à une dérogation.

5. Financement

Accord de Prêt FIDA Numéro : 2000000758 CM

Accord de Prêt additionnel FIDA Numéro: 2000001964 CM.

6. Remises des offres

Les offres seront déposées uniquement au Secrétariat du PEA-JEUNES au plus tard 21 jours après publication du présent avis à 13H00.

Toute offre recue après la date limite ne sera pas prise en considération.





7. Composition du dossier

Un dossier doit être présenté par rubrique et doit comprendre une partie administrative et une partie technique.

La partie administrative (Entreprise/Etablissements/Société/Cabinets/bureaux d'études) concerne les pièces ci-dessous énumérées légalisées en cours de validité au jour de l'ouverture des plis, soit en original, soit en copie légalisée.

- Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- Une carte de contribuable/ attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- Une attestation de non redevance en cours de validité délivrée par les services des Impôts territorialement compétent ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics et ;
- Les justifications des moyens logistiques et matériels.

La partie administrative (consultants/Experts Indépendants) concerne les pièces ci-dessous énumérées, légalisées - validité au jour de l'ouverture des plis soit en original, soit une copie légalisée :

- Un CV dûment signé et daté du Consultant.
- Une carte de contribuable / attestation d'immatriculation en cours de validité.
- Justificatifs des contrats déjà exécutés

La partie technique présente l'entreprise, le Cabinet, l'ONG ou l'Association, une note de présentation de la structure, ses compétences dans le secteur, sa capacité de réaction, sa capacité financière et ses expériences avec les projets, etc...

N.B. Un prestataire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Consistance du dossier :

Les dossiers de pré qualification rédigés en français ou en anglais devront être produits en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tel dans une enveloppe fermée et scellée :

- « A Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA Jeunes), sise au carrefour Bastos, face entrée Hôtel MEUMI PALACE tel : +237 222 20 90 90. Email: contact@pea-jeunes.org»
- « À n'ouvrir qu'en séance d'ouverture»

8. Critères d'évaluation

Critères de sélection : La sélection sera faite à partir d'analyses et éliminations par étapes des dossiers : administratifs et techniques. Le service après-vente et livraison des fournitures seront également pris en compte. L'évaluation des offres se fera sous la forme binaire pour les marchés de fournitures et travaux sur la base des critères ci-dessous :

- Présentation de l'offre oui/non
- Référence des prestations similaires justifiées (bon de livraison, procès-verbaux) oui/non
- Qualification et expérience dans le domaine oui/non
- Capacité de préfinancement/ référence fiscales et du compte bancaire oui/non
- Moyens en Personnel, logistiques, techniques et matériels oui/non

L'évaluation des offres de consultants se fera sur la base du nombre d'expériences dans le domaine sollicité.

N.B. Outre les critères de portée générale, les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossiers administratifs et/ou technique non conformes ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

9. Renseignements Complémentaires

Les prestataires intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), à l'adresse indiquée ci-dessus, entre 9h00 et 15h00 heure locale.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Bureau d'études **WINNER SARL - BP 6256 Douala**, est déclaré adjudicataire de la lettre commande pour **le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa**, objet de l'appel d'offres national restreint n° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021. **Montant TTC**: **Dix-huit millions (18 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

<u>Montant 11C</u> . Dix-nuit millions (16 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprise <u>Délai d'exécution</u> : six (06) mois.

Le responsable dudit Bureau d'Études est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande.

Les soumissionnaires **MATURIS SARL et CIBAT INTERNATIONAL** éliminés, classés 2e et 3e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Restreint pour la souscription de la police d'assurances Maladie à l'Office National du Cacao et du Café.

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021 et 2022

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ZENITHE INSURANCE S.A	24 Mois	182 695 150	35 168 816	217 863 966

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 48/246 24/06/2021



MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA), N/A
IMPUTATION
55 32 421 02 4410104 2319.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du MINEE 2021 inscrit en fonds de contrepartie du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société de gardiennage en vue de la sécurisation et le gardiennage du bâtiment abritant les services de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à veiller à la sécurité et au gardiennage du bâtiment abritant les services de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak. Il s'agit, à travers des agents de sécurité qui seront mobilisés à cet effet :

- D'ouvrir et fermer les portails ;
- D'accueillir, contrôler et filtrer le personnel et les visiteurs éventuels ;
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux ;
- De surveiller les installations et les abords de ces installations 24 heures / 24 et 7 jours / 7;
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents éventuels ;
- Appliquer les consignes particulières inhérentes ;
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres s'élève à dix millions de Francs CFA Toutes Taxes Comprises (10 000 000 F CFA TTC).

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance, à toutes les sociétés installées au Cameroun, exerçant dans le domaine du gardiennage et ayant un agrément. La participation des entreprises en sous-traitance n'est pas admise.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par les fonds de contrepartie du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak inscrits dans le Budget du MINEE au titre des exercices 2021 et suivants, Imputation : 55 32 421 02 4410104 2319.





7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 ; BP : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3 ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public au titre d'achat du dossier, d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2ème étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA, au plus tard le 12 JUILLET 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000026/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 Juin 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DU BATIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 12 JUILLET 2021** à **15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2ème étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants <u>dûment mandatés</u> et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Absence de la caution de soumission ;





- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la déclaration de non abandon des prestations antérieures au cours des trois (03) dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission d'un Prix Unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels ;
- · Absence de l'agrément.

2- Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

		Mode binaire	
N°	Désignations	Oui	Non
1	Situation financière du soumissionnaire		
2	Equipes d'intervention		
3	Equipements (joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition)		
4	Expériences générales du Soumissionnaire		

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et aura été évaluée **la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3ème étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P: 70 Yaoundé, Tél.: 222 23 00 13.

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON





MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000027/AONO/MINEE/CIPM/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA), N/A
IMPUTATION
55 32 421 02 4410104 2319.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du MINEE 2021 inscrit en fonds de contrepartie du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société d'entretien pour assurer la propreté du bâtiment abritant l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à veiller à la propreté permanente du bâtiment abritant l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak. Il s'agit, à travers des agents d'entretien qui seront mobilisés à cet effet, de procéder :

- Au nettoyage des bureaux (sols, moquettes, vitres, classeurs de rangement, outils informatiques, téléviseurs, réfrigérateurs, fauteuils);
- Au nettoyage des couloirs et halls ;
- Au nettoyage des toilettes ;
- Du coin repas, des ustensiles et couverts éventuels ;
- Au nettoyage et embellissement de la cour ;
- Au désherbage des alentours et ramassage des ordures ;
- Au nettoyage des espaces devant servir de cadre aux cérémonies éventuelles organisées par l'Unité Opérationnelle du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Bini à Warak;
- A la mise en dépôt régulière dans un bac au point de dépôt approprié des déchets issus du nettoyage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres s'élève à dix millions de Francs CFA Toutes Taxes Comprises (10 000 000 F CFA TTC).

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance, à toutes les sociétés installées au Cameroun, exerçant dans le domaine de l'hygiène et l'entretien des locaux. La participation des entreprises en sous-traitance n'est pas admise.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par les fonds de contrepartie du Projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak inscrits dans le Budget du MINEE au titre des exercices 2021 et suivants, Imputation : 55 32 421 02 4410104 2319.





7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 ; BP : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3 ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public au titre d'achat du dossier, d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2ème étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA, au plus tard le 12 JUILLET 2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OÚVERT N°_0000027_/AÖNO/MINEE/CIPM/2021 DU _12 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN POUR ASSURER LA PROPRETE DU BATIMENT ABRITANT L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12 JUILLET 2021 à **15 heures** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie sise au 2ème étage de l'immeuble Annexe 2 du MINEE de MVOG-ADA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants <u>dûment mandatés</u> et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h);



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



- Absence de la déclaration de non abandon des prestations antérieures au cours des trois (03) dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission d'un Prix Unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels.

2- Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 3/4 de oui seront admises à l'analyse financière.

		Mode binaire		
N°	Désignations	Oui	Non	
1	Situation financière du soumissionnaire			
2	Equipes d'intervention			
3	Equipements (joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition)			
4	Expériences générales du Soumissionnaire			

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et aura été évaluée **la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3ème étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P: 70 Yaoundé, Tél.: 222 23 00 13.

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON





COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°005/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON, communique :

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire du marché objet de l'appel d'offre ci-après détaillé.

	Γ
APPEL D'OFFRES	DESIG
Appel d'offre national ouvert n°05/AONO/ CNYN/MO/CIPM/2021 du 08/02/2021	Travaux de réhabilitation d'un système d'aliment

Le représentant est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de NYANON (service

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au service des marchés de la Mairie, retirer le conformément à la règlementation en vigueur.

NYANON le 1 Avril 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Bureau d'études WINNER SARL - BP 6256 Douala, est déclaré adjudicataire de la lettre commande pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'appel d'offres national restreint n° 002/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021.

Montant TTC: Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : six (06) mois.

Le responsable dudit Bureau d'Études est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande.

Les soumissionnaires PRISMA SARL & DIDON CONSEILS SARL éliminés, classés 2e et 3e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°009/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 15/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES EL REACTIFS POUR LE LABORATOIRE CLINIQUE (LOT N°3) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution :

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers

Vu le décret W 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire W 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret W 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret W 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret W 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Uynéco Obstétrique et Pédiatrique de Doua'a ;

Vu La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour **l'Exercice** 2021;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/M1NMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°005/AONOIHGOPED/DGICIPM12021 du 31 MARS 2021 relatif à la fourniture des consommables et réactifs pour le laboratoire clinique (LOT N°3) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 14 juin 2021 relatif à la restitution du rapport de la sous-commission

d'analyse et réévaluation des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 du 31 MARS 2021;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise MEDIBEST SARL BP : 12188 DOUALA Tél : 696 328 108 1 699 996 131 est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture des consommables et réactifs pour le laboratoire clinique (LOT N°3) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de 14 998 125 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent vingt-cinq) FCFA et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 15 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 310 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

la Constitution; VU VU

la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission VU d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de VU Gestion des Zones Industrielles :

le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises VU publiques;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

l'Appel d'Offre National Ouvert n° 001/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021 **pour l'exécution des** travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi;

le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ; VU

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 15 Juin 2021.

DECIDE:

Article 1er :L'entreprise ERTA SARL - BP 7564, est attributaire du marché pour l'exécution des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Juin 2021;

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise ERTA SARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE CONTAINERS AMENAGES POUR LA SECURISATION DES PONTS SUR LE WOURI ET LA DIBAMBA DE LA VILLE DE DOUALA LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01, QUE DES MODIFICATIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ APPORTÉES AU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION:

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **deux millions (2 000 000)** F CFA. Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lire plutot

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Huit cent mille (800 000)** F CFA. Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le reste est sans changement./-

DOUALA le 23 Juin 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger





AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CAUTIONNEMENT PROVISIONNEMENT, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DAO :N° 03(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021N°04(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 11 MARS 2021

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard le 28 mai 2021 à 12 heures, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

- « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 DU 29 avril 2021 **POUR**
- LOT 1: ACQUISITION D'UN VEHICULE 4 X 4 POUR LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
- LOT 2; ACQUISITION DE SEPT (07) PICK-UP DONT QUATRE (04) POUR LES SERVICES CENTRAUX ET TROIS (03) POUR LES AGENCES REGIONALES DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services du Maître d'ouvrage (Mairie de MBANGASSINA - Secrétariat général) au plus tard le 29 juin 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention :

Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 28 mai 2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le 29 juin 2021 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de Mbangassina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1 - Critères éliminatoires





Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres





3 Critères d'évaluation

Lire plutot

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
- ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 points) ;
- iv) les références et capacité financière de l'entreprise ;(03 points)
- v) Méthodologie d'exécution des travaux; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

<u>NB</u> : Toute entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

4	Autres
	Au lieu de
	N/A





Autres

JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

Lire plutot					
	Pièce III : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)				
B.0 Déclaration sur l'honneur					
	par laquelle l'entrepreneur atteste que, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;				
22.1	Date et heure limite de dépôt des offres :				
	LE 29 juin 2021 à 14 heures précises.				
25.1	Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :				
	Salle de réunion de la Commune de Mbangassina, le 29 juin 2021 à 15 heures.				

PIECE V: CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

5.2. Textes Généraux

- 1. L'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'acha dossiers d'appel d'offres;
- 2. L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, appli aux marchés de travaux publics;
- 3. L'arrêté n°402/A/MINMAP/CAB du 21 octobre 2019 fixant la nature et le seuil des marchés réservés aux artisans, aux p et moyennes entreprises, aux organisations communautaires à la base et aux organisations de la société civile modalités de leur application ;
- 4. La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite signature du décret N° 2019/366 du 20 juin 2018 ;

MBANGASSINA le 22 Juin 2021

Le MAIRE

ABADAM DJIBRINE



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm 24/06/2021



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Groupement Ets MANITCHA & SON et ALPHA SERVICES AND TRADING, BP 3304 Yaoundé est déclaré adjudicataire du Marché pour l'exécution des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

Montant TTC: Cent soixante-dix-neuf millions huit cent cinquante-sept mille huit cinquante-quatre (179 857 854) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le responsable dudit groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Les soumissionnaires **DAGAPPI BTP** et FILIERE BTP éliminés, classés 2e et 3e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000028/AONO/ MINEE/CIPM/2021DU22 JUIN 2021 POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINEDANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE ETDU SUD ET D'UNE (01) ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) GRAVITAIRE A LA CHEFFERIE BATOUFAM, ARRONDISSEMENT DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG KHI, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) 2021

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA), BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Compte d'Affectation Spéciale (CAS) 2021 du MINEE, Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de quatre (04) forages équipes de pompes à motricité humaine dans certaines localités des Régions du Centre et du Sud et d'une (01) adduction d'eau potable (AEP) gravitaire à la chefferie Batoufam, Arrondissement de Bayangam, Département du Koung Khi, Régionde l'Ouest en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

A-Travaux de construction des forages à motricité humaine

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion ;
- Fourniture d'une caisse à outils.

B- construction de l'AEP gravitaire de lachefferie Batoufam, Bayangam

- Nettoyage, décapage et sécurisation du site ;
- Fouilles pour drains de captage ;
- Fourniture et pose des drains de captage :
- Construction d'un mur de barrage en pierres maçonnées ;
- Construction d'un regard en pierres maçonnées ;
- Dallage de protection du captage ;
- Digue de protection ;
- Construction d'une bâche enterrée de 5 m³ y compris toutes sujétions ;
- Construction d'un périmètre de protection autour du point de captage.
- Fouilles en tranchée pour pose de la canalisation ;
- Pose de la canalisation de distribution en tuyaux PEHD DN50 PN16;
- Construction des bornes fontaines à deux robinets ;
- Construction des regards pour vannes de sectionnement et compteur d'eau ;
- Désinfection et mise en service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de cinquante-deux millions cinq cent mille (52 500 000) FCFA

4. Allotissement





Les travaux, objets du présent Appel d'offre, se feront en un (01) lot.

N°	LOCALITES	ARRONDISSEME	DE PARTEME	NTREGION	COUT (TTC) EN FCFA
1	NkolEkellé	Akono	Mefou et Akono	Centre	FORAGE
2	Nekom II	Nitoukou	Mbam et Inoubou	Centre	FORAGE
3	Centre de santé Oyem	Dzeng	Nyong et So'o	Centre	FORAGE
4	Evêché	Ebolowa	Mvila	Sud	FORAGE
5	Batoufam	Bayangam	Koung Khi	Ouest	AEP

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, seront financés par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) du MINEE, exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 222 226183, 3eme étage Porte N°03T12 de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 222 226183, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** payable au Trésor Public. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE3eme étage Porte N°03T12 de la TOUR Immeuble Ministériel Nº 1, au plus tard **le 15 juillet 2021 à 14 heures**, et devront porter la mention :

N°00000028/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 22 Juin 2021 pour la construction de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité humainedans certaines localités des régions du centre et du Sud et d'une (01) adduction d'eau potable (AEP) à la chefferie Batoufam, Arrondissement de Bayangam, Département du Koung Khi, Région, Région de l'Ouest en procédure d'urgence

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois





11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de : **Un million cinquante mille (1 050 000) FCFA** (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de 1 er ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des financesou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture despièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière, aura lieu le 15 juillet 2021 à **15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEE, Immeuble Annexe N°2 Mvog Ada, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de caution de soumission;
- note technique inférieure à 70% de oui ;
- Absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000FCFA du montant de la soumission;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et défaillance dans l'exécution d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.
- Omission d'un prix unitaire quantifié

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- -Présentation de l'Offre
- -Références de l'entreprise;
- -Matériel de chantier à mobiliser;
- -Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- -Méthodologie plus visite des sites.

NB: Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau), Sous-Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable (DMRE/SDAEP) du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.





YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°002/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON, communique :

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire du marché objet de l'appel d'offre ci-après détaillé.

APPEL D'OFFRES	DESIGNATION
Appel d'offre national ouvert n°02/AONO/ CNYN/MO/CIPM/2021 du 08/02/202	1 Travaux de réhabilitation des routes communale
	LOT1 : Tronçons MBONGO-KAI-LIBOLINGOC
	LOT2: NYAHO-NYASSENG-NYEKELLE-NYAN

Le représentant des **Ets MARTIBEL** est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au service des marchés de la Mairie, retirer leu offres seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.

NYANON le 1 Avril 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

L'entreprise *AFRICA DEVEOLPMENT COMPANY (ADC) Sarl, BP 12 588 Yaoundé*est déclarée adjudicataire du Marché pour l'exécution des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 002/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

<u>Montant TTC</u>: Deux cent quatorze millions sept cent trente-cinq mille quarante-deux (214 735 042) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le responsable de cette entreprise est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Les soumissionnaires ARMADA, SCORB, CAPUTRACO SARL, DGAPPI BTP, Ets DREAM LAND, SIBA BTP SARL et NT COM/ETS AGAPE éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-147/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/MINSANTE/CIPM/2021, POUR L'ACQUISITION DE VINGT (20) ANALYSEURS D'HÉMATOLOGIE DE 19 PARAMÈTRES.FINANCEMENT : **BIP 2021**

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°2052/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 JUIN 2021

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° d'ordre	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
01	Acquisition de vingt (20)	ETS CAMTEC SARL BP: 31217	120 000 000	90 jours	Proposé attributaire
02	analyseurs d'hématologie de 19 paramètres	BIO-ECOMS BP: 1021 Yaoundé	154 000 000	90 jours	Offre conforme
03		BIO HOSPRO Tel: 242 128280	90 000 000	90 Jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
04		JACO SA BP: 224 Yaoundé	148 800 150	90 jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
05		CAMER NEGOCE & CONSULTING BP: 29 SOA	138 330 000	90 jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
06		MACAO TRADING Tel: 675 027 339	105 000 000	90 jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
07		SHARON BUILDING Tel: 2933 Douala	157 950 000	90 jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
08		HIMORE MEDICAL S.A BP: 1438	160 500 000	03 mois	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
09		ETS HARMONIE BP: 677 21 31 04	157 171 500	90 jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires
10		ETS CONFORT EQUIPEMENTS PLUS BP: 6620 Yaoundé	118 000 000	90 jours	Eliminé pour non-conformité aux critères éliminatoires



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 71/246 24/06/2021



11		FANALEX MEDICAL CARE BP: 31613 Yaoundé	100 000 000	02 mois et demi	Eliminé pour non-conformité aux critères
----	--	--	-------------	-----------------	--

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



YAOUNDE le 18 Juin 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE TAPPEL D'OFFRESN°01/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-AI/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AEP DE BADOUMKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST.EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Par décision y / / / / 0 1/D/CBKA/SIGAM/2021, du 10/03/2021 Porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, qu'est déclaré adjudicataire du marché Suscité, l'entreprise ; GROUP UFA SARL, BP: 174 BAMENDA, Tel: 675 70 72 04, pour un montant de 44 710 000 (Quarante-Quatre million Sept Cent Dix mille) FCFA, courant un délai de 03 (trois) Mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 022/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

Les entreprises ci-après désignées, ont été retenues adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/MINEFOP/CIPM/2021 du 22 avril 2021 pour la réalisation des travaux d'électrification des Centres de Formation aux Métiers (CFM) de Bertoua et Ngaoundéré (deux lots), selon les conditions ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
1	Ets DJAM	90,91%	32 306 628	03 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
	Groupement SKYLINE CONTRACTORS /ISK ENGINEERING Sarl.	77,27%	34 613 543	03 mois	RAS
2	Groupement SKYLINE CONTRACTORS/ISK ENGINEERING Sarl.	81,82%	49 809 926	03 mois	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire de la Lettre-Commande
	Ets DJAM	90,91%	53 830 753	03 mois	

Par conséquent, les entreprises ci-dessus désignées, attributaires sont invitées à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrats y relatifs.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY



page 75/246 24/06/2021



COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°004/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON, communique :

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire du marché objet de l'appel d'offre ci-après détaillé.

	APPEL D'OFFRES	
Ap	opel d'offre national ouvert n°04/AONO/ CNYN/MO/CIPM/2021 du 08/02/202	Travaux d'extension du réseau électrique dans l localité de NDOGBIKIM (lot2)

Le représentant des Ets BLG SERVICES est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Ma

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au service des marchés de la Mairie, retirer leurs en vigueur.

NYANON le 1 Avril 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand





COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°011/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE DE NYANON DANS LA COMMUNE DE NYANON

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON. Communique :

Est déclaré adjudicataire du marché de l'appel d'offres suscité, l'entreprise ci-après désignée :

Lot	Entreprise	Entreprise Proposition financière	
		TTC (FCFA)	
Unique	ACHENKA SARL BP :462 Edéa Tel : 699946804	9 835 336	Trois(03) mois

Cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au service des marchés de la Commune pour l'élaboration du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NYANON le 31 Mai 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°003/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON, communique :

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire du marché objet de l'appel d'offre ci-après détaillé.

	APPEL D'OFFRES	
	Appel d'offre national ouvert n°03/AONO/ CNYN/MO/CIPM/2021 du 08/02/2021	Travaux de construction d'un bloc de deux salle case communautaire à YIBON-BILANGUE (lot2
ı		

Le représentant des BI-CAM-SARL est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Mairie de

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au service des marchés de la Mairie, reti règlementation en vigueur.

NYANON le 1 Avril 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand





HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°009/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/DE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 RELATIF A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES EL REACTIFS POUR LE LABORATOIRE CLINIQUE (LOT N°3) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique : L'entreprise **MEDIBEST SARL BP : 12188 DOUALA Tel : 696 328 108 1 699 996 131,** est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
	14 998 125 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent vingt-cinq) FCFA	Quarante-cinq (45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente, Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

DOUALA le 15 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°012/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CNYN/MO/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL AU CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE DE NYANON

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON. Communique :

Est déclaré adjudicataire du marché de l'appel d'offres suscité, l'entreprise ci-après désignée :

Lot	Entreprise	Proposition financière TTC(FCFA)	Délai d'exécution
Unique	ACHENKA SARL BP : 462 Edéa Tel : 699946804	18 221 400	Trois(03) mois

Cette entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au service des marchés de la Commune pour l'élaboration du projet de marché correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NYANON le 31 Mai 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand





PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE N°004/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2021DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA DISSEMINATION DU NOUVEAU CORPUS JURIDIQUE SUR LES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS (EEP) PAR ANALYSE DES MANIFESTES. FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Coordonnateur Technique communique :

Les soumissionnaires ayants manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la dissémination du nouveau corpus juridique sur les entreprises et établissements publics (EEP) par l'analyse des manifestes a abouti aux résultats ci-après :

	N /400	_		Ol ii
Nom du consultant	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTO Tél: 699 894 069 BP :4095 Yaoundé	R R	1 er	Cabinet Qualifié	Le bureau d'études a contribué au renforcement de la structure organisationnelle de plusieurs sociétés. -L'expert juriste est titulaire d'un doctorat en droit des affaires et est membre affilié à plusieurs associations et groupement professionnels internationaux œuvrant dans la recherche et la promotion du droit des affaires et du droit économique; -L'expert juriste est auteur de plusieurs publications traitant du droit OHADA; -L'expert juriste est depuis 2012 formateur à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature de l'OHADA (ERSUMA); -L'expert juriste a contribué à la mise à jour du code vert OHADA, 7ème édition (2020-2021), et à l'élaboration de plusieurs projets de textes parmi lesquels le projet d'acte uniforme OHADA relatifs au droit des sociétés coopératives
GROUPEMEI SANAGHA TECHNOLOG CORPORATI LTD/SEC DIARA MALI Tél: 675 990 579 BP:6880 Yaoundé	IES	2ème	Cabinet non Qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



BUSINESS CONSULTING RIGHTS LTD Tél: 677 535 963 BP :13728 Yaoundé	26 •	3e	Cabinet non Qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis
MAITRE DANKEP ELVIS Tél: 694 206 980 BP :20167 Yaoundé	18	4e	Cabinet non Qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis
CABINET D'AVOCATS J.R MBENSI & ASSOCIES Tél: 699 812 908 BP:4090 Yaoundé	07	5e	Cabinet non Qualifié	Parce que n'ayant pas atteint le score minimum requis

Conformément à la méthode de sélection retenue, le cabinet classé premier est invité à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure. Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.





YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Restreint pour la souscription de la police d'assurances Maladie à l'Office National du Cacao et du Café.

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021 et 2022

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ZENITHE INSURANCE S.A	24 Mois	182 695 150	35 168 816	217 863 966

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Groupement Ets MANITCHA & SON et ALPHA SERVICES AND TRADING, BP 3304 Yaoundé est déclaré adjudicataire du Marché pour l'exécution des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 003/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

Montant TTC: Cent soixante-dix-neuf millions huit cent cinquante-sept mille huit cinquante-quatre (179 857 854) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le responsable dudit groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Les soumissionnaires **DAGAPPI BTP** et FILIERE BTP éliminés, classés 2e et 3e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°035/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA), DU MARCHÉ RELATIF AU "NETTOYAGE EN URGENCE DES DÉVERSEMENTS DES PRODUITS DANGEREUX AU SEIN DE LA RAFFINERIE"

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

DÉCISION N°035/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA),

DU MARCHÉ RELATIF AU "NETTOYAGE EN URGENCE DES DÉVERSEMENTS DES PRODUITS DANGEREUX AU SEIN DE LA RAFFINERIE"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques :

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S136/PA/008.21 du 10 juin 2021 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°008.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 ;

DÉCIDE:



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 86/246 24/06/2021



Article 1: Le Marché relatif au nettoyage en urgence des déversements des produits dangereux au sein de la raffinerie et consécutif à l'Appel d'Offres n°008.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 du 26/04/2021 est attribué à l'entreprise SERVICES CAMEROUNAIS D'ASSAINISSEMENT (SECA), B.P. 2172 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de FCFA 94.498.847 (quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quarante-sept),et un délai d'exécution de trente-six (36) mois constitués en trois (03) tranches de douze (12) mois chacune, dont une (01) ferme et deux (02) conditionnelles.

Article 2: La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

LIMBE le 15 Juin 2021

Jean-Paul SIMO NJONOU Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ampliation:

TALBA MALLA IBRAHIM

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) SECA - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives





OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°08/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/ONCC/CIPM/2021 DU 03 MAI 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général,

- VU La Loi° 95/11du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;
- VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
- VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
- VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- VU La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2021 :
- VU La Décision n°0294/ONCC/DG/CAB du 28 Février 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
- VU L'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONR/ONCC/CIPM/2021 du 03 Mai 2021 pour la Souscription de la Police d'Assurances Maladie à l'Office National du Cacao et du Café;
- VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 18 Juin 2021;

Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE

<u>Article 1er</u> :ZENITHE INSURANCE S.A B.P : 1540 Douala est retenue comme attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné.

Soumissionnaire	Délai d'exécution		TVA	Montant TTC
		Montant HT		
ZENITHE INSURANCE S.A	24 Mois	182 695 150	35 168 816	217 863 966

<u>Article 2</u>: Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 310 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

VU la Constitution :

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles :

VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles :

VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

VU l'Appel d'Offre National Restreint n° 002/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021 **pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi** ;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 18 Juin 2021.

DECIDE:

Article 1er: Le Bureau d'Études WINNER SARL – BP 6256 Douala, est attributaire de la lettre commande pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n° 002/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021;

Article 2: Le Directeur Général du Bureau d'Études WINNER SARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°034/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°006.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 DU 26/04/2021 RELATIF À "LA GESTION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DE LA SONARA"

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

DÉCISION N°034/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°006.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 DU 26/04/2021

RELATIF À "LA GESTION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DE LA SONARA"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA.

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques :

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA;

Vu la correspondance n°CIPM/S136/INF/006.21 du 10 juin 2021 portant infructuosité de l'Appel d'Offres n°005.21/AONO/SONARA/CIPM/2021;

DÉCIDE:





Article 1 : L'Appel d'Offres n°006.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 du 26/04/2021 relatif à la gestion des déchets industriels de la SONARA, est déclaré infructueux.

Article 2: La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 15 Juin 2021

Ampliation:

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) CIPM/SONARA - (4) Chrono - (5) ArchivesONOU Jean Paul Simo





AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ÇIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT (LOT 1) ET L'ACQUISITION DE SEPT PICK-UP 4X4 (04 POUR LES SERVICES CENTRAUX ET 03 POUR LES AGENCES RÉGIONALES) (LOT 2) DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution :

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
 Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice

Vu la Loi nº 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics :

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice

Vu l'Appel d'Offres National Ouvertn°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint (lot 1) et l'acquisition de sept pick-up 4x4 (04 pour les services centraux et 03 pour les agences régionales) (lot 2) de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse :

Considérant les nécessités de service :

DECIDE

Article 1:

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvertn°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 relatif à l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint (lot 1) et l'acquisition de sept pick-up 4x4 (04 pour les services centraux et 03 pour les agences régionales) (lot 2) de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement; Budget de fonctionnement ASCNPD exercice 2021, imputation : 2021 348 01 340 000 222 100 est déclaré infructueux.

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 92/246



COMMUNE DE MBANGASSINA

PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CAUTIONNEMENT PROVISIONNEMENT, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES, CRITÈRES ESSENTIELS, TEXTES GÉNÉRAUX APPLICABLES ET TOUTES AUTRES ÉVENTUELLES ERREURS DANS LES DAO : N° 03(BIS)/AONO/C-MBNA/CIPM/2021 DU 10 MARS 2021

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services du Maître d'ouvrage (Mairie de **MBANGASSINA** – Secrétariat général) au plus tard **le 21 juin 2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

« AVÍS D'APPEL D'ÓFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03 (bis) /AONO/

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les services du Maître d'ouvrage (Mairie de **MBANGASSINA** – Secrétariat général) au plus tard **le 29 juin 2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres aura lieu **le 21 juin 2021 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de Mbangassina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu **le 29 juin 2021 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Mairie de Mbangassina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 93/246 24/06/2021



3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, elle analysera les plis déclarés acceptables pour une évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes:

- 1ère étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1.1: Portant sur les pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, (Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- b) Pièce falsifiée ou scannée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- c) absence de la caution de soumission

1.2: Portant sur l'Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- c) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels;

1.3: Portant sur l'Offre financière

- a) Offre financière incomplète;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

2. Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
- ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 points) ;
- iv) les références et capacité financière de l'entreprise ;(03 points)
- v) Méthodologie d'exécution des travaux; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise ayant abandonné un contrat lié à la commande publique (Lettre Commande et/ou Marché) au cours des trois (03) dernières années et/ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



3 Critères d'évaluation

Lire plutot

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- i) Attestation de visite des lieux; (03 points)
- ii) Personnel d'encadrement ; (06 points)
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (02 points) ;
- iv) les références et capacité financière de l'entreprise ;(03 points)
- v) Méthodologie d'exécution des travaux; (04 points)

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 70% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

<u>NB</u> : Toute entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

MBANGASSINA le 21 Juin 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 95/246 24/06/2021



AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 21-00006 /AONR/APME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 FINANCEMENT : CHAPITRE 93 – DOTATION REHABILITATION (MINFI)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1 Participation et origine

Au lieu de ...

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N° :04/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 du 29 Mars 2021, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP du 30 Mars 2021.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS		ADRESSES
1	AGORA CONSULTING		B.P : 6 583 Yaoundé, Tél : 222 21 09 45/ 242 01 10 82
2	BMC GROUP		B.P : 1 413 Douala, Tél : 677 73 98 74/ 233 43 16 91
3	CRESI SARL		BP : 5 440 Yaoundé, Tél : 677 61 97 54/ 222 80 98 17
4	INGENIERIE INGENIERING	CONSEIL/BEM	BP : 317 Yaoundé, TEL : 675 16 08 84/ 691 77 51 42

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus peuvent s'associer en groupement tout en précisant sa nature conjointe ou solidaire dans la convention.





Participation et origine

Lire plutot

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N°:04/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2021 du 29 Mars 2021, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP du 30 Mars 2021.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	AGORA CONSULTING	B.P: 6 583 Yaoundé, Tél: 222 21 09 45/ 242 01 10 82
2	BMC GROUP	B.P: 1 413 Douala, Tél: 677 73 98 74/ 233 43 16 91
3	CRESI SARL	BP : 5 440 Yaoundé, Tél : 677 61 97 54/ 222 80 98 17
4	INGENIERIE CONSEIL/BEM INGENIERING	BP : 317 Yaoundé, TEL : 675 16 08 84/ 691 77 51 42

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus peuvent s'associer en groupement avec un cabinet extérieur à la liste (qui ne figure pas dans la liste) ayant une expertise avérée dans le domaine tout en précisant sa nature conjointe ou solidaire dans la convention.

2 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et **copie numérique** sur support CD ou clé USB marqués comme tels et déposées au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard **le 24 Juin 2021 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 21-0006/AONR/ APME/CIPM/2021 DU 27 MAI 2021 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PME A L'HORIZON 2021-2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

NB: Les offres doivent être accompagnées d'une copie numérique

Lire plutot

Chaque offre devra parvenir au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises au plus tard le 30 Juin à 12 heures précises

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Les Établissements JES & YAM, Tél.: 698 65 34 24 sont déclarés adjudicataires du Marché pour l'exécution de la troisième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 004/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

Montant TTC: Quatre-vingt-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent dix-huit (94 999 818) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

<u>Délai d'exécution</u> : cinq (05) mois. Le Directeur Général des **Établissements JES & YAM** est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande. Les soumissionnaires ARMADA BTP et Groupement d'entreprises NT COM & Ets AGAPE éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Bureau d'études WINNER SARL - BP 6256 Douala, est déclaré adjudicataire de la lettre commande pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'appel d'offres national restreint n° 002/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021.

Montant TTC: Vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : six (06) mois.

Le responsable dudit Bureau d'Études est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande.

Les soumissionnaires **PRISMA SARL & DIDON CONSEILS SARL** éliminés, classés 2e et 3e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°06952/DC/CAA/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Action Affichage Web

Action Affichage Web

Action Affichage Web

Affichage Web

Affichage Web

Affichage Web

Action Affichage Web

Affichage Web

Action Affichage Web

Affichage Web

Affichage Web

Action Affichage Web

Affichage Web

Affichage Web

Action Affichage Web

Affichage Web

Action Affichage Web

Action Affichage Web

Action Affichage Web

Action Affichage Web

Af

2 Attribution

Au lieu de ..

Ne rien lire

Ne rien lire

Critères essentiels

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.





2 Attribution

Lire plutot

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande, au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires, et qu'elle est évaluée la moins-disante.

Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :

- **a)** Les documents constitutifs de l'offre tels que visés dans le règlement particulier de la consultation (pièce N°02) sont conformes ;
- b) Les spécifications techniques des fournitures proposées sont intégralement respectées, et sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales décrites dans le dossier de consultation (pièce N°03) ;

Au lieu de ... N/A Lire plutot Lire : Pièce N°0 : Lettre d'invitation à soumissionner. Article 8 CCAP : Textes Généraux Applicables

Article 14 du CCAP : Lieu et Mode de Paiement

Supprimer l'article 8 alinéa 4;

14.3 : Visa du MINMAP sur la facture définitive est exigé .

YAOUNDE le 22 Juin 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

KENDEM JOHN FORGAB





COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS ET LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2021

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les *travaux d'aménagement des abords et la lutte contre les espèces envahissantes en amont du pont sur la rivière Akono dans la Commune d'Akono*, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

AMÉNAGEMENT DES ABORDS

- Études, Installation du chantier et Repli du matériel ;
- Débroussaillage des abords;
- Décapage de la terre végétale;
- Mise en forme de la voie piétonne sur une berge y/c création des fossés en terre et exutoires ;
- Couche de roulement en grave latéritique.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

- Nettoyage de la rivière Akono en Amont du pont sur 500 ml;
- Collecte et valorisation des plantes aquatiques envahissantes en compost ;
- Sensibilisation des acteurs urbains et davantage les populations pour la survie de la faune, de la flore et la présentation de l'éventail des possibilités de valorisation des espèces envahissantes.

VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS (VRD)

-Création des espaces verts et planting des arbres sélectionnés.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
AKONO	AMÉNAGEMENT DES ABORDS ET LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO	1	AKONO	10 000 000 (Dix millions) francs Cfa

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.





6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public** (MINEPDED), exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de quinze mille (15 000) francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par la Recette Municipale de la Commune d'Akono, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **20 Juillet 2021 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS ET LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution	
		(F CFA TTC)	(F CFA)	
Unique	AMÉNAGEMENT DES ABORDS ET LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES EN AMONT DU PONT SUR LA RIVIÈRE AKONO	10 000 000 (Dix millions) de francs Cfa	200 000 (Deux cent mille) francs cfa	

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20 Juillet 2021** à **11 heures** dans la salle de réunion de la Mairie d'Akono par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.





13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

- Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CAK de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique **BP : 02 Akono, tél 696 54 22 97**.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 23 Juin 2021

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse





COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL N°06/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-ROUTES/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. LOTI: RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR TOUSSO-LNTER TOUSSO Y COMPRIS DEUX PONTS. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Par décision °////106 /D/CBKA/SIGAM/2021. du 10/03/2021 Porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, qu'est déclaré adjudicataire du marché Suscité, l'entreprise GROUPE RAMADAN, BP :484 -Bafoussam, TEL : 657.48.49.52 pour un montant de 27 699 968 (VIng sept million six quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent soixante-huit) FCFA, courant un délai de os (trois) Mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 105/246 24/06/2021



MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-148/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/D13-62/AONO/MINSANTE/CIPM/2021 DU 16 MARS 2021, RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT DE QUALIFICATION BIOLOGIQUE DU DON DE SANG, EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP 2021

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°2053/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 18 JUIN 2021

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° d'ordre	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
01	Acquisition du matériel et équipement de qualification biologique du don de sang	ETS FUNDING TRANSFERT AND SERVICES Tel : 693 431 195	176 667 400	90 jours
02		BIOGENIX SARL BP: 17064 Yaoundé	145 000 000	90 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Juin 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 106/246 24/06/2021



COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/CBKA /SIGAM/CIPM-AI/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REABILITATION D'UN FORAGE A PMH A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDOUMKA ETA BANGOUACK EN DEUX (02) LOTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA.,DEPARTEMENT DU HAUT NKAM REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Par décision °/////05/D/CBKA/SIGAM/2021, du 10/03/2021 Porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, qu'est déclaré adjudicataire du marché Suscité, l'entreprise GROUPE WAMS INTERNATIONAL B.P. 174 BAMENDA Tel: 677743628 pour un montant de 8 000 000 (Huit million) FCFA loti et 8 000 000 (Huit million) FCFA lot2, courant un délai de 03 (trois) Mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-AI/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU QUARTIER KETCHO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00000029/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE (BET) CHARGE DES ETUDES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET MINEE, EXERCICE 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIELE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, MAÎTRE D'OUVRAGE LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE (BET) CHARGÉ DES ÉTUDES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRO-SYLVO-PASTORALES EN PROCÉDURE D'URGENCE. CETTE CONSULTATION FAIT SUITE À L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000009/ASMI/MINEE/SG/DMRE/SDAEP/SAEPMU/IE DU 25 JANVIER 2021.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA), BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etude Technique (BET) pour assister le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études en vue de la mobilisation des ressources en eau pour le développement des activités Agro-Sylvo-Pastorales. L'appel d'offres porte sur un (01) lot unique.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de ce projet, le cabinet aura pour missions :

- l'élaboration de l'état des lieux exhaustif et prospectif des ouvrages de mobilisation des ressources en Eau à des fins de développement des activités Agro-Sylvo-Pastorales
- le diagnostic technique, législatif, financier et environnemental de la mobilisation des ressources en Eau pour les activités Agro-Sylvo-Pastorales
- la mise en lumière des difficultés, enjeux et défis de ce secteur d'activités ;
- la mise en lumière du potentiel du pays en matière d'ouvrages de mobilisation des ressources en Eau pour les activités Agro-Sylvo-Pastorales ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau pour le développement des activités Agro-Sylvo-Pastorales dans un contexte de décentralisation ;
- l'élaboration d'un plan d'action de la stratégie ;
- le renforcement des capacités des personnels du MINEE et des Collectivités Territoriales Décentralisées.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante Millions (40.000.000) F CFA

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres vont s'exécuter en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après :

N	Bureau d'Etudes	Adresses
		BP : 5545 Yaoundé Tel : 699 89 40 69



24/06/2021



2		BP : 30 611 / 17 584 Yaoundé. Tel : 699 20 14 93
3	AFRICA SERVICES CONSULTING	B.P : 15 111 Yaoundé, Tel : + 237 699 77 69 96

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement entre eux.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEE exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3 ième étages de la TOUR de l'immeuble ministériel N°1, porte 03T12, BP 70 Yaoundé, Tél: 222 22 61 83, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3 ième étage de la TOUR de l'immeuble ministériel N°1, porte 03T12, BP 70 Yaoundé, Tél: 222 22 61 83, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de *CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA.* Représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé dûment signé ou recommandées avec accusé de réception au Ministère de l'Eau et l'Energie, Service des Marchés Publics, 3 ième étage de la TOUR de l'immeuble ministériel N°1, porte 3T02, BP 70 Yaoundé, Tél: 222 22 61 83, au plus tard le 15 Juillet 2021 à 14 heures précises, et déposée contre récépissé. Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention

N° 00000029/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 Juin 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE (BET) DEVANT ASSURER LA REALISATION DES ETUDES EN VUE DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES EN PROCEDURE D'URGENCE LOT UNIQUE

6.2.1 Maître d'Ouvrage : Le Ministre de l'Eau et de l'Energie 6.2.2 FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINEE, EXERCICE 2021 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation du marché, objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.





11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement **provisoire** (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun et d'un montant égal à **huit cent mille** (**800 000)** de **FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres à l'ouverture des plis, entraîne la non-recevabilité de l'offre.

Chaque caution restera valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission (garantie bancaire de soumission) d'un délai de validité de de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de la remise des offres, établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, et dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité, donc datée de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **15 juillet 2021** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans la salle de réunion sise à l'Omnisport, nouvelle route Foé, dans les locaux abritant la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Centre. Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **80/100** des points.





14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non conformité de la caution de soumission ;
- 4) Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 5) Note technique inférieure à 80/100 ;
- 6) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs au cours des 03 dernières années.

14-2: Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation générale de l'offre : 2 points
- 2) Organisation du BET : 3 points
- 3) Expérience du BET : 20 points
- 4) Moyen humain et techniques : 40 points
- 5) Planning et méthodologie : 20 points
- 6) Bilan comptable des 3 dernières années : 5 points

TOTAL	100 POINTS
1 O 1 / L	1001 On 11

3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

SF= FM x 100/F

SF= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

FM= Montant évalué de l'offre la moins-disant ;

F = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

N = [(80 x Note Technique) + (20 x Note Financière)] / 100

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la meilleure note technico-financière, jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser soit à la DAG/Service de Passation des Marchés du MINEE Tél : 222 22 61 83 ou à la Direction de la Mobilisation des Ressources en eau.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE AKONO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22 (FEGMIMBANG)-NKOL AKONO I(LIMITE ADMINISTRATIVE AVEC LA COMMUNE DE NGOUMOU) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akono (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les *travaux de réhabilitation de la route Communale Inter N22 (Fegmimbang)-Nkol Akono I (limite Administrative avec la Commune de Ngoumou) dans la Commune d'Akono*, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES ;
- EMPRISE;
- TRAVAUX DE CHAUSSÉE ;
- OUVRAGE, ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE;
- DIVERS.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	OMMUNE LIBELLÉ DU PROJET		LIEU	Coût Prévisionnel
AKONO	RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22-EKOUMDOUM-NKOL AKONO I	1	AKONO	27 000 000 (Vingt-sept millions) francs Cfa

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public**, **exercice 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie d'Akono, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.





8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie d'Akono, contre présentation d'une quittance de versement de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par la Recette Municipale de la Commune d'Akono, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie d'Akono au plus tard le **20 Juillet 2021 à 10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/j12.02/CAk/CiPM/2021 DU 23 JUIN 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22-EKOUMDOUM-NKOL AKONO IDANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Montant de la caution	
		(F CFA TTC)	(F CFA)	
Unique	RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22-EKOUMDOUM-NKOL AKONO I	27 000 000 (Vingt-sept millions) de francs Cfa	540 000 (Cinq cent quarantemille) francs cfa	

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20 Juillet 2021** à **11 heures** dans la salle de réunion Commission Interne de Passation des Marchés d'Akono.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 114/246 24/06/2021



13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;
- Absence dans l'offre Technique d'un Conducteur de Travaux, Ingénieur de Génie civil inscrit dans l'ordre Nationa

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des cand 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;

- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Ottechnique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CAK de et du choix définitif de Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Akono, Service Technique BP: 02 Akono, tél 696 54

Additif à l'appel d'Offres

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appe



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021/002/CIPM/MAETUR DU 22/06/2021 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DÉCÈS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
OPÉRATION 156

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription biennale d'une police d'assurance décès pour le compte du personnel de la MAETUR auprès des compagnies d'assurances intéressées.

Il entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou Expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier est lié à la MAETUR par un Contrat, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel des prestations est de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2021 et suivants dont l'imputation est l'Opération 156.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de VINGT CINQ MILLE (25 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 116/246 24/06/2021



7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **08/07/2021 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2021/002/CIPM/MAETUR DU 22/06/2021,

POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECÉS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de VINGT QUATRE (24) mois, répartis comme suit :

- § Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;
- § Une tranche conditionnelle de DOUZE (12) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les Soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à SIX CENT MILLE (600 000) Francs CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en DEUX (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **08/07/2021 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission - Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres -Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) - Présence d'une information financière dans le dossier technique - Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels- Défaut d'agrément du MINFI – Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO – Offre financière incomplète ou non conforme—Absence d'un des Etats C1, C4, C10b et C11 pour l'une des années 2017, 2018 et 2019, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de TROIS (03) mois – Un des états C1, C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2017, 2018 et 2019.

2 Critères essentiels

Critères	Notation
	(points)





Présentation générale de l'Offre	03
Références générales du soumissionnaire (ancienneté et représentativité territoriale) ;	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	18
Couverture de réassurance dans la branche considérée.	05
TOTAL	100

13. Attribution

Le Soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

Nf = (80 x note technique) + (20 x note financière)

100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071); Tél.: 222 22-31-13/222 22-21-02; Fax: 222 23-31-90.

Site Web: www.maetur-cameroun.com

- NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler au numéro vert de la CONAC: 1517.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 118/246 24/06/2021



CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
625 300 000

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'Assurance Globale Dommage pour la couverture du patrimoine immobilier et Responsabilité Civile au titre de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la Souscription de la Police d'assurance Globale Dommage pour la couverture du patrimoine immobilier et Responsabilité Civile de la CAA au titre de l'exercice 2021.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de F.CFA 50 000 000.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire 625 300 000.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales / Services des Marchés , sise au niveau -1de l' immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 26 / 237 222 22 01.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Affaires Générales / Services des Marchés , sise au niveau -1de l' immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 26 / 237 222 22 01, dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent, représentant les frais d'achat du dossier.





8. Remises des offres

Soumission enligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **29 juillet 2021** à 14 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD,...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé.

Soumission hors ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un **(01) original** et six **(06)copies** marquées comme tels, devra parvenir à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au niveau - 1 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé au plus tard le **29 juillet 2021 à 14 heures précises**, heure locale, sous pli fermé. Passé ce délai, aucun pli ne sera accepté. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée avant le dépouillement. Chaque offre sera étiquetée comme suit :

- Enveloppe A: dossier administratif;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08794/AONO/CAA/CIPM/2021 DU 18 JUIN 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (autre que par elle-même) et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant est d'Un million deux cent mille (1200 000) Francs CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **29 juillet 2021** à 15 heures, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.





13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence de reçu de paiement du DAO ;
- Absence d'agrément certifié du Ministère des Finances ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de l'acte donnant pouvoir d'engager la compagnie ;
- Fausses déclarations, substitutions ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à 80% de oui sur 100 ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le MINMAP ;
- Etre sous le coup d'une sanction de la CIMA ou de la Direction Nationale des Assurances.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Références du soumissionnaire ;
- b) Description détaillée des garanties offertes ;
- c) Modalités de mise en jeu de la garantie :
- d) Couverture des engagements réglementés des trois (03) dernières années ;
- e) Couverture de la marge de solvabilité des trois (03) dernières années ;
- f) Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans ;
- g) Couverture de réassurance dans la branche considérée ;
- h) Preuve d'acceptation des conditions du marché notamment (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page, signature précédée de la mention « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire).

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la mions-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau - 1 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 26 / 237 222 22 01.

La gestion du marché et le suivi des prestations seront assurés par le courtier de la CAA.

1. Dénonciation des cas de corruption

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 et la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 18 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard





PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°007/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT COMPTABLE A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX, DES ASSISTANTS DES RESPONSABLES REGIONAUX ET DU PERSONNEL D'APPUI A L'UNITE DE GESTION ET DES ANTENNES DU PROJET DE L'ADAMAOUA, DE L'EST ET DU SUD FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA N° 6223-CM DON IDA N° N° D2980- CM

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web





1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun est en train d'améliorer son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux, avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement.

A cet effet,le Gouvernement a d'abord expérimenté de 2013 à 2015, un programme de transferts monétaires ordinaires au profit de 2.000 ménages dans deux communes, puis a mis en œuvre le Projet Filets Sociaux (PFS) de 2015 à 2019, avec l'appui financier de la Banque mondiale, au profit de 82.000 ménages bénéficiaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-Ouest et dans les villes de Yaoundé et Douala.

Il a ensuite engagé le processus d'extension des programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de la mise en place de sa Politique Nationale de Protection Sociale, en tenant notamment compte des conséquences des chocs actuels liés à l'insécurité dans certaines régions, aux troubles sociopolitiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest et à la crise sanitaire actuelle (COVID-19), sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Dans cette perspective : (i) le Gouvernement s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes de manière progressive depuis 2019, (ii) il a signé avec la Banque mondiale, un Accord de crédit et un Accord de don pour un financement additionnel des activités du Projet pour la période 2019-2022 dans le cadre du Guichet IDA18, (iii) il a signé avec l'Agence française de Développement, une Convention d'affectation de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D pour le financement des activités du Projet pour la période 2020-2022.

Le nombre de ménages bénéficiaires passera ainsi de 2.000 ménages pour la période 2013-2015 à 82.000 pour la période 2015-2019 et à environ 350.000 pour la période 2020-2022. Au cours de la même période, le nombre de communes bénéficiaires passera de 2 communes choisies dans 2 régions à 36 communes choisies dans 5 régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé et à un peu plus de 120 communes choisies dans l'ensemble des régions.

Le PFS se met en œuvre à travers quatre types de programme : (i) le programme de transferts monétaires ordinaires (TMO) directs doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages, (ii) le programme de transferts monétaires d'urgence (TMU), (iii) le programme de transferts monétaires en échange de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et (iv) le programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre le COVID-19 (TMU-COVID-19).

Le Gouvernement met un accent particulier sur l'accompagnement des bénéficiaires qui permet de les emmener à : (i) améliorer leurs conditions de vie, (ii) se prendre en charge à la fin du Projet, (iii) ne pas retomber dans leur situation de départ et (iv) ne pas être d'éternels assistés. En plus des séances de sensibilisation et de formation organisées pour les bénéficiaires, le Projet a introduit des activités particulières pour le développement de la petite enfance à travers les pratiques familiales essentielles et les crèches mobiles. Le Projet compte par ailleurs introduire les activités de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre.

Le financement additionnel de l'Accord de don du Guichet IDA18 en faveur des quatre projets (Santé, Education, PNDP et Filets Sociaux) permet de mettre en œuvre les activités des quatre Projets selon une Approche Intégrée dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est à travers le Manuel commun de procédures de l'approche intégrée. Il s'agit, entre autres, du ciblage, de la gestion des plaintes, de la coordination, de la concertation des quatre Projets.

Pour assurer la gestion efficace du surcroit d'activités du Projet généré par les financements additionnels et l'augmentation du nombre de bénéficiaires en tenant compte du surcroit de la charge de travail y afférent, le projet compte utiliser une partie des fonds du financement additionnel de l'IDA pour recruter un assistant au comptable à l'Unité de Gestion du Projet, des assistants pour les Responsable régionaux et le personnel d'appui pour l'UGP et les antennes du Projet de l'Adamaoua, de l'Est et du SUD.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



2. Consistance des prestations

POSTES, ZONES D'INTERVENTION, MISSIONS ET PROFILS

ASSISTANT COMPTABLE

Fonction et attributions

L'Assistant Comptable a pour mission d'assister le Comptable dans l'accomplissement de sa mission. Sous l'autorité de ce dernier, il :

- est responsable de l'imputation et de l'enregistrement des opérations quotidiennes du projet ;
- assiste le comptable dans la tenue de la comptabilité générale, analytique et budgétaire;
- assiste le comptable dans la mise à jour et la conservation des écritures et des comptes ;
- assiste le comptable dans la préparation des états de rapprochement bancaire des comptes et de leur présentation au Spécialiste en Gestion, Financière et Comptable;
- participe au suivi des opérations financières du compte spécial (engagement, retrait, règlement, états de rapprochements bancaires) du projet ;
- veille au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses)
- veille au respect de la transparence dans l'utilisation des ressources du projet ;
- participe à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel semestriel ou annuel des plans d'exécution du projet ;
- participe à la préparation et l'assistance aux missions d'audit financier et à la mise en œuvre des recommandations pour améliorer la gestion ;
- veille au respect des dispositions du manuel de procédures ;
- participe à la codification les immobilisations et saisie des fiches ;
- assiste le RAF dans l'exécution de ses travaux notamment, dans le suivi de l'exécution du budget approuvé par le Comité de pilotage, des paiements aux fournisseurs, prestataires, consultants et bénéficiaires du Projet, le contrôle et l'approbation des états de rapprochement bancaire mensuels du compte bancaire, la préparation des rapports de suivi financier ainsi que les états financiers annuels consolidés;
- effectue toute autre tâche, relevant de ses compétences, que le comptable, le RAF ou le Coordonnateur pourrait juger utile de lui confier dans le cadre de ses fonctions.

Profil recherché

Les candidats au poste d'Assistant Comptable devront avoir :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la comptabilité, des finances ou de la gestion des entreprises au moins de niveau BAC plus 2 ;
- une expérience dans la comptabilité de Projets de développement est souhaitable ;
- une connaissance et/ou expérience des règles et procédures financière et comptable et de décaissement des projets de développement financés par la Banque mondiale ou par un autre Bailleur de Fonds ;
- un niveau de connaissance acceptable de l'utilisation du logiciel TOM2PRO nécessitant un faible niveau de supervision ou d'encadrement à l'utilisation dudit logiciel ;
- une connaissance de l'outil informatique, et des logiciels courants (Word; Excel; Power point ; Email ; et autres outils de communication) ;
- une aptitude à organiser son travail et à travailler en équipe ;
- Disposer d'une bonne connaissance des circuits administratifs.

ASSISTANTS(ES) POUR LES RESPONSABLES REGIONAUX DES ANTENNES DE L'ADAMAOAUA DE L'EST ET DU SUD DU PROJET FILETS SOCIAUX

Fonction et attributions

Sous la responsabilité du Responsable régional du Projet, l'assistant(e) de l'antenne régionale aura pour missions, sans que cette liste soit exhaustive :

- d'assurer la rédaction des comptes rendus des réunions auxquelles il (elle) participe ;
- d'assurer l'organisation et l'animation d'un système de circulation de l'information au sein de l'antenne régionale ;
- d'assurer la gestion des courriers et courriels ;
- d'assurer la gestion du standard téléphonique ;
- d'assurer la rédaction des correspondances ;
- d'assurer la gestion du calendrier des rendez-vous ;
- d'assurer l'organisation, la mise à jour et l'archivage des correspondances et autres documents de service ;
- d'assurer l'organisation des réunions et des missions de l'antenne régionale du Projet ;
- d'assurer l'organisation et l'animation d'un système de circulation et de suivi des dossiers de l'antenne régionale conformément au manuel de procédures administratives, comptables et financière du Projet ;
- d'exécuter toute autre tâche confiée par le Responsable Régional de l'antenne, le Coordonnateur ou toute autre cadre de l'UGP.

Profil recherché

Les candidats aux postes d'assistant(es) des antennes régionales doivent être de nationalité camerounaise et justifier des qualifications et expérience suivantes :

- Niveau d'études et expérience requise :





être titulaire d'au moins d'un Baccalauréat en Secrétariat (BAC G1), en Lettres (A4) ou équivalent ;

avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans en qualité de Secrétaire ;

avoir une parfaite maîtrise de l'une des deux langues officielles et disposer de bonnes aptitudes dans l'autre langue;

- Compétences techniques :

bonne maîtrise des techniques d'accueil et de réception téléphonique ;

bonne maîtrise des techniques d'archivage et de classement des documents administratifs ;

bonne maîtrise d'au moins trois logiciels (World, Excel, Power point) et internet ;

bonne maîtrise du suivi des plannings et agendas ;

bonne maîtrise de la préparation des réunions et des séminaires :

capable de travailler dans les conditions de forte pression.

CHAUFFEUR DE L'UNITE DE GESTION ET DES ANTENNES REGIONALES DU PROJET DE L'EST, DE L'ADAMAQUA ET DU SUD

Fonction et attributions

L'objectif général du poste de chauffeur de l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux est d'assurer les déplacements du personnel de l'UGP et les courses de service du Projets.

Plus spécifiquement, il devra

- assurer les déplacements du Coordonnateur dans le cadre des activités du Projet ;
- assurer avec les véhicules du Projet, les déplacements du personnel de l'UGP dans toutes les régions du Cameroun dans le cadre des activités du Projet;
- assurer l'entretien des véhicules du Projet (nettoyage, suivi technique...)
- effectuer toute autre tâche à lui confiées par le Coordonnateur ou tout autre personnel Clé de l'UGP dans le cadre des activités du Projet.

L'objectif général du poste de chauffeur des antennes régionales du PFS de l'Est, de l'Adamaoua et du Sud est d'assurer les déplacements du Responsable régional et du personnel de l'UGP dans la région dans laquelle il est affecté ou toute autre région du Cameroun dans le cadre de l'exécution du Projet.

Plus spécifiquement, il devra

- assurer les déplacements du Régional dans le cadre des activités du Projet ;
- assurer avec les véhicules du Projet, les déplacements du régional du Sud- Ouest et du personnel de l'UGP dans la région du Sud-Ouest dans le cadre des activités du Projet ;
- assurer l'entretien des véhicules du Projet (nettoyage, suivi technique...)
- effectuer toute autre tâche à lui confiée par le Responsable régional du Sud- Ouest, le Coordonnateur ou tout autre personnel Clé de l'UGP dans le cadre des activités du Projet.

Profil recherché

être titulaire d'au moins le CEP (Certificat d'Etudes Primaires) ou un diplôme équivalent;

être titulaire d'un permis B ou plus;

parler et écrire le Français ou l'Anglais;

avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite;

être doté d'une bonne moralité;

être capable de travailler dans des conditions de forte pression;

avoir une bonne connaissance des régions du Cameroun est un atout favorable;

avoir des connaissances en mécanique automobile est un atout favorable;

avoir travaillé pour les projets financés par les bailleurs de fonds est un atout favorable ;

TECHNICIEN DE SURFACE DE L'UNITE DE GESTION ET DES ANTENNES REGIONALES DU PROJET DE L'EST, DE L'ADAMAOUA ET DU SUD

Fonction et attributions

L'objectif général du poste de technicien de surface de l'UGP et des antennes régionales est d'assurer la propreté des locaux, du mobilier et des équipements de l'UGP, ou de l'antenne régionale ainsi que des espaces extérieurs. Plus spécifiquement, il devra:

- assurer la propreté des bureaux et du mobilier de l'UGP / de l'antenne régionale ;
- assurer la propreté felu matériel de pause-café de l'UGP/ de l'antenne régionale ; assurer la proprete des espaces extérieurs des bureaux de l'UGP/de l'antenne régionale ;

Profil recherché de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies

- cup de la trongal de la la company de la

- Perposes des dipionies et photocopies des altestations pour les decidations ingulait dans le 00 decidations et photocopies des altestations pour les decidations ingulait dans le 00 decidations ingulait dans les decidations ingulait dans le 00 decidatio AVOI JUNE 2002 I POO BROLE CHECKEUR DE PREMETARE DE PROJET FILETS SOCIAUX, DES ASSISTANTS DES RESPONSABLES REGIONAUX ET DU PERSONNEL D'APPUI A L'UNITE DE GESTION ET DES ANTENNES DU PROJET DE L'ADAMAOUA, DE L'EST ET DU SUD DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE»





4. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et en août 2018 ».

LIEU DE TRAVAIL

L'Assistant Comptable et le technicien de surface de l'Unité de Gestion du Projet vont travailler et résider à Yaoundé, siège de l'Unité de Gestion du Projet.

Le lieu de travail des Assistants (es) des Responsables régionaux et des techniciens de surface des antennes régionales est le Chef-lieu de la région.

Le lieu de travail du chauffeur de l'UGP est Yaoundé avec des missions dans toutes les zones couvertes par le Projet.

Le lieu de travail du chauffeur d'une antenne régionale est la région dans laquelle il est affecté, avec des missions dans toutes les zones couvertes par le Projet.

DUREE DU CONTRAT

Pour chacun des postes ci-dessus, le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable dans la limite de la durée de vie du projet, avec une période d'essai de 03 mois.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux à Yaoundé, quartier Bastos, derrière Usine Bastos. BP 5838 Yaoundé (Cameroun); Tel: (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email projet.filetssociaux@gmail.com, avec copie à michnjoh@yahoo.fr et andylobe2000@yahoo.fr.

5. Renseignements Complémentaires

Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

NB : A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN





COMMUNE DE MAKARY

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DDC/C.MAKARY/CIPM/2021 DU 17/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP AU CAMP DES RÉFUGIÉS D'AFADÉ COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME - NORD.

> **FINANCEMENT** PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP), N/D **IMPUTATION** N/D

> > Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Un dossier de demande de COTATION incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Makary (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de Makary à partir du 17/06/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUE

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

6. Financement

N/D

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de Makary à partir du 17/06/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de COTATION peut être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de Makary à partir du 17/06/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 127/246

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera **l'original et six copies** de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Makary Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de Makary sis à Makary

- 4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :
 - « AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°04/DDC/C.Makary/CIPM/2021 du 17/06/2021

RELATIF AUX Travaux de Construction d'une mini AEP au camp des réfugiés d'Afadé Commune de Makary, DEPARTEMENT DU Logone et chari, REGION DE L'EXTREME NORD.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

N/D

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 12/07/2021, à 10 heures

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de Makary en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12/07/2021, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de Makary

- 6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
 - 14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D





16. Durée Validité des Offres

N/D

- 17. Renseignements Complémentaires
- a) POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINTE, VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT DU PNDP 8567 (**APPELS GRATUITS**)

MAROUA le 17 Juin 2021

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM





COMMUNE DE BOKITO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 23/06/2021EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 2 : UN (01) HANGAR SIMPLE (TYPE 1)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Autorité Contractante » lance pour le compte de la commune de Bokito, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sous-indiquées, réparties en un (01) lot d'un (01) hangar simple (Type 1).

N° L∙	ОТ	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT D'UN HANGAR TTC EN FCFA	COUT DE LA CAUTION DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO EN FCFA	
						LIEU
LO UNIC		HANGAR 1 DE TYPE 1	9 681 445	193 630	20 000	RECETTE MUNICIPALE BOKITO
MON	MONTANT GLOBAL DU PROJET TTC EN FCFA			9 681	445	

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif

- Travaux préliminaires ;
- Fondations;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Toiture ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptit

4. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources de la Convention FEICOM et commune de Bokit type 1 ;





5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito (service des

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bokito dès publication du présent avis, contre versement d'une préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en lais

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, o

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/06/2021 EN PROCEDURE D'URGEI **REGION DU CENTRE**

LOT 2: UN (01) HANGAR SIMPLE (TYPE 1)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de un (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de dér

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'ouvrage, le marché sera conclu

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de pre) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de reiet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notammer Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 23/07/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mand



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 131/246 24/06/2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Non atteinte au moins des 70% de critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence, non-conformité, non validité des pièces administratives après un délai de 48 heures à produire celles conformes.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP et réalisations similaires (1^{ere} et dernière pages des lettres-commandes et
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC);
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de dispor
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements e
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la de
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les ca

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito. Pour tout a



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE DE BOKITO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE (HANGARS SIMPLES TYPE 2), DANS LA VILLE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE LOT 4 : DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 2)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Maitre d'ouvrage » lance pour le compte de la commune de Bokito, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sous-indiquées, réparties en un (01) lot de deux **(02)** hangars simples *(Type 2)*.

N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT D'UN HANGAR TTC EN FCFA	COUT DE LA CAUTION DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO EN FCFA	LIEU
LOT 1	HANGAR 1 DE TYPE 2 HANGAR 2 DE TYPE 2	8 790 000 8 790 000	350 000	30 000	RECETTE MUNICIPALE BOKITO
MONTANT GLOBAL DU PROJET TTC EN FCFA			17 580	000	

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif

- Travaux préliminaires ;
- Fondations;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Toiture ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptit





4. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources de la Convention FEICOM et commune de Bokito

soit un coût global de8 790 000 x 2 = 17 580 000 francs CFA TTC (dix-sept millions cinq cent quatre-vingt mille)

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito (service des

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bokito (service des marchés) dès publication du présent avis, co La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, o mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 23/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE (HANGARS SI LOT 4: DEUX (02) HANGARS SIMPLES (TYPE 2)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de compter de la date de notification de l'ordre de service de la date de notification de l'ordre de la date de notification de l'ordre de la date de notification de l'ordre de service de la date de notification de l'ordre de la date de notification de la date de notification de la date de la date de notification de la date de

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera con

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de pr pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notammer

Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 23/07/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mand





12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Non atteinte au moins des 70% de critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence, non-conformité, non validité des pièces administratives après un délai de 48 heures à produire celles conformes.

Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP et réalisations similaires (1ere et dernière pages des lettres-commandes et
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de dispor
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements e
- Cahier des Clauses Àdministratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la de
 Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les ca

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito. Pour tout a





MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AAMI/ MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 15 JUIN 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'OPERATIONNALISATION DE LA VERSION MOBILE ET INTERACTIVE DU E-REAMORCE EN MODE NON CONNECTEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021IMPUTATION : 55 26 346 01 99 00 00 2813

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Le Plan Triennal « Spécial-jeunes » (PTS-JEUNES) vise l'intensification de l'éducation civique et l'insertion sociale et économique des jeunes à travers leur mobilisation, leur formation civique et entrepreneuriale, leur accès à l'emploi ou leur installation en unités de production et des services. Ce programme implémenté au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique développe ainsi une approche qui s'appuie entre autres sur le Réarmement moral, civique et entrepreneurial (REAMORCE) des jeunes en vue de faciliter leur l'insertion socio-économique.

Le REAMORCE vise à toucher tous les jeunes indépendamment de leur situation géographique, leurs niveaux scolaire et socioprofessionnelle. C'est dans cette optique que cette formation se fera en ligne et en présentielle. La formation en ligne permettra de toucher un grand nombre de jeunes selon leur disponibilité et sans leur demander de laisser leur activité quotidienne pour se déplacer. En plus, en ces moments de pandémie, la formation à distance permettra de respecter non seulement la distanciation physique mais également d'avoir un bon résultat à moindre cout.

Pour y arriver il est donc indispensable de développer les éléments suivants :

- Plateforme web de réarmement morale et entrepreneuriale en ligne ;
- Plateforme mobile de réarmement morale et entrepreneuriale accessible hors ligne ;
- Les contenues de réarmement moral en ligne ;
- Les contenus de réarmement moral et entrepreneurial interactifs utilisables et accessibles en mode non connecté (c'est-à-dire sans avoir besoin d'accès à internet).

La réalisation de ce projet présente plusieurs avantages pour le MINJEC et les jeunes :

- L'opportunité pour l'apprenant de se former à son rythme en choisissant ses heures de cours ;
- La possibilité pour l'apprenant de se former à distance à l'aide d'un ordinateur sans avoir besoin de se déplacer ;
- La possibilité pour l'apprenant de se former à distance à l'aide de son téléphone portable sans avoir besoin d'une connexion internet ;
- La possibilité pour les jeunes vivants dans les zones reculés avec une faible couverture d'internet de pouvoir se former en ligne sans internet permanente.
- La possibilité pour l'apprenant de suivre en temps réel ses progressions, etc.
- La possibilité pour le MINJEC de Former à temps un grand nombre de personnes ;
- Parer aux contraintes et désagréments liés aux déplacements des apprenants lors des formations ;
- Parer aux contraintes et désagréments liés à la connexion internet ;
- Déterminer avec exactitude les acquis des apprenants, etc.

C'est dans le but d'atteindre ce résultat que le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique compte recruter un cabinet pour l'accompagner dans cette mission.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

24/06/2021



2. Objet

1. Objectif général

L'objectif général de la prestation est d'accompagner le Ministère dans le développement et l'opérationnalisation de la version mobile et interactive du E-REAMORCE en mode non connecte.

2. Objectifs spécifiques

1) Développer et mettre en service une application mobile de formation interactive ayant les fonctionnalités suivantes :

a) Besoin fonctionnels

- Création de plusieurs parcours de formation accessible en ligne
- Création de plusieurs parcours de formation accessible hors ligne
- Création des comptes pour chaque apprenant
- Création des comptes pour chaque formateur
- La formation en mode asynchrone où l'élève sans être en contact direct avec le formateur dispose d'outils de formation tels que des vidéos, Les échanges entre l'apprenant et le formateur se font de manière indirecte par forum de discussions, mail, etc.
- La formation en mode hors connexion où l'apprenant n'a pas besoin de connexion internet pour suivre les parcours de formation avec son smartphone ;
- Le forum
- La gestion des évaluations (test et examens) en mode connecté et non connecté
- L'évaluation en mode non connecté des différents modules
- L'évaluation finale en mode connecté
- L'utilisation des contenus de cours sous divers formats
- La gestion des statistiques
- L'accès à la plateforme web de REAMORCE

b) Besoin non fonctionnel

- Interface utilisateur intuitive ;
- Une intégration fluide des données ;
- Une gestion de contenu efficace ;
- Des options d'évaluation et de test en ligne flexibles ;
- Des outils de reporting faciles, personnalisables et précis ;
- Des profils d'utilisateurs et des attributions de rôles flexibles.

2) Développer des contenues du REAMORCE en mode interactif non connectés

Il est question ici de développer les 09 modules de réamorce de façon interactive accessible en mode non connecté déployé dans l'application mobile. Les apprenants pourront se former en ligne de façon autonome sans besoin d'internet, passer des tests de modules. La nécessité d'internet au cours de la formation se fera quand l'apprenant aura besoin de passer l'examen final.

3) Former

- Formation des encadreurs





3. Consistance des prestations

Les prestations attendues du Cabinet d'Etudes consisteront à :

- produire un dvd contenant le fichier exécutable de déploiement de l'application mobile ;
- produire un dvd contenant le manuel utilisateur de la plateforme ;
- déployer l'application sur un compte Play store ;
- produire des contenues de REAMORECE développés de façon interactive, intégrée à l'application mobile et accessible en mode non connecté. Il s'agit :

• Des modules du volet réarmement moral et civique

Séance 1 : La connaissance des valeurs et de leurs rôles dans la vie du jeune, de sa localité et de la nation

Séance 2 : La crise des valeurs

Séance 3 : Typologie des valeurs

Séance 4 : La relativité des valeurs

Séance 5 : Les valeurs morales et civiques

Séance 6 : Les valeurs républicaines

Séance 7 : Mes valeurs morales et mon projet

Séance 8 : Les valeurs civiques et mon projet

Séance 9 : La mentalité du changement

Séance 10 : Évaluation

- Une fiche de présence et un rapport de formation de 03 encadreurs sur la prise en main de la version mobile et de ses modules interactifs

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2021.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés , Porte 003, rez-de-jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard le **09 JUILLET 2021 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 15 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DE LA VERSION MOBILE ET INTERACTIVE DU E-REAMORCE EN MODE NON CONNECTE »





7. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des **pièces c et h.**

Volume 1 : Dossier administratif

- 1. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
- 2. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).
- 3. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné (timbrée au tarif en vigueur);
- 4. Attestation d'immatriculation (timbrée au tarif en vigueur);;
- 5. L'attestation de non redevance cours de validité ;
- 6. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- 7. une copie du registre de commerce, certifié conforme au greffe du tribunal de Première Instance
- 8. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agrée par le MINFI;
- 9. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP
- 10. Le plan de localisation signé sur l'honneur par le candidat ;

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

Volume 2 : Offre technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a. Présentation de l'organigramme complet du candidat ;
- b. Document précisant la compréhension de la mission, l'approche méthodologique du travail proposé ainsi qu'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission
- c. la liste du personnel du candidat ;

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, un CV détaillé, une copie du diplôme exigé, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

Chef de mission :

- Être titulaire d'un BAC+5 en Technologies Éducatives, en ingénierie de Formation ou en Sciences de l'Éducation ;
- Avoir une expérience de 03 ans dans la formation de formateurs à la conception de cours en ligne et en tutorat en ligne
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la formation à distance ;
- Avoir une expérience de 03 dans la scénarisation des cours en ligne et des dispositifs de formation à distance.

Spécialiste en développement des applications web:

- Être titulaire d'un bac+4 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web ;
- Justifié d'une très bonne expérience dans la maitrise des technologies JAVA.

Spécialiste en développement des applications mobiles

- Etre titulaire d'un bac+5 en informatique et avoir au moins 07 ans d'expériences dans le développement d'application web.
- Etre certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maitrise des technologies JAVA.

Expert principal (ingénieur techno pédagogique)

- Être titulaire d'un Master 2 en Technologies Educatives, en ingénierie de Formation ou en Sciences de l'Education ;
- Avoir une expérience de 02 ans dans la formation de formateurs à la conception de cours en ligne et au tutorat en ligne
- Avoir une expérience de 03 ans dans le domaine de la formation à distance ;

Expert animation 3D

- Avoir une expérience d'au moins 03 ans dans la production et la réalisation des vidéos d'animation 3D ;
- Avoir une connaissance des logiciels de conception des vidéos d'animations 3D et particulièrement le logiciel BLENDER ;
- Avoir une expérience de 02 ans dans la réalisation des visuels alliant images, photo, texte et vidéo à partir du logiciel BLENDER.

Un analyste informaticien



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application.
 Avoir au moins deux (02 ans) d'expérience.
 Un spécialiste dans les sciences humaines ou sociale

- Avoir un diplôme Bac + 5 en Sciences humaines ou sociales

Un expert en conception de contenu

- Avoir un Master en conception des dispositifs de formation à distance

Un assistant dans la formation

- Avoir au moins un bac toutes séries confondues





a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique

b- Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	 Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années Une expérience dans le développement des applications mobiles ou web sur les 03 dernières années d'au moins 20 millions (3 points joindre la pièce justificative) deux expériences dans la réalisation d'un marché informatique sur les 03 dernières années d'au moins 50 millions (4 points joindre la pièce justificative); une expérience dans le développement de plateforme et de contenue de e-learning d'un montant d'au moins 40 millions (4 points joindre la pièce justificative) une expérience dans le développement des contenues de réarmement moral ou tout autre discipline équivalente (4 points joindre la pièce justificative) 	Quinze (15) points
2	Moyens humains à mobiliser (Qualification et expérience des experts) Chaque expert devra produire la copie de diplôme certifiée conforme par une autorité administrative et un CV dument signé et daté par l'expert concerné. Une attestation de disponibilité et d'exclusivité signé sur l'honneur par l'expert devra accompagner chaque diplôme (si un même personnel se retrouve dans plus d'une offre des différents soumissionnaires, la note zéro sera attribuée au poste où se trouve ce personnel) Chef de mission : (10 pts) Spécialiste en développement des applications web: (05 pts) Spécialiste en développement des applications mobiles (05 pts) Expert principal (ingénieur techno pédagogique) (04 pts) Expert animation 3D (04 pts) Un analyste informaticien (02 pts) Un spécialiste dans les sciences humaines ou sociale (03 pts) Un expert en conception de contenu (03 pts) Un assistant dans la formation (02 pts)	quarante (40) points





		·
3	Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	Trente (30) points
	Compréhension de la Mission Excellent • Excellent : 10 points • Bonne : 8 points • Moyenne : 5 points • Médiocre : 3 points	10 points
	Méthodologie proposée • Pertinence des Commentaires et Observations : 6 points • Suggestions constructives éventuelles (améliorations) par rapport aux TDRs : 4 points	10 points10 points
	 Chronogramme d'activités Description du plan de travail et adéquation entre la méthodologie et le plan de travail proposé : 5 points Adéquation du planning d'intervention des experts et du plan de travail préconisé, 5 points 	10 points
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser • Adéquation du matériel technique et logistique avec la méthodologie, 5points	Cinq (05) points
5	Capacité financière • Attestation de capacité financière	Cinq (05) points
6	Présentation du dossier de candidature • Documents clairs et lisibles : 2 points • Dossier relié par spirale : 1 point • Les différentes pièces du dossier séparées par un intercalaire couleur autre que le blanc : 2 points	Cinq (05) points

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70 ou de la Coordination Nationale de l'ONJ-Yaoundé, TEL. : 222 22 73 63 / 677 60 17 55 /222 22 74 36.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics. Les soumissionnaires non retenus pourront retirer leurs dossiers sous quinzaine suivant la publication des résultats de la présente pré-qualification. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.





YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU





AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, informe le public que le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvertn°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 relatif à l'acquisition d'un véhicule 4x4 pour le Directeur Général Adjoint (lot 1) et l'acquisition de sept pick-up 4x4 (04 pour les services centraux et 03 pour les agences régionales) (lot 2) de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, est déclaré infructueux pour insuffisance technique.

Par ailleurs, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI





MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/AAMI/MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'INCUBATION ET DE SUIVI DES FINANCEMENTS EN LIGNEFINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021IMPUTATION : 55 26 347 01 33 00 03 2319

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

A la faveur de la reprise économique et pour encourager l'initiative privée des jeunes, le Président de la République, Excellence Paul BIYA a instruit dans son discours à la Jeunesse le 10 février 2008, la création et l'opérationnalisation du Fo National d'Insertion des Jeunes (FONIJ), un instrument de financement et de garantie des projets des jeunes.

Ainsi, le FONIJ intervient-il dans un environnement jugé dans l'ensemble très difficile pour les jeunes entrepreneurs en généra en particulier pour les promoteurs de petites entreprises. Cette catégorie de promoteurs a difficilement accès au financement banques commerciales et des établissements de micro-finance, parce qu'elle ne peut pas produire les garanties technique matérielles, et l'apport en fonds propres exigés.

De plus, au-delà des difficultés d'accès au financement, les risques d'échec des projets d'insertion socioéconomique portés par jeunes sont en général très élevés à cause de plusieurs facteurs défavorables :

vprojets mal montés (mauvaise qualité des projets et des business plan) ;

vmanque ou insuffisance de la formation professionnelle ;

vmanque d'expérience dans le métier ;

vabsence de culture d'entreprise ;

vfaible accès aux informations sur les structures qui offrent des services d'appui financiers et non financiers ;

vmanque de suivi pour ceux qui ont bénéficié des financements ;

vmanque ou faible professionnalisme des structures d'appui (conseil, accompagnement, information, incubation, etc.).

Pour répondre à ces interpellations et promouvoir un environnement propice à l'insertion socio-économique des jeunes, le FC se propose de développer une gamme variée de services financiers et services non financiers, et de créer des passerelles à d'autres programmes et structures dédiés à l'insertion socio-économique des jeunes sans emploi.

De plus, la prescription du Plan Triennal Spécial Jeunesse par le Chef de l'Etat Camerounais dans son message à la jeuness 10 février 2016, en vue d'accélérer les mécanismes d'insertion socioéconomique et d'éducation civique de la jeunesse, et mobilisera 102 milliards de FCFA, est venue accroître le caractère impératif et urgent d'une telle initiative.

Sur le plan opérationnel, le FONIJ a déjà permis depuis 2016, la mobilisation d'environ 4000 projets de jeunes ayant ac





l'accord de financement. Lesdits projets sont en cours de financement.

Les difficultés liées aux retards dans la mise à disposition effective des fonds au profit des jeunes à conduit à la démobilisation nombreux jeunes qui avaient commencé à perdre espoir.

Ainsi, pour faire face à cette situation, le MINJEC a lancé depuis le mois de janvier 2019, une vaste opération de remobilisatio d'accélération des financements du Plan triennal « Spécial Jeunes ». Cette campagne spéciale a permis de recenser 32000 pro de jeunes. Il convient de noter qu'il s'agit des projets pré-examinés au niveau local et qui feront l'objet d'arrimage aux prior économiques nationales, régionales et locales. Ensuite, lesdits projets seront soumis au Comité régional de pré-validation av d'être transmis par les soins du MINJEC au Comité de Suivi de la mise en œuvre du PTS-Jeunes pour validation finale.

Autant sur le plan de la performance administrative que dans le cadre du PTS-Jeunes, le FONIJ fait face à une autre diffic relative au suivi des projets des différents jeunes bénéficiaires des financements.

Au-delà des problèmes préalablement listés, l'on note surtout l'absence d'une plateforme qui rende les demandes statistiq automatiques. Il est question de décrire ce que les différents intervenants/responsables (DRJEC, C CMPJ, FONIJ, Conseillers Insertion, compagnies d'assurances, les institutions financières, les fournisseurs d'équipements Etc.) ont l'habitude de réal manuellement pour que l'application les transforme en besoins fonctionnels automatiques capables de produire en finalités statistiques (nombres et pourcentages) actualisés et autres indicateurs de suivis pour la prise de décision. La mise à jour s effectuée par lesdits intervenants, chacun en ce qui le concerne.

Le projet d'acquisition de cette plateforme de d'accompagnement et de suivi permettra d'avoir des informations sur la situation projet de chaque jeune à toutes les étapes de son parcours financier et post financement.

2. Objet Les présents Termes de Référence précisent les modalités de mise en œuvre de cette plateforme de suivi des projets des jeun léchelle nationale al de l'étude

L'objectif général de l'étude est de developper et de mettre en place une plateforme d'incubation et de suivi des financements jeunes en ligne.

2. Objectifs spécifiques

De facon spécifique, la mission consistera à :

- renseigner sur les indicateurs de performance des projets de jeunes financés
- générer les modèles types de business plan
- renseigner sur les données d'identification individuelle ou en groupe et de localisation précise par projet financé ;
- renseigner de façon précise sur les différentes phases de décaissement des fonds par chaque jeune ;
- renseigner de facon précise sur l'installation effective des projets des jeunes ainsi que sur le démarrage des activités ;
- renseigner sur la contribution du pts-jeunes sur l'économie nationale
- renseigner sur les taux de remboursement de crédit par les jeunes,
- renseigner sur les cas d'abandon, de couverture d'assurance en cas de sinistre, de décès....par circonscription administrative.
- Produire les listes de jeunes;
- Consulter l'état d'avancement d'un projet en cours de financement ;
- Renseigner sur le nombre d'emploi créé
- Renseigner sur la situation de financement de façon générale
- Former les personnels sur l'utilisation de la plateforme ;
- Produire les statistiques;
- Produire les manuels utilisateurs.
- Mettre en relation cette plateforme de suivi de financement avec la plateforme de l'ONJ

3. Consistance des prestations

D'une façon générale, l'étude consistera à produire les livrables suivants :

- Un DVD de déploiement comprenant :
 - Le schéma de la base de données
 - Le serveur de base de donnée utilisés
 - Le serveur d'application utilisé
 - Le fichier exécutable de l'application





- Les différents paramètres d'accès
- Un DVD d'utilisation
 - Le manuel utilisateur
 - Le manuel administrateur
 - Le manuel déploiement
- Un rapport sur la formation de 06 personnes à l'utilisation de la plateforme.

La plateforme de suivi de financement doit avoir les caractéristiques contenues dans le tableau ci-dessous :

	CARACTERISIQUE DE LA PLATEFORME DE SUIVI DE FINANCEMENT (FONIJ)				
	GESTION D'UNE CUVEE				
I.	- Créer une cuvée de financement (identifiant, nom, année, montant,)				
	- Affecter la ressource financière à la cuvée (FONIJ)				
	- Ouvrir l'appel à candidature pour la cuvée				
	- Virer les fonds de la cuvée dans les banques (FONIJ)				
	- Réceptionner les fonds transférer pour une cuvée (IF)				
	CREATION D'UN PROJET				
II.	- Générer un business plan type par village pionnier et par jeune selon le modèle disponible				
	- Générer un business plan type par cluster et par jeune selon le modèle disponible				
	- Créer un business plan pour des projets spécifiques selon un modèle prédéfini dans le système				
	- Solliciter un village pionnier				
	- Solliciter un cluster				
	- Associer le compte du jeune de la plateforme de l'onj avec la nouvelle plateforme (FONIJ)				
	- Postuler à une cuvée				





III. 3 - Pré valider ou non du BP du jeune (comité local de crédit) - valider le nu non du BP du jeune (comité local de crédit) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - valider le la liste de projets financés à la banque (FONLI) - génèrer le plan de décaissement (système) - valider le plan de decaissement (système) - valider les fournisseur (FONLI) - transmettre le bon de commande al fournisseur (JENLEC) - valoriser les viernents pour différents dacture « différente phases (DR.LEC) - autoriser les viernents pour différents acture « différente phases (DR.LEC) - valoriser les viernents pour différents acture « différente phases (DR.LEC) - valoriser les viernents pour différents acture « différente phases (DR.LEC) - valoriser les viernents pour différents acture « différente phases (puru) - valider les viernents de decaissements pour différents acture « différente phases (puru) - valider les viernents des trais (banque) - vierne les viernents/décaissements pour différents acture « différentes phases (puru) - vierne s'aujument (Font) - valider le réception des équipements (Font) - valider le réception des autres dépenses (cmpj. F) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF.CMPJ) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpj. F) - localiser et valider l'exécution des autres dépenses (cmpj. F) - localiser et valider le réfe		
- valider ou non du BP du jeune (comité national de crédit) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - transmettre la liste de projets financés à la banque (FONIJ) - générer le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (gystème) - valider le plan de décaissement (gystème) - valider le plan de décaissement (FONIJ) - générer le fournisseur (FONIJ) - genérer le fournisseur (FONIJ) - transmettre le dossier de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AVIAD) - autoriser les virements de pour différents actieurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les décaissements pour différents différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différents actieurs et différentes phases (Bune) - valider les décaissements pour différents actieurs et différentes phases (eune) - valider les virements des pour différents actieurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - vialider la réception des équipements (figunes) - valider lexécution des autres dépenses (mp), IF) - localiser et valider l'efferêntes phases du projet (geune) - valider lexécution des sautres dépenses (mp), IF) - localiser et valider l'efferêntes phases du projet (geune) - valider lexécution des sautres depenses (mp), IF) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'aliste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Genérer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider l'effectivité de démand à chaque d'etque) - Rapporter l'exécution du projet		GESTION ET SUIVI
- valider le financement (FONL) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - transmettre la liste de projets financès à la banque (FONLI) - générer le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - oréer le compte fournisseur (FONLI) - transmettre le bon de commande au fournisseur (geune) - générer le bon de commande au fournisseur (geune) - générer le bon de commande que (DR-IEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DR-IEC) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (GR-IEC) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements des frais (banque) - virer les frais d'assurance, CLB accompagnement (iscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - valider les virements des frais (banque) - l'orre les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (jeunes) - valider le réception des équipements (jeunes) - valider le réception des équipements (jeunes) - valider les virements des projets (jeunes) - valider les virements des projets (jeunes) - valider les valider le flectivité de démarage du projet (jeune) - valider les validers le davancement du projet (jeune) - valider les phases de remboursement (geune) - valider les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Consulter la liste des jeunes affectés à un parenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Ceréer les valider le jeun et de ribies par la place complet du projet (jeune, cmpj) - E	III. 3	- Pré valider ou non du BP du jeune (comité local de crédit)
- valider le financement (FONL) - valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - transmettre la liste de projets financès à la banque (FONL) - générer le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - oréer le compte fournisseur (FONL) - transmettre le bon de commande au fournisseur (geune) - générer le bon de commande au fournisseur (geune) - générer le bon de commande que (DR.IEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DR.IEC) - autoriser les virements pour différents différentes phases (DR.IEC) - autoriser les virements pour différents différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (geune) - valider les virements des frais (ganque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement (ifscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - valider les virements des frais (ganque) - l'orer les équipements (fournisseur) - l'orer les frais d'assurance, CJB accompagnement (fournisseur) - l'erécution des dequipements (jeunes) - valider la réception des équipements (jeunes) - valider la réception des équipements (jeunes) - valider la réception des équipements (jeune) - valider la reception des depenses (mapp. jeune) - valider la reception des depenses (mapp. jeune) - valider la reception des depenses (mapp. jeune) - valider le val		
- valider le REAMORCE du jeune (CMPJ) - transmettre la liste de projets finances à la banque (FONIJ) - générer le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (système) - valider le plan de décaissement (givene, cmpj.) DRJEC) - crêer le compte fournisseur (visteur) - générer le fournisseur (FONIJ) - transmettre le bon de commande (jeune) - transmettre le dossier de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AVIAD) - autoriser les virements pour différents actieurs et différentes phases(DRJEC) - autoriser les décaissements pour différents différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différents actieurs et différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différents actieurs et différentes phases (leune) - valider les virements pour différents actieurs et différentes phases (leune) - valider les virements pour différents actieurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - vialider la réception des équipements ([Fr, cmp]) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider la réception des équipements ([Fr, cmp]) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (mpj, IF) - localiser et valider l'efferéntes phases du projet (jeune) - valider le valider l'efferéntes phases du projet (jeune) - valider la vancement d'un projet (acteur); - Consulter l'historique des traitements des projets (acteur); - Consulter l'historique des traitements des projets (acteur); - Consulter l'aliste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Genérer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le l'exécution à chaque des que l'exécution des des des des des des des des des de		
- transmettre la liste de projets financés à la banque (FONIJ) - générer le plan de décaissement (geune, cmpj, DRJEC) - valider le plan de décaissement (jeune, cmpj, DRJEC) - créer le compte fournisseur (visiteur) - agréer le fournisseur (FONIJ) - transmettre le bon de commande (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - de decaissement pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les virements pour différents différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différents différentes phases (geune) - valider les virements pour différents différentes phases (jeune) - valider les virements pour différents différentes phases (jeune) - valider les virements pour différents différentes phases (jeune) - valider les virements pour différents différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - valider les virements des frais (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement (sical comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, cuba de la virer de des frais (banque) - virer les frais d'assurance, valider le réception des de quipements (Form) - levécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider le réception des équipements (Form), IF) - localiser et valider le réception des équipements (From), IF) - localiser et valider le réception des équipements (From), IF) - localiser et valider le réception des équipements (From), IF) - consulter flat d'avancement du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (mpj, IF) - localiser et valider le réfercivité de demarrage du projet (feune) - valider l'exécution des réception des équipements (feune) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Condiguer les phases de remboursement (jeune) - Créer et valider le pain d'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'expolatio		
- générer le plan de décaissement (systéme) - valider le plan de décaissement (jeune, cmp.) DRJEC) - créer le compte fournisseur (visiteur) - argére le fournisseur (visiteur) - argére le fournisseur (visiteur) - argére le fournisseur (visiteur) - autoriser les décaissement et bon de commande (jeune) - transmettre le dossier de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents ceurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les décaissements pour différents ceurs et différentes phases (pune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents deturs et différentes phases (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement (sournisseur) - réceptionner les équipements (lerr. compi) - valider la fraite de signalisation (jeune) - valider la fraite de signalisation (jeune) - valider la fraite de signalisation (jeune) - valider le respection des équipements (lerr. comp) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IFC MPJ) - consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur): - Consulter l'état d'avancement d'un projet (pune, cmp) - Valider un cemboursement (lerr) - Consulter l'etat d'avancement d'un projet (pune, cmp) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Conferer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan		
- valider le plan de décaissement (jeune, cmpj, DRJCC) - créer le compte fournisseur (visiteur) - agréer le fournisseur (FONLI) - transmettre le bon de commande au fournisseur (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - transmettre le dossier de virement à le banque (DRJEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les décaissements pour différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différentes acteurs et différentes phases (jeune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les virements bour différents acteurs et différentes phases (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurances (jeune) - virer les frais d'assurances (jeune) - virer les frais d'assurances (fournisseur) - l'éceptionner les équipements (feunes) - valider la réception des équipements (feunes) - valider la réception des équipements (feune) - valider la réception des équipements (feune) - valider le vácution des autres dépenses (cmpj, IF) - l'ocaliser et valider le friectivité de démarrage du projet (IFCMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'historique des traitements des projets (acteur); - Consulter l'advancement d'un projet (acteur); - Consulter l'a liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet (jeune, cmpj) - Pauluer le compte d'exploitation simplifié pour le projet (jeune, cmpj) - Pauluer le compte des politation simplifié pour le projet (jeune, cmpj) - L'evaluer le compte des politations des jeunes directés à l'IFF; - Créer le compte bancaire du jeune - Création des valutions des stats toit être faite à traver		
- créer le compte fournisseur (visiteur) - argére le fournisseur (FONL) - transmettre le bon de commande au fournisseur (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - transmettre le dossier de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents ceurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les décaissements pour différents ceurs et différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différents différents espasses (gune) - valider les virements pour différents différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - valider les virements décaissements pour différents de ceuter et différentes phases (bune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, cJB accompagnement (jeune) - virer les frais d'assurance, cJB accompagnement (jeune) - virer les frais d'assurance, cJB accompagnement (jeune) - valider le réception des équipements (IF, cmpj) - exécuter les différentes phases de penses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF CMPJ) - consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Créer et valider le plan d'avécution et de mises en plac		
- agréer le fournisseur (FONL) - transmettre le bon de commande au fournisseur (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - transmettre le dossier de virement à la banque (DRLEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRLEC) - autoriser les décaissements pour différents acteurs et différentes phases (DRLEC) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (pune) - valider les décaissements pour différents acteurs et différentes phases (leune) - valider les décaissements pour différents acteurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance des frais (banque) - livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (fle, cmp) - valider la réception des depanses (cmp), IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (FL-MPJ) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (FL-MPJ) - consulter l'atta d'avancement d'un projet (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider et des moursement (jeune) - Valider et des places complet du projet (fleune, cmp) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Evaluer le compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Evaluer le compte d'exploitation simplifié pour le projet (perion des		
- transmettre le bon de commande au fournisseur (jeune) - générer le bon de commande (jeune) - transmettre le dossier de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (pune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement (jeune) - viver les équipements (flumisseur) - réception des équipements (jeunes) - valider le réception des équipements (jeunes) - valider le réception des équipements (jeune) - valider le réception des équipements (jeune) - valider le réception des équipements (jeune) - valider le réception des des traitements (jeune) - valider le réception des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (jeune) - Valider le des des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Créer et valider le la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement (jeune) - Consulter l'état d'avancement d'un projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution de de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution des statis diditateurs de performance; -		
- transmettre le dossier de virement à la banque (DRLEC (BP, PD, FP, AV/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (pune) - valider les décalssements pour différents acteurs et différentes phases (pune) - valider les décalssements pour différents acteurs et différentes phases (pune) - valider les décalssements pour différents acteurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les équipements (fournisseur) - ivere les équipements (fournisseur) - ivere les équipements (feunes) - valider la réception des équipements (IF, cmpt) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider la fertie de démarrage du projet (jeune) - valider le réflectivité de démarrage du projet (jeune) - valider le réflectivité de démarrage du projet (jeune) - Valider un remboursement (feune) - Valider un remboursement (feune) - Valider un remboursement (jeune) - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpi) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpi) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpi) - Rapporter l'exécution de mises en place complet du projet (jeune, cmpi) - Rapporter l'exécution de mises en place complet du projet (jeune, cmpi) - Créer et compte d'exploitation à répare d'exploitation à representation de l'exploitation de l'exploitation de l'explo		
- transmettre le dossièr de virement à la banque (DRJEC (BP, PD, FP, AW/AD) - autoriser les virements pour différents acteurs et différentes phases (DRJEC) - autoriser les décaissements pour différents différentes phases (PRJEC) - valider les vierments pour différents différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - exécuter les vierments des frais (banque) - livirer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (fler, cmp) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider la réception des équipements (fler, cmp) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider la réception des équipements (fler, cmp) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider la réception des équipements (fler, cmp) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement (jeune) - Consulter les phases de remboursement (jeune) - Créer et valider le plan d'exécution et de misse en place complet du projet (jeune, cmp) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Reporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmp) - Palure le compte de formation en réarmement moral ; V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des stats doit être faite à travers une interface graphique) - Gérier les indicateurs de performance ; - Créer le compte des opérateurs doit être faite à travers une interface graphique) - Gérier des états (jeunes statistiques doit être faite à travers une interface grap		
- autoriser les virements pour différentes différentes phases (DRJEC) - autoriser les décaissements pour différentes différentes phases (jeune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - valider les virements/décaissements pour différents différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - exécuter les virements des frais (banque) - livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (ir, cmpj) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider les des feunes des projets (acteurs); - Consulter l'alté d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (fleune) - Valider un remboursement (fleune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifé pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - créet et valider le plan d'exécution de de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - Créer le compte bancaire du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IlF; GESTION STATISTIQUES GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gérer des états (la construction des attaitsiques doit être faite à travers une interface graphique) - Valider le compte de		
- autoriser les décaissements pour différents différentes phases (peune) - valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - exécuter les virements decaissements pour différents acteurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - exécuter les virements des frais (banque) - livrer les équipements (flournisseur) - réceptionner les équipements (geunes) - valider la réception des équipements (IF, cmpj) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'esécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'atist des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du rojet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configuer les indicateurs de performance ; - créer et vonfiguer les indicateurs de performance ; - créer de compte d'exploitation en réarmement moral ; V. 15 V. 15 V. 15 GESTION STATISTIQUES GESTION STATISTIQUES - Gérer des états (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conse		
- valider les virements pour différents acteurs et différentes phases (jeune) - valider les décaissements pour différents différentes phases (jeune) - exécuter les virements/décaissements pour différents acteurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - exécuter les virements des frais (banque) - livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (furnisseur) - réceptionner les équipements (gunes) - valider la réception des équipements (le, cmpj) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'est d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (gune) - Valider un remboursement (gune) - Valider un remboursement (l'enne) - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifé pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - Oréaiton d'une demande de formation en réarmement moral ; Woult instritution Financier (in jeune - Créditer/débiter le compte bancaire du jeune - Gérer des états (la construction des attaitsiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte des conseillers ; - Crée		
- valider les décaissements pour différents différentes phases (pune) - exécuter les virements/décaissements pour différents acteurs et différentes phases (panque) - virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - exécuter les virements des frais (banque) - livrer les équipements (founnisseur) - réceptionner les équipements (founnisseur) - valider la réception des équipements (founnisseur) - valider la réception des équipements (founnisseur) - valider l'exécution des autres dépenses (cmp.) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteurs); - Effectuer un remboursement (jeune) - Consulter l'etat d'avancement d'un projet acteurs); - Effectuer un remboursement (feune) - Valider un remboursement (urédit le cas échéant - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et configurer les indicateurs de performance; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; V. 15 V. 15 V. 15 V. 15 Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Gérer des états (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface		
- exécuter les virements/décaissements pour différents acteurs et différentes phases (banque) - virer les frais d'assurance, C.Ba accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (feurnes) - valider la réception des équipements (IF, cmpi) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'exfectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Consigurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - L'evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte bancaire du jeune - créditer/débiter le compte d'exploitation à l'expleuse de l'expleus		
- virer les frais d'assurance, CJB accompagnement fiscal comptable, plaque de signalisation (jeune) - exécuter les virements des frais (banque) - livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (jeunes) - valider la réception des équipements ([r. cmpi) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet ([F,CMPJ)) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WOULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 GESTION STATISTIQUES VI. Créer les états (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion dois sutilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des es doriantes vidéo et photo - Espace del échargement - Espace del promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- exécuter les virements des frais (banque) - livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (jeunes) - valider la réception des équipements (jeunes) - valider la réception des équipements (lif. cmpi) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpi, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarage du projet (IF.CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (facteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (len) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Gestion STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- livrer les équipements (fournisseur) - réceptionner les équipements (jeunes) - valider la réception des équipements (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (empi, IF) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (empi, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF.CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'etat d'avancement d'un projet (acteurs); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WI. MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte de formation en réarmement moral ; Forér le compte de formation en réarmement moral ; GESTION STATISTIQUES V. 15		
- réceptionner les équipements (jeunes) - valider la réception des équipements (IF, cmpj) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de misse sen place comptet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte denancaire du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'es conseillers; - Créer le compte des conseillers; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- valider la réception des équipements (IF, cmpj) - exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF, CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - Créer le compte de formation en réarmement moral ; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer un compte IF; - Créer le compte da jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 V. 15 GESTION STATISTIQUES V. 15 GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'eu partenaire ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- exécuter les différentes phases du projet (jeune) - valider l'exécution des autres dépenses (cmpi, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF,CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (leune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des admaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- valider l'exécution des autres dépenses (cmpj, IF) - localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF,CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le rompte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- localiser et valider l'effectivité de démarrage du projet (IF,CMPJ) - consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteurs); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 VI Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- consulter l'historique des traitements des projets (acteurs); - Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (jeune) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 V. 15 Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Valider le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Consulter l'état d'avancement d'un projet (acteur); - Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifé pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - Création d'une demande de formation en réarmement moral ; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 V. 15 GÉSTION STATISTIQUES V. 15 GÉSTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Effectuer un remboursement (jeune) - Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; WOULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des detats doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le compte des conseillers; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Valider un remboursement (IF) - Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le compte des conseillers; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire donné - Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer le compte Brancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Valider les compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Configurer les phases de remboursement du crédit le cas échéant - Générer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace de féchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Ğénérer un compte d'exploitation simplifié pour le projet - Créer et valider le plan d'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; IV. MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15		
- Créer et valider le plan d'exécution et de mises en place complet du projet (jeune, cmpj) - Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Rapporter l'exécution du projet par étape (jeune, cmpj) - Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape; - Définir et configurer les indicateurs de performance; - création d'une demande de formation en réarmement moral; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer un compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Evaluer le compte d'exploitation à chaque étape ; - Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; WODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Définir et configurer les indicateurs de performance ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- création d'une demande de formation en réarmement moral ; MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer un compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES V. 15 - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
IV. MODULE INSTITUTION FINANCIERE (IF) - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
IV. - Créer un compte IF; - Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des conseillers; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
- Créer le compte bancaire du jeune - Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux	.,	
- Créditer/débiter le compte du jeune - consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux	IV.	- Creer un compte IF;
- consulter la liste des jeunes affectés à l'IF; GESTION STATISTIQUES - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		- Creer le compte bancaire du jeune
V. 15 GESTION STATISTIQUES - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		·
- Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique) - Générer les indicateurs de performance prédéfinis GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système); - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux	V. 15	
VI. GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL - Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Gestion des utilisateurs - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		 Générer les indicateurs de performance prédéfinis
- Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le profil des différents utilisateurs - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		GESTION DES UTILISATEURS ET DU PORTAIL
- Créer le profil des différents utilisateurs	VI.	- Gestion des utilisateurs
- Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		- Valider le compte d'un partenaire ;
- Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ; - Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Publication des articles, vidéo et photo - Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Espace téléchargement - Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Espace de promotion des domaines d'activités - Partage sur les réseaux sociaux		
- Partage sur les réseaux sociaux		
Suit assistantial and state and a state an		- Suivi des commentaires et discussion sur les pages facebook et twetter
- Gestion des inscriptions		





	AUTRES SPECIFICATIONS			
VII.	- La plateforme doit être bilingue (français et anglais)			
	- Après 05 échecs de tentative de connexion la confirmation de reconnexion doit être validée par code			
	- L'utilisateur doit être capable de créer son compte de façon autonome, de changer son mot de passe et de			
	pouvoir restaurer son compte en cas de perte de mot de passe indépendamment de l'administrateur			
	- fixer un time out (temps après lequel une session inactive se déconnecte automatiquement)			
	 Contrôler la qualité du mot de passe et fixer un nombre de caractère minimal; 			
	 Le mot de passe ne doit pas circuler sur le réseau en clair 			
	- matérialiser les champs obligatoires dans les formulaires par des étoiles.			
	 La plateforme doit respecter les principes de sécurité de bases 			

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

N°	ETAPE	ACTION	LIVRABLE
1	Réunion d'échanges entre le Compréhension des bes prestataire et le MINJEC fonctionnels		 Le rapport d'analyse et de compréhension détaillée des besoins.
2	Développement de la plateforme de suivi de financement des projets de jeunes	Programmation en un langage évolué du module.	 Un DVD contenant les fichiers d'installation et de déploiement de la plateforme du FONIJ de suivie de financement
3	Réalisation des Tests	Validation du module.	Procès-verbal recette technique.
4	Mise en service	DémonstrationMise en exploitation.formation	 Procès-verbal de réception provisoire ; Guide utilisateur ; Guide de déploiement

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.

5. Financement

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2021.





6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés , Porte 003, rez-de-jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard le **05 JUILLET 2021 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°002/AAMI/ MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'INCUBATION ET DE SUIVI DES FINANCEMENTS EN LIGNE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Composition du dossier

EXPERTISE REQUISE

Le prestataire est une entreprise ou un groupement d'entreprises. Il sera responsable de la méthodologie et de la réalisation de toutes les activités liées à l'étude et disposant de maîtrise en :

Pour la réalisation de cette étude, Le prestataire/cabinet doit pouvoir fournir les preuves attestant de l'existence dans son unité d'au moins (03) ingénieurs réunissant les aptitudes ci-après et pouvant travailler de manière séparée ou ensemble :

Experts principaux

Tous les experts appelés à exercer une fonction importante dans l'exécution du contrat sont désignés par les termes "experts principaux". Les experts principaux sont ceux qui vont s'impliquer dans la préparation, la réalisation de l'étude, de l'élaboration et la présentation des rapports.

Expert principal 1 : Chef d'équipe

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la gestion de projet ;
- Justifier d'une bonne connaissance du secteur jeunesse ;

Expert 2:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un bac+3 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web :
- Justifié d'une très bonne expérience dans la maitrise des technologies JAVA.

Expert 3:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web
- Etre certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maitrise des technologies JAVA;

Expert 4:

Qualifications et compétences

- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application.
- Avoir au moins deux (03 ans) d'expérience.

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

1. Volume 1: Dossier administratif

- 1. l'Accord de groupement, le cas échéant ;
- 2. pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).
- 3. Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

24/06/2021



- 4. Attestation d'immatriculation ;
- 5. L'attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;
- 6. une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- 7. L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;
- 8. Le plan de localisation du candidat ;
- 9. Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces c et f.

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

2. Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

a. L'organigramme complet du candidat ;

la liste du personnel d'encadrement du candidat ;

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, une copie du diplôme, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

v Expert principal 1 : Chef d'équipe

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web ;
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la gestion de projet ;
- Justifier d'une bonne connaissance du secteur jeunesse.

v Expert 2:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un bac+3 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web :
- Justifié d'une très bonne expérience dans la maitrise des technologies JAVA.

v Expert 3:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web ;
- Etre certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maitrise des technologies JAVA;

v Expert 4:

Qualifications et compétences

- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application ;
- Avoir au moins deux (03 ans) d'expérience.

c. la liste du personnel d'Appui et de Support

Le personnel d'appui se répartit comme suit :

- Un comptable disposant d'un diplôme de BAC+2 en comptabilité et ayant au moins cinq ans d'expérience ;
- Un (1) Responsable administratif;
- Un (1) Chauffeur.

d. Les références du candidat

Les références présentées par le consultant et/ou le Groupement seront validées sur la base des pièces justificatives dûment signées par les bénéficiaires de prestations (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué). Le candidat devra avoir les références dans les domaines suivants :

- 01 référence dans le développement des applications web d'au moins 40 millions
- 01 référence dans le développement des applications mobiles non connecté d'au moins 15 millions



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



- (02 références) la fourniture d'équipements informatique d'au moins 40 millions chacun.

8. Critères d'évaluation

a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du IX.1 et IX.2 du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 152/246 24/06/2021



b- Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
	Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Quinze (15) points
2	Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	Vingt (20) points
3	Moyens humains à mobiliser (Qualification et expérience des experts)	Trente (30) points
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	Dix (10) points
5	Compréhension de la Mission	Vingt (20) points
6	Présentation du dossier de candidature	Cinq (05) points

9. Renseignements Complémentaires

La durée de l'étude est de soixante (60) jours.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70 ou de la Coordination Nationale de l'ONJ-Yaoundé, TEL.: 222 22 73 63 / 677 60 17 55 /222 22 74 36.

10. Evaluation et publication des resultats

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 15 Juin 2021

Le MINISTRE

MOUNOUNA FOUTSOU





AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offre	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
005/AONO/ASCNPD/ CIPM/2021	Acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANGà l'ASCNPD	B.E.P-INFO B.P: 4355 Yaoundé Tél : 697 820 999 N°RCCM: RC/YAO/2012A/3342	29 442 825 FCFA	45 jours
		N°Cont : P098000540963F		

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours. Faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI





COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRESN°03/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-BEC/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TCHONTE ZEMEKAM DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA (MAITRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Par décision ////03 /D/CBKA/SIGAM/2021. du 10/03/2021 Porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, qu'est déclaré adjudicataire du marché Suscité, l'entreprise ETS BERRIN B.P.: 615 DOUALA; Tel 675 43 82 52 / 699 59 90 54 pour un montant de 29 903 562 (Vingt Neuf Million Neuf trois Milles cinq cent Soixante-deux) FCFA, courant un délai de 03 (trois) Mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

L'entreprise ERTA SARL BP 7564 Doualaest déclaré adjudicataire du Marché pour l'exécution des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

<u>Montant TTC</u>: Deux cent cinquante-sept millions cent quarante-deux mille neuf cent vingt-cinq (257 142 925) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le responsable dudit groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Les soumissionnaires CAPUTRACO, SMAR, NAZACAM, SCORB, DAGAPPI, DREAM LAND et SIBA éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 021/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 16 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

L'entreprise ci-après désignée, a été retenue adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 005/AONO/MINEFOP/CIPM/2021 du 22 mars 2021 pour l'acquisition des véhicules au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, selon les conditions ci-après :

Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
CMC (Central Motors Cameroun) BP 15 326 YAOUNDE	100%	108 000 000 FCFA	60 jours	Offre satisfaisante et moins disante, attributaire du Marché

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus désignée, attributaire de la Lettre-Commande est invitée à prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, pour finalisation du projet de Contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction susvisée, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY





MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00000030/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021 POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPE DE CONSULTANTS NATIONAUX EN VUE DE MENER DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE 3600 BLOCS TOILETTES AVEC POSTE D'EAU DANS LES 360 COMMUNES DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINEE 2021

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA), BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Restreintpour la sélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou groupe de consultants nationaux en vue de mener des études de faisabilité pour la construction de 3600 blocs toilettes avec poste d'eau dans les 360 Communes du Camerounpar le Budget d'Investissement Public 2021 (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres Restreint

Il concerne la réalisation de l'étude de faisabilité de construction des 3600 blocs toilettes avec poste d'eau sous forme d'édicules publics, assorti de stratégie de gestion communale dans les 360 Communes du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnelsdes prestations à réaliser dans le cadre de ce marché sont de : cinquante millions (50 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La mission est constituée d'un (01) lot unique diviséen cinq (05) zones d'intervention couvrant les 360 Communes suivantes :

zones d'intervention	Localités du Cameroun	Nombres de Communes
1.	Communes des Régions de l'Adamaoua (21) et de l'Est (33)	54
2.	Communes des Régions de l'Extrême-Nord (47) et du Nord (21)	68
3.	Communes des Régions de l'Ouest (40) et du Nord-Ouest (34)	74
4.	Communes des Régions du Littoral (34) et du Sud-Ouest 31)	65
5.	Communes des Régions du Centre (70) et du Sud (29)	99

5. Participation et origine





La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	Bureau d'Etudes	adresses
01 COMPETING SARL		BP 6718 DOUALA Tel : 699501177
02	Groupement ERA-Cameroun & WWRU	YAOUNDE Tel : 671092881
03	Green Power Cameroon SAS	BP1191 Yaoundé Tel : 243706620

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021, du MINEE.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12,B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 61 83, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics,3 ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12,B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 6183, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**. L'original de cette quittance de versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Téléphone, Fax, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics,3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12,B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 22 83 13, au plus tard **le 16 Juillet 2021à 14 heures locales** sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°0000030/AONR/MINEE/CIPM/2021 DU 22 Juin 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE 3600 BLOCS TOILETTES AVEC POSTE D'EAU DANS LES 360 COMMUNES DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT BIP 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offresest de :six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de : un million (1 000 000) FCFA (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances, dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.





12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- a) L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 16 Juillet 2021 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sise au quartier Omnisport à Yaoundé.
- b) L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques.

NB: Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite suivant une notation sur 100 points sur la base des critères de qualification ci-dessous a. Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- d) note technique inférieure à 70 points;
- e) absence d'une preuve financière d'un montant supérieure ou égale à 10 millions de francs CFA;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution d'un Marché antérieur au cours des trois dernières années :
- g) Absence d'un prix unitaire quantifié;
- h) Présence d'une information financière dans l'offre administrative technique
- b. Critères essentiels
- L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points en présentant des justificatifssur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

1. Présentation (3 points)		
2. Organisation du BET (5 points)		
3. Bilan comptable des trois(3) dernières années (3 points)		
 Expérience Générale du BET durant les dix (10) dernières années dans le domaine de l'eau e de l'assainissement des eaux usées et excreta (5 points) 	et	
5. Expérience dans la réalisation des études de faisabilité des ouvrages hydrauliques et d'assainissement « autonome » des dix (10) dernières années (23 points)		
6. proposition technique (18 points)		
7. Moyens humains (31 points).		
8. Moyens matériels (12 points)		

Seule la soumission ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de points sera admise à l'analyse financière.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

24/06/2021



15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Energie attribuera le Marché au soumissionnaire qui présentera une meilleure offre technique et dont l'offre financière aura étéévaluée la moins-disante et jugéesubstantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres Restreint.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Gestion des Ressources, Sous-direction de l'Assainissement Liquide du Ministère de l'Eau et de l'Energie, face centre divisionnaire des impôts de Yaoundé V. BP: 70 Yaoundé.

YAOUNDE le 22 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES
N°06/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-ROUTES/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINES ROUTES RURALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM,
REGION DE L'OUEST. L0T2 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE LYCÉE DE BABOATÉCHEFFERIE BANFELOUK (EN CONTOURNANT LA CHEFFERIE) EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE BANKA (MAÎTRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Par décision °///////D/CBKA/SIGAM/2021. du 10/03/2021 Porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, qu'est déclaré adjudicataire du marché Suscité, l'entreprise ETS L'AURORE, BP: 1271-BAFANG, TEL: 677 57 80 01 pour un montant de 29 993 462 (Vingt-neuf million neuf cent quatre-vingt-treize mille quatre cent soixante-deux) FCFA, courant un délai de 03 (trois) Mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 162/246 24/06/2021



PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT COMPTABLE, D'UN ASSISTANT AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX ET D'UN ASSISTANT POUR LE RESPONSABLE REGIONAL DE L'ANTENNE DU PROJET DE LA REGION DU SUD OUEST FINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 163/246 24/06/2021



1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun est en train d'améliorer son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux, avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement.

A cet effet,le Gouvernement a d'abord expérimenté de 2013 à 2015, un programme de transferts monétaires ordinaires au profit de 2.000 ménages dans deux communes, puis a mis en œuvre le Projet Filets Sociaux (PFS) de 2015 à 2019, avec l'appui financier de la Banque mondiale, au profit de 82.000 ménages bénéficiaires dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-Ouest et dans les villes de Yaoundé et Douala.

Il a ensuite engagé le processus d'extension des programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de la mise en place de sa Politique Nationale de Protection Sociale, en tenant notamment compte des conséquences des chocs actuels liés à l'insécurité dans certaines régions, aux troubles sociopolitiques dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest et à la crise sanitaire actuelle (COVID-19), sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Dans cette perspective : (i) le Gouvernement s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes de manière progressive depuis 2019, (ii) il a signé avec la Banque mondiale, un Accord de crédit et un Accord de don pour un financement additionnel des activités du Projet pour la période 2019-2022 dans le cadre du Guichet IDA18, (iii) il a signé avec l'Agence française de Développement, une Convention d'affectation de l'appui budgétaire sectoriel du 3ème C2D pour le financement des activités du Projet pour la période 2020-2022.

Le nombre de ménages bénéficiaires passera ainsi de 2.000 ménages pour la période 2013-2015 à 82.000 pour la période 2015-2019 et à environ 350.000 pour la période 2020-2022. Au cours de la même période, le nombre de communes bénéficiaires passera de 2 communes choisies dans 2 régions à 36 communes choisies dans 5 régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé et à un peu plus de 120 communes choisies dans l'ensemble des régions.

Le PFS se met en œuvre à travers quatre types de programme : (i) le programme de transferts monétaires ordinaires (TMO) directs doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages, (ii) le programme de transferts monétaires d'urgence (TMU), (iii) le programme de transferts monétaires en échange de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et (iv) le programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre le COVID-19 (TMU-COVID-19).

Le Gouvernement met un accent particulier sur l'accompagnement des bénéficiaires qui permet de les emmener à : (i) améliorer leurs conditions de vie, (ii) se prendre en charge à la fin du Projet, (iii) ne pas retomber dans leur situation de départ et (iv) ne pas être d'éternels assistés. En plus des séances de sensibilisation et de formation organisées pour les bénéficiaires, le Projet a introduit des activités particulières pour le développement de la petite enfance à travers les pratiques familiales essentielles et les crèches mobiles. Le Projet compte par ailleurs introduire les activités de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre.

Le financement additionnel de l'Accord de don du Guichet IDA18 en faveur des quatre projets (Santé, Education, PNDP et Filets Sociaux) permet de mettre en œuvre les activités des quatre Projets selon une Approche Intégrée dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est à travers le Manuel commun de procédures de l'approche intégrée. Il s'agit, entre autres, du ciblage, de la gestion des plaintes, de la coordination, de la concertation des quatre Projets.

Pour assurer la gestion efficace du surcroit d'activités du Projet généré par les financements additionnels et l'augmentation du nombre de bénéficiaires en tenant compte du surcroit de la charge de travail y afférent, le projet compte utiliser une partie des fonds de l'appui budgétaire du gouvernement pour recruter (i) un assistant au comptable, (ii) un assistant au spécialiste en passation des marchés à l'Unité de gestion du Projet, et un assistant au Responsable régional de l'antenne du Sud-Ouest du Projet.





2. Consistance des prestations

POSTES, ZONES D'INTERVENTION, MISSIONS ET PROFILS ASSISTANT COMPTABLE

Fonction et attributions

L'Assistant Comptable a pour mission d'assister le Comptable dans l'accomplissement de sa mission. Sous l'autorité de ce dernier, il :

- est responsable de l'imputation et de l'enregistrement des opérations quotidiennes du projet ;
- assiste le comptable dans la tenue de la comptabilité générale, analytique et budgétaire;
- assiste le comptable dans la mise à jour et la conservation des écritures et des comptes ;
- assiste le comptable dans la préparation des états de rapprochement bancaire des comptes et de leur présentation au Spécialiste en Gestion, Financière et Comptable;
- participe au suivi des opérations financières du compte spécial (engagement, retrait, règlement, états de rapprochements bancaires) du projet ;
- veille au respect des procédures de gestion financière (éligibilité, efficacité des dépenses)
- veille au respect de la transparence dans l'utilisation des ressources du projet ;
- participe à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel semestriel ou annuel des plans d'exécution du projet ;
- participe à la préparation et l'assistance aux missions d'audit financier et à la mise en œuvre des recommandations pour améliorer la gestion ;
- veille au respect des dispositions du manuel de procédures ;
- participe à la codification les immobilisations et saisie des fiches ;
- assiste le RAF dans l'exécution de ses travaux notamment, dans le suivi de l'exécution du budget approuvé par le Comité de pilotage, des paiements aux fournisseurs, prestataires, consultants et bénéficiaires du Projet, le contrôle et l'approbation des états de rapprochement bancaire mensuels du compte bancaire, la préparation des rapports de suivi financier ainsi que les états financiers annuels consolidés :
- effectue toute autre tâche, relevant de ses compétences, que le comptable, le RAF ou le Coordonnateur pourrait juger utile de lui confier dans le cadre de ses fonctions.

Profil recherché

Les candidats au poste d'Assistant Comptable devront avoir :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines de la comptabilité, des finances ou de la gestion des entreprises au moins de niveau BAC plus 2 ;
- une expérience dans la comptabilité de Projets de développement est souhaitable ;
- une connaissance et/ou expérience des règles et procédures financière et comptable et de décaissement des projets de développement financés par la Banque mondiale ou par un autre Bailleur de Fonds ;
- un niveau de connaissance acceptable de l'utilisation du logiciel TOM2PRO nécessitant un faible niveau de supervision ou d'encadrement à l'utilisation dudit logiciel ;
- une connaissance de l'outil informatique, et des logiciels courants (Word; Excel; Power point ; Email ; et autres outils de communication) ;
- une aptitude à organiser son travail et à travailler en équipe ;
- Disposer d'une bonne connaissance des circuits administratifs.

ASSISTANT AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

Fonction et attributions

D'une manière générale, l'Assistant au SPM (l'ASPM), sous la supervision du SPM, est amené

à suivre toutes les activités de passation des marchés dans le cadre de l'exécution des activités du Projet. Sans que cette liste soit exhaustive, l'ASPM est appeler à :

- participer à la mise à jour des données du plan de passation des marchés du Projet,
- participer à la préparation des dossiers d'Appel d'Offres de travaux ou de fournitures, et de demande de propositions pour les services de consultants. Veiller à ce que ces dossiers soient conformes aux observations des diverses Commissions de passation des marchés concernées;
- participer à la mise à jour, à la préparation des Avis d'Appel d'Offres de fournitures, ainsi que les Avis à Manifestations d'Intérêt pour les services de consultants, et veiller à leur publication ;
- assister à vérification de la qualité (i) des termes de référence, et (ii) des spécifications techniques ;
- participer à la préparation des marchés et les finaliser ;
- participer à l'établissement et la notification des ordres de service de commencer les travaux ou les prestations ;
- élaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions de biens et de service prévus sur le financement du Projet;
- participer à l'encadrement ou éventuellement assurer le secrétariat des sous commissions d'analyse, avec voix non délibérative, et s'assurer que les rapports d'évaluation des offres reçoivent les approbations nécessaires des institutions compétentes de l'Administration (Commissions, MINMAP) avant de requérir l'avis du bailleur de fonds concerné; assurer la mise en place et la mise à jour d'un système d'archivage incluant toutes les pièces nécessaires à la revue a posteriori des auditeurs et des missions de supervision;
- assister autant que possible dans les actions de renforcement de capacités de certains cadres du Projet en matière de Passation des Marchés.
- produire un état d'avancement des travaux sur le terrain, des fournitures et des prestations intellectuelles en liaison



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



avec les services techniques;

- veiller à la mise en place à temps des comités de réception des prestations, des fournitures des travaux;
- faire un classement de la documentation issue de la passation des marchés et du suivi des contrats (factures, décomptes, procès-verbaux de réception, preuve de paiement, rapports d'avancement des travaux...);
- anticiper la résolution des conflits liés à la gestion des contrats ;
- produire un tableau de suivi de passation et d'exécution des marchés des différents acteurs et relancer autant que possible les différents acteurs intervenant dans le processus de passation des Marchés et de gestion des contrats afin d'éviter les retards dans la mise en œuvre des activités.

Profil recherché

Les candidats au poste d'ASPM devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- avoir au moins une maîtrise ou un diplôme universitaire (BAC + 4) en passation des marchés ou dans une des disciplines pertinentes suivantes : ingénierie, droit, économie, ou domaine connexe ;
- avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle dans la passation des marchés ;
- avoir exercé au moins pendant deux (02) ans à un poste de responsabilités similaires dans un projet sur financement Banque Mondiale ou une institution similaire ou dans le secteur public ou privé ;
- avoir une parfaite connaissance des procédures de passation de marchés de la Banque Mondiale et des autres bailleurs :
- avoir une connaissance et une compréhension suffisantes de la gestion de projet des bailleurs de fonds, ainsi que du cycle du projet ;
- maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint), ainsi que les outils de communications tels que les courriels ;
- être apte à travailler en équipe ;
- être apte à travailler efficacement sous pression ;
- avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- avoir une excellente capacité de communication écrite et orale de l'une des langues que sont le français et l'anglais, et bonne connaissance de l'autre;

ASSISTANT(E) POUR LE RESPONSABLE REGIONAL DU PROJET FILETS SOCIAUX DE LA REGION DU SUD-OUEST

Fonction et attributions

Sous la responsabilité du Responsable régional du Projet, l'assistant(e) de l'antenne régionale aura pour missions, sans que cette liste soit exhaustive :

- d'assurer la rédaction des comptes rendus des réunions auxquelles il (elle) participe ;
- d'assurer l'organisation et l'animation d'un système de circulation de l'information au sein de l'antenne régionale ;
- d'assurer la gestion des courriers et courriels ;
- d'assurer la gestion du standard téléphonique ;
- d'assurer la rédaction des correspondances ;
- d'assurer la gestion du calendrier des rendez-vous ;
- d'assurer l'organisation, la mise à jour et l'archivage des correspondances et autres documents de service ;
- d'assurer l'organisation des réunions et des missions de l'antenne régionale du Projet ;
- d'assurer l'organisation et l'animation d'un système de circulation et de suivi des dossiers de l'antenne régionale conformément au manuel de procédures administratives, comptables et financière du Projet ;
- d'exécuter toute autre tâche confiée par le Responsable Régional de l'antenne, le Coordonnateur ou toute autre cadre de l'UGP.

Profil recherché

Le candidat au poste d'assistant(e) de l'antenne régionale doit être de nationalité camerounaise et justifier des qualifications et expérience suivantes :

- Niveau d'études et expérience requise :
 - 1. être titulaire d'au moins d'un Baccalauréat en Secrétariat (BAC G1), en Lettres (A4) ou équivalent ;

avoir une expérience professionnelle d'au moins 03 ans en qualité de Secrétaire ;

avoir une parfaite maîtrise de l'une des deux langues officielles et disposer de bonnes aptitudes dans l'autre langue;

- Compétences techniques :

bonne maîtrise des techniques d'accueil et de réception téléphonique ;

bonne maîtrise des techniques d'archivage et de classement des documents administratifs ;

bonne maîtrise d'au moins trois logiciels (World, Excel, Power point) et internet ;

bonne maîtrise du suivi des plannings et agendas ;

bonne maîtrise de la préparation des réunions et des séminaires ;

capable de travailler dans les conditions de forte pression.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



3. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires (un original et 2 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le vendredi 02 juillet 2021 à 12 heures précises avec la mention :

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/UGP/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT COMPTABLE, D'UN ASSISTANT AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES A L'UNITE DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX ET D'UN ASSISTANT POUR LE RESPONSABLE REGIONAL DE L'ANTENNE DU PROJET DE LA REGION DU SUD OUEST DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE»

4. Critères d'évaluation

Les consultants seront sélectionnés selon la procédure nationale en application des dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

LIEU DE TRAVAIL

L'assistant Comptable et l'Assistant au Spécialiste en Passation des Marchés vont travailler et résider à Yaoundé, siège de l'Unité de Gestion du Projet.

Le lieu de travail de l'assistant du Responsable régional du Sud-Ouest est le Chef-lieu de la région.

DUREE DU CONTRAT

Pour chacun des postes ci-dessus, le contrat sera conclu pour une durée d'un an renouvelable dans la limite de la durée de vie du Projet, avec une période d'essai de 03 mois.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux à Yaoundé, quartier Bastos, derrière Usine Bastos. BP 5838 Yaoundé (Cameroun); Tel: (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email projet.filetssociaux@gmail.com, avec copie à michnjoh@yahoo.fr et andylobe2000@yahoo.fr.

5. Renseignements Complémentaires

Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure. NB : A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

YAOUNDE le 16 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN





PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE N°001/C/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/2021 DU_21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°0005/MINEPIA/PRODEL/UCNP/SNPM/SJPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LE «RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE CHARGEE DE LA CONCEPTION, DU CONTROLE DE QUALITE ET DU SUIVI DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU LANAVET A GAROUA»

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE COORDONNATEUR NATIONAL COMMUNIQUE:

Pays: Cameroun

Agence d'exécution : Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL)

Nom du Projet/Etude: Recrutement d'une maîtrise d'œuvre chargée de la conception, du contrôle de qualité et du suivi

de la mise en place d'un système d'énergie solaire photovoltaïque au LANAVET à Garoua

Financement : IDA P154908 - Crédit 5908- CM

Méthode de sélection : « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultants (SQC) »

Date de publication de l'AMI : 20 Avril 2021 Informations sur les soumissionnaires

N°	NOM	TELEPHONE	ADRESSE	NOTE/100
1.	INTEGC Sarl	+237 699924895	info@integc.cm	<u>49</u>
2.	SOGIN Sarl	+237 677287174	soginsarl@yahoo.com	20
3.	ND BUILTSHINE	+237 694712568	renenanyou@gmail.com	63
4.	RINA & COMETE International	+216 31307800	dg@comete.com.tn	96
5.	Concept Design & Associés	+237 693052018	maxender@gmail.com	43
6.	Innovation Energie Dévelp. (IED)	+33(0)472591320	business@ied-sa.fr	99
7.	ESA Energies	+33(0)328498567	info@esa-energies.com	24
8.	Groupement NEURONNES Sarl/TEP & GSEC	, ,		83
9.	Groupement IDESUN & NUMERIX	+237 699885077	numerixsarl@yahoo.com	87

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME





SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 07/06/2021 POUR LA FOURNITURE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(ST121-Q70-3130)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des chaussures de sécurité à son personnel.

2. Consistance des prestations

Le Fournisseur retenu à l'issue de la présente procédure, devra mettre à la disposition de la SONARA mille (1000) paires de chaussures de sécurité constituées des pointures 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45,46 et 48.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **77.512.500** (soixante-dix-sept millions cinq cent douze mille cinq cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le Marché n'est pas alloti

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ST121-Q70-3130)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/<u>Département des Marchés</u>).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 65.000** (soixante-cinq mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°004.21





9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. <u>L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA)</u> B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré <u>au plus tard le **08/07/2021**à 10h00</u>, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°018.21 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 07/06/2021

FOURNITURE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL DE LA SONARA

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une valeur égale à **FCFA 1.300.000** (un million trois cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.



24/06/2021



13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/07/2021** à10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITÈRES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Descriptif de la Fourniture (DF) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre
- Spécification des quantités à fournir
- Conformité aux caractéristiques techniques
- Engagements et certifications
- Références

14.2. CRITÈRES ÉLIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet;
- N'avoir pas présenté la fiche technique de la chaussure proposée ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.





17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/<u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35

Limbé, le 07/06/2021

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 7 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

TALBA MALLA IBRAHIM





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Bureau d'études **WINNER SARL - BP 6256 Douala**, est déclaré adjudicataire de la lettre commande pour **le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa**, objet de l'appel d'offres national restreint n° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021. **Montant TTC**: **Dix-huit millions (18 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

<u>Montant TTC</u> . Dix-nult fillillons (18 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises <u>Délai d'exécution</u> : six (06) mois.

Le responsable dudit Bureau d'Études est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation de ladite lettre commande.

Les soumissionnaires **MATURIS SARL et CIBAT INTERNATIONAL** éliminés, classés 2e et 3e à l'issue de l'analyse financière, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

L'entreprise *AFRICA DEVEOLPMENT COMPANY (ADC) Sarl, BP 12 588 Yaoundé*est déclarée adjudicataire du Marché **pour l'exécution des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi,** objet de l'appel d'offres national ouvert n° 002/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

<u>Montant TTC</u>: Deux cent quatorze millions sept cent trente-cinq mille quarante-deux (214 735 042) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le responsable de cette entreprise est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Les soumissionnaires ARMADA, SCORB, CAPUTRACO SARL, DGAPPI BTP, Ets DREAM LAND, SIBA BTP SARL et NT COM/ETS AGAPE éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL





PROJET FILETS SOCIAUX

ADDITIF N° 01 RELATIF A L'AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT N°006/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS/2021 DU 11 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGÉES D'EFFECTUER LES PAIEMENTS AUX BÉNÉFICIAIRES DES PHASES G1, G3, G4, G5 ET G6 DU PROGRAMME DE TRAVAUX À HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE / CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS LES COMMUNES DES RÉGIONS DU CENTRE, DE L'EXTRÊME-NORD, DU LITTORAL, DU NORD, DU NORD-OUEST, DE L'OUEST, DU SUD ET DU SUD-OUEST

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Au lieu de	Lire
doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le	5. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse ci-dessous au plus tard le mardi 29 juin 2021 à 16 heures précises avec la mention :

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN





MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

L'entreprise ERTA SARL BP 7564 Doualaest déclaré adjudicataire du Marché pour l'exécution des travaux de construction de 310 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021.

<u>Montant TTC</u>: Deux cent cinquante-sept millions cent quarante-deux mille neuf cent vingt-cinq (257 142 925) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : cinq (05) mois.

Le responsable dudit groupement est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

Les soumissionnaires CAPUTRACO, SMAR, NAZACAM, SCORB, DAGAPPI, DREAM LAND et SIBA éliminés, sont priés de bien vouloir retirer sous quinzaine, leurs offres. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE MBALANG À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU **DÉVELOPPEMENT.**

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi nº 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat;

Vu la Loi n°2012/014 du 21 décembre 2012 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013:

Vu la Loi nº 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ; **Vu** le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021:

Vu l'Appel d'Offres National Ouvertn°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2021 pour l'acquisition pour l'acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANGà l'ASCNPD ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD :

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse :

Considérant les nécessités de service :

DECIDE

Article 1:

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvertn°005 /AONO /ASCNPD /CIPM /2021 relatif à l'acquisition du matériel pour l'équipement du centre de MBALANGà l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement : BIP ASCNPD exercice 2021 imputation : 2021 348 01 330 000 204 300.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
B.E.P-INFO	29 442 825 FCFA	45 jours
B.P: 4355 Yaoundé Tél : 697 820 999		
N°RCCM: RC/YAO/2012A/3342		
N°Cont : P098000540963F		

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

24/06/2021







MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

la Constitution; VU

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission VU d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de VU Gestion des Zones Industrielles :

le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises VU publiques;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

l'Appel d'Offre National Ouvert n° 002/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021 **pour l'exécution des** travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi;

le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ; VU

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 15 Juin 2021.

DECIDE:

Article 1er: L'entreprise AFRICA DEVELOPMENT COMPANY (ADC) SARL-BP 12 588, est attributaire du marché pour l'exécution des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bonaberi, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Juin 2021 :

Article 2 : Le Directeur Général de l'entreprise AFRICA DEVELOPMENT COMPANY (ADC) SARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 179/246 24/06/2021



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 250 ML DE ROUTE EN PAVÉS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

VU la Constitution :

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

VU le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles :

VU le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles :

VU le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

VU la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

VU l'Appel d'Offre National Restreint n° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021 **pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa** ;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 18 Juin 2021.

DECIDE:

Article 1er: Le Bureau d'Études WINNER SARL – BP 6256 Douala, est attributaire de la lettre commande pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de 250 ml de route en pavés dans la zone industrielle de Bassa, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2021 du 18 Mai 2021;

Article 2: Le Directeur Général du Bureau d'Études WINNER SARL est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le MAIRE

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 180/246 24/06/2021



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES **ZONES INDUSTRIELLES**

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'EXÉCUTION DE LA TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAGZI

la Constitution; VU

VU la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises Publiques ;

le Décret n° 2019/205 du 24 avril 2019 portant transformation en société à capital public de la Mission VU d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles ;

le Décret n° 2019/206 du 24 avril 2019 portant approbation des statuts de la Mission d'Aménagement et de VU Gestion des Zones Industrielles ;

le Décret n° 2018/855 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises VU publiques;

VU la résolution n° 008/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 donnant délégation des pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour la désignation des Présidents et les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés et du Comité d'Arbitrage de d'Examen des recours ;

la résolution n° 007/11/2019/MAGZI/CA du 27 novembre 2019 portant adoption des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés, de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés et du Comité d'Arbitrage et de Gestion des recours ;

VU La Décision N° 00111/06/2020/MAGZI.SA/PCA/EEJS du 1^{er} Juillet 2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAGZI ;

l'Appel d'Offre National Ouvert n° 004/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Mai 2021 pour l'exécution de la troisième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua;

le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;

VU la lettre portant proposition d'attribution de la CIPM en date du 15 Juin 2021.

Article 1er :Les Établissements JES & YAM - Tél. : 698 65 34 24, sont attributaires du marché pour l'exécution de la troisième phase des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Koumé-Bonis à Bertoua, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/MAGZI SA/CIPM/2021 du 17 Juin 2021;

Article 2 : Le Directeur Général des Établissements JES & YAM est invité à se présenter à la Direction Générale de la MAGZI (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés) pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 181/246 24/06/2021



PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

DECISION N°002/D/MINADER/CAB/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 22 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS PUBLICS DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DE L'EXERCICE 2021 RELATIFS À LA RÉALISATION DES PARCS À BOIS D'ANACARDIERS AU PROFIT DU PADF-CAJOU;

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

DECIDE

<u>Article1er</u>: Les bons de commandes, objet de la demande de Cotation N°002/DC/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 du 19 mai 2021 relative à la réalisation des parcs à bois pour le compte du PADF-CAJOU inscrite au BIP 2021 et soumise à l'examen de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADF-CAJOU, sont attribués aux soumissionnaires ci-après et suivant le tableau ci- dessous.

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION			
N° LOT	REF	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE PONTANT TTC DELA			
					(jours)	
<u>01</u>	DC 002	LOT1 : Réalisation des parcs à bois à l'Extrême-Nord	ETS MASSA	<u>4 913 000</u>	<u>30</u>	
<u>02</u>	DC 002	LOT2 : Réalisation des parcs à bois au Nord	ETS MIYETTI ALLAH	<u>4 913 000</u>	<u>30</u>	
<u>03</u>	DC 002	LOT3 : Réalisation des parcs à bois au Meiganga	ETS LES MERVEILLES	<u>4 770 000</u>	<u>30</u>	

GAROUA le 22 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 182/246 24/06/2021



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 066/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 10 JUIN 2021 POUR LA POUR LA FOURNITURE D'UNE GRUE TELESCOPIQUE MOBILE SUR ROUES A LA SODECOTON

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'une grue télescopique mobile sur roues à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la **fourniture d'une grue télescopique mobile sur roues** à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **400 000 FCFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.



page 183/246 24/06/2021



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigée en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 14/07/2021 à 15heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 066/21/AOIO/SDCC/CIPM

DU 10 JUIN 2021 POUR LA POUR LA FOURNITURE D'UNE GRUE TELESCOPIQUE MOBILE SUR ROUES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée, en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua, dans un délai de **120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **8 000 000** FCFA et valable pendant trente (30)jours au-delà de la date limite de validité des offres.





12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 14/07/2021 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

FOURNITURE D'UNE GRUE TELESCOPIQUE MOBILE SUR ROUES A LA SODECOTON

capacité de levage :	40 tonnes minimum
flèche télescopique	30 mètres minimum
Hauteur de levage	35 mètres minimum
portée	





30 mètres minimum



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm







Nombreux d'essieux du camion porteur	2 minimum

Avec:

- un (01) lot de bord complet (roue de secours, cric, outillage, triangles, clé de roue, extincteur ...),
- Manuels d'atelier et catalogue de pièces détachées en français ou en anglais,
- Pièces administratives : carte grise au nom de la SODECOTON et plaques d'immatriculation CEMAC,
- kit de filtres complets pour trois (03) vidanges,
- kit de maintenance pour 2000 heures.
- formation de deux (02) conducteurs et de quatre (04) techniciens pour la maintenance.
- 6 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus et dans la pièce N° 5 du présent DAO;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels:

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (grue mobile ou engins de manutention ou de génie civil) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **200 000 000 FCFA** ; comptant pour 15 % ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à

400 000 000 FCFA; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) où négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières :

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 10 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO





COMMUNE DE NYANON

COMMUNIQUE N°001/C/CNYN/CABM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de NYANON, communique :

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée adjudicataire du marché objet de l'appel d'offre ci-après détaillé.

APPEL D'OFFRES	DESIGNATION
Appel d'offre national ouvert n°01/AONO/ CNYN/MO/CIPM/2021 du 08/02/2021	Travaux de construction de forages équipés PM
	.Chefferie supérieure ELOG MEKA (lot1) . BIN
	. NKONG BAKENEG (lot3)
	.KOMBE (lot4).MBOCK-BIKOMB (lot5) . MAHC

Le représentant des Ets GN BASS BUSINESS est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à pour l'établissement de son projet de marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au service des marchés de la Mairie, retirer leurs offres seront détruites conformément à la règlementation en vigueur.

NYANON le 1 Avril 2021

Le MAIRE

PAGLAN NOUGA Réné Bertrand



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 190/246 24/06/2021



SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°033/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°005.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 DU 26/04/2021 RELATIF À "LA MIGRATION DE L'OUTIL DE PROTECTION DES DONNÉES VERS NETBACKUP"

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

DÉCISION N°033/SONARA/DG/CAB DU 15/06/2021

DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°005.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 DU 26/04/2021

RELATIF À "LA MIGRATION DE L'OUTIL DE PROTECTION DES DONNÉES VERS NETBACKUP"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution :

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques .

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques :

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA;

Vu la correspondance n°CIPM/S136/INF/005.21 du 10 juin 2021 portant infructuosité de l'Appel d'Offres n°005.21/AONO/SONARA/CIPM/2021;

DÉCIDE :





Article 1: L'Appel d'Offres n°005.21/AONO/SONARA/CIPM/2021 du 26/04/2021 relatif à la migration de l'outil de protection des données vers Netbackup, est déclaré infructueux.

Article 2: La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

LIMBE le 15 Juin 2021

Ampliation:

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) CIPM/SONARA - (4) Chrono - (5) ArchivesONOU Jean Paul Simo





COMMUNE DE BANKA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES N°04/AONO/CBKA/SIGAM/CIPM-BEC/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
POSTE AGRICOLE DE BADOUMVEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT
NKAM, REGION DE L'OUEST. EN PROCÉDURE D'URGENCE.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA
(MAÎTRE D'OUVRAGE),

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Par décision °/ / / / / 04/D/CBKA/SIGAM/2021, du 10/03/2021 Porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres suscité, qu'est déclaré adjudicataire du marché Suscité, l'entreprise ETS NDC B.P.: 12831 YAOUNDE Tel 696 29 84 30 / 699 68 27 10 pour un montant de 22 997 808 (Vingt Deux Million Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Huit) FCFA, courant un délai de 03 (trois) Mois à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution dudit Marché.

BANKA le 16 Mars 2021

Le MAIRE

EPANDA NYAMBE Ebenezer



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 093/AOIO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 04/05/2021 POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL SELON LA NORME ISO 14001 VERSION 2015 AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

	Téléch	arger la piece d'origine Affichage Web	
Autres			
Au lieu de	·		
n/a			
Lire plutot	t		
N°	DESIGNATION	AU LIEU DE	LIRE
1	Termes de référence	II. CONSISTANCE DE LA MISSION Phase 3 : Planification et support	II. CONSISTANCE DE LA M Phase 3 : Planification et sup
		Environnementale 14001: La formation IMPLEMENTER: (une): Le Benchmarking	ce de la Démarche e s Nombréidempaifsicipants à la forma 2015, 01; certifiante LEAD
Le reste sa	ans changement./-		ISO

DOUALA le 18 Juin 2021 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL NGO'O Cyrus





MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0002/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 17 JUIN 2021 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA PRODUCTION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU SYSTEME INFORMATISE DE DELIVRANCE DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITE

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Contexte

Dans l'optique de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à la conception d'un schéma directeur en vue de la production de la carte nationale d'invalidité, le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines des systèmes d'information, de développement des logiciels, de sécurité informatique , et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation des études pour la production d'un schéma directeur informatique du système informatisé de délivrance de la carte nationale d'invalidité.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines des systèmes d'information, de développement des logiciels, de sécurité informatique, régulièrement immatriculés, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné. A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2021.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2ème étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 05 JUILLET 2021 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0002/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 17 JUIN 2021. RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES POUR LA PRODUCTION D'UN SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU SYSTEME INFORMATISE DE DELIVRANCE DE LA CARTE NATIONALE D'INVALIDITE». « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une





enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT	
A.1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du consultant ou du cabinet de consultants.	
A.2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance	
A.3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	
A.4	La photocopie de la carte de contribuable	
A.5	L'attestation de non redevance	
A.6	La photocopie du registre de commerce	
A.7	La photocopie de l'attestation de localisation et du plan de localisation	
A.8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)	

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :





N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE	
	Références du consultant ou du cabinet de consultants: le	
B.1	candidat présentera les références tout en précisant la liste des	
	domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les	
	prestations prévues dans le présent avis au cours des dix (10)	
	dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être	
	justifiée par les éléments suivants :	
	- le nom du Maître d'Ouvrage ;	
	- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière	
	pages);	
	 le lieu d'exécution du projet ; 	
	- la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne	
	exécution délivré par le	
	Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée	
	de la caution de bonne fin.	
	Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est	
B.2	une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre	
	pour la réalisation desdites prestations ;	
	La compréhension de la mission	
	Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes	
1	de la démarche à suivre ;	
	Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra	
	proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la	
	réalisation des prestations.	
	PERSONNEL	
B.3	Les consultants ou cabinets de consultants doivent disposer	
	d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des	
	connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et	
	doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de	
	la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :	
	Pour le Chef d'équipe, Responsable de la Planification et de	
	la Supervision de l'activité:	
	Un Ingénieur en Informatique (BAC + 5 au moins) ou équivalent,	
	justifiant de 10 années d'expérience au moins dans les systèmes	
	d'information ;	
	Pour l'équipe de consultation, disposer d'au moins :	
	Un expert en Génie Logiciel (Bac + 3 au moins) ou équivalent,	
	justifiant de 05 ans d'expérience dans l'analyse et la conception	
	des systèmes d'information, une connaissance des techniques	
	d'authentification et notamment la biométrie ;	
	Un expert en Sécurité Informatique (Bac + 3 au moins), justifiant	
	de 05 ans d'expérience dans le domaine ;	
1	Un expert Développeur des Logiciels (Bac + 3 au moins en	
1	informatique ou équivalent), justifiant de 05 ans d'expérience	
1	dans le domaine des applications, notamment les applications mobiles ;	
1	Le consultant ou cabinet de consultants devra fournir la liste du	
1	personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place	
	pour la réalisation des prestations et définir les affectations	
	proposées, accompagnée :	
	Des Curricula Vitae de son personnel, datant de moins de trois	
	(03) mois et signés	
	de chaque expert ;	
1	De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité	
1	compétente	
	De la photocopie du diplôme le plus élevé de chaque expert ;	
	De la définition des affectations de chaque expert.	

7. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après : Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme; Fausse déclaration ou document falsifié ; Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100)





Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

i. Présentation de l'offre : 03 points

ii. Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception): 20 points iii. Personnel (Qualifications et expériences): 55 points iv. Plan de travail et méthodologie: 12 points v. Moyens matériels et logistiques: 10 points.

N°	Critères	Répartition	Notation		
	d'évaluation de base		Points	Points Tot	
		Sommaire général	0,5	3	3
1	Présentation des dossiers de consultation	Sommaire de chaque partie	0,5		
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5		
		Lisibilité	0,5		
	Intercalaire de couleur		0,5		
		Reliure	0,5		
2	Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires	Nombre de missions réalisées pour les études en général	0	0	8
			1 à 3	2	
			4 à 6	4	
			7 à 9	8	
		Nombre de missions réalisées en lien avec l'un des domaines concernant les systèmes d'information, la biométrie, la sécurité informatique ou le développement des logiciels.	0	0	12
			1 à 3	3	
			4 à 6	6	
			7 à 9	9	
		Ç	10 à 12	12	





						•
3	Personnel (Qualifications et expériences)	alifications et	0	0	17,5	
			1 à 3 ans	4		
			4 à 6 ans	8		
			7 à 9 ans	13		
			? 10 ans	17,5		
			0	0	12,5	
			1 à 2 ans	3,5		
		E office de lle control	3 à 4 ans	7		
		Expérience de l'expert en Génie Logiciel	? 5 ans	12,5		
		Expérience de l'expert en Sécurité Informatique	0	0	12,5	
		Securite informatique	1 à 2 ans	3,5		
			3 à 4 ans	7		
			? 5 ans	12,5		
			0	0	12,5	
		Expérience de l'expert Développeur des Logiciels	1 à 2 ans	3,5		
			3 à 4 ans	7		
PUI IIS SUI	I Gerra (100), Seroira			inique au n 12,5	noins éga	le à soixante-dix (70)
Toute far	lisse décatation en	es informations entraînera la rainera de rejet de l'observe de	ଥିମଧିଟି d onsultant. ⁴ liste restreinte de consultants pré		12	
A l'issue (e Mightesenteuman	ਹਿਆਫਿਤਫਾਸਿਕਸਾਵਿਤtation d'intérêt, une liste Compréhension de la mission				
	uation et publication	on des resultats				
ayant o d'Offres Républi	otenu une note tec National Restreint que du Cameroun	abinets de constitudats dont nnique de soixante-dix (70) r Gun senagrante sello xés régre et notam de nét le decret n°2	oints sur cent (s et procédu ? es	100) au mo s définies pa	ins seror ar les déc	t pré qualifiées pour l'Appel rets et arrêtés en vigueur en
Camero 5	Moyens matériels	Ordinateur	4			YAOUNDE le 17 Juin 2021
	et logistiques	Imprimante, scanner	2		10	Le MINISTRE
		Logiciels	2	NGUE	NE NÉE I	KENDECK PAULINE IRÈNE
		Véhicule	1			
		Matériel de communication				
	Total				100	





COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CD/CIPM/2021 DU 29 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BWASSALO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'Entreprise JUST ALL SERVICES SARL, BP 17204 Douala, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de 28 354 943FCFA TTC (vingt-huit Millions trois cent cinquante quatre mille neuf cent quarante trois) et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 17 Juin 2021

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin





COMMUNE D'ABONG-MBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES IMATIGNAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 BIS/AONO/C.AM/CIPM/2021 DU 07 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ÉQUIPÉ DE DEUX REMORQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 35101641202 2275 821

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition d'un tracteur équipé de deux remorques dans la commune D'ABONG-MBANG, Département du HAUTNYONG, Région de l'Est (lot unique)

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres porte sur l'acquisition d'un tracteur équipé de deux remorques dans la Commune d'ABONG-MBANG.

3. Cout Prévisionnel

50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC;

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais et Installées en territoire camerounais.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public-MINDDEVEL,EXERCICE 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la CommuneD'ABONG-MBANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale D'ABONG-MBANG.





9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplairesdont un (01) original et six (06) copiesmarqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie D'ABONG-MBANG, au plus tard le **30 JUIN 2021 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES IMATIGNAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 BIS/AONO/C.AM/CIPM/2021 Du 07 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR ÉQUIPÉ DE DEUX REMORQUES DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissementbancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 500 000 (Cinq cent mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances, La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originauxou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent aviset du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunions de la Commune D'ABONG-MBANG le **30 JUIN 2021 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune D'ABONG-MBANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 202/246



14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

- 9.1. Critères éliminatoires :
- 1. Absence de la caution de soumission:
- 2. Pièce administrative falsifiée;
- 3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
- 4. Spécifications Techniques non-conformes;
- 5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 6. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 7. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.
- 9.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

- 1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non
- 2. Chiffre d'affaire des Exercices 2 018 ; 2019 et 2020 Oui/Non
- 3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité, délivrée par une banque del' ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
- 4. Conformité de la fourniture auxspécifications techniques Oui/Non
- 5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70 %des critères de qualification cidessus verront leur offre financière examinée.

15. Attribution

La lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera Jugée conforme :
- 2- technique sera Jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détallsdes prix unitaires,
- du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera Jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrablesauprès de la Commune D'ABONG-MBANG, aux numéros de téléphones : 598 380 275 / 696 709 222.

ABONG-MBANG le 7 Juin 2021

Le MAIRE

OYAL Charmant



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



COMMUNE DE MOLOUNDOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/C.MOL/SG/CIPM/MOL/2021 DU 04/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTIONDES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGUILILI, ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), N/A
IMPUTATION
27 351 01 6412302811279

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Moloundou, lance pour le compte la localité de Nguilili dans l'Arrondissement de Moloundou, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'exécution des travaux de réhabilitation de l'adduction en eau potable dans la localité de Nguilili. Les travaux sont regroupés en un seul lot ainsi qu'il suit:

2. Consistance des prestations

- Mobilisation et installation du chantier ;
- Travaux de réhabilitation du forage existant ;
- Travaux de construction du réseau de distribution :
- Travaux de construction d'un réservoir surélevé ;
- Fourniture et pose d'un kit complet pompe photovoltaïque PS2 4000 C SJ5 25 D y compris toutes suggestions(panneaux solaires + pompe solaire et accessoires);
- Animation -formation et équipement des bénéficiaires

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : 40 000 000(Quarante millions) Francs CFA TTC ;

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, **Exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MOLOUNDOU, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 696 438 116 / 674 707 948, dès publication du présent avis.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 204/246 24/06/2021



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de MOLOUNDOU, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 696 438 116 / 674 707 948, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MOLOUNDOU, d'une somme non remboursable de **cinquante mille** (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07)** exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de MOLOUNDOU, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 696 438 116 / 674 707 948 au plus tard **le 25 JUIN2021 à <u>13</u> heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS/AONO/SG/CIPM/MOL/2021 DU 04/06/ 2021

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ADDUCTION EN EAU POTABLE DANS LA LOCATE DE NGUILILI, ARRONDISSEMENT DE MOLOUNDOU DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

" À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : **huit cent mille (800 000) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de MOLOUNDOU, le **25JUIN 2021 à 14HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MOLOUNDOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.





14. Critères d'évaluation a. Offre Administrative
1) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
2) absence de la caution de soumission
3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures
Règlementaire ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
c. Offre Financière
1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1) La capacité financière Oui/Non
2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Nor
4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura

Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.



a. Offre Administrative 1) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ; 2) absence de la caution de soumission 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire; b. Offre technique 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification. c. Offre Financière 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif; N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées. B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) La capacité financière Oui/Non 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.



a. Offre Administrative 1) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ; 2) absence de la caution de soumission 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire; b. Offre technique 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification. c. Offre Financière 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif; N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées. B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) La capacité financière Oui/Non 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

Obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.



15. Attribution

1)administrative sera jugée conforme

- 2) technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui »supérieur ou égal à 70 % ;
- 3) financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MOLOUNDOU, Service de la Planification et du Développement Local, Tél :674 70 79 48 / 696 147 878

BERTOUA le 4 Juin 2021

Le MAIRE

ALLO. Jean Richard





PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 21 JUIN 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES POUR LES VÉHICULES À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : acquisition des fournitures pour les véhicules à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les prestataires intéressés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr., au plus tard le mercredi 07 juillet 2021 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : «

Demande de Cotations N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 21 juin 2021 relative à l'acquisition des fournitures pour les véhicules à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP). »

5. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, **le mercredi 07 juillet 2021 à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.





6. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives: l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce signé par le service compétent et (viii) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance.

NB: L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou copies certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

2 L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- Le délai de livraison ;
- Les photos/images du matériel à livrer sont produites ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme a celui demandé ;
- Tous les prix unitaires quantifiés ;
- Les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants ;
- La lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- La description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

NB: -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles;

- -Toute offre non conforme sera rejetée.
- 3 Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- 4 La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

7. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

8. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise.

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr.

YAOUNDE le 21 Juin 2021

Le MINISTRE

NGA MARIE MADELEINE



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 211/246



COMMUNE DE DIBOMBARI

PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CD/CIPM/2021 DU 14 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES (BOMONO BA JEDOU, NJOUKI, NGODI, MAKA) DE LA COMMUNE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP / COMMUNE DE DIBOMBARI

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage communique :

L'ETS MENAV HORIZONS SERVICES, BP 10072 Douala - Cameroun, a été attributaire du marché ci-dessus cité pour un montant de 50 000 000 FCFA TTC (cinquante Millions) et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Cet Etablissement est invité à se présenter d'urgence à la Mairie de Dibombari, pour l'établissement de son contrat.

DIBOMBARI le 17 Juin 2021

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 212/246 24/06/2021



COMMUNE DE KENTZOU

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003BIS/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 01/06/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE GBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY. RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

IMPUTATION

N/D

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

N/D

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

40 545 500 F CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation àcet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualificaîion et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE KETTE

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de lacommune de KETTE, Autorité Contract Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de KETTE, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de KETTE à partir du pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de lacommune de KETTE, Autorité Contract Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de KETTE, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de KETTE à partir du pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de laCommune de KETTE (Autorité Contractante), à déposer à la commune de KETTE contre recipissé de dépôt.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention ;

« AVIS DECONSULTATION DEDEMANDÉ DECOTATION

N°003BIS/DC/C-KET/CIPM/2021 DU 01/06/2021 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LA LOCALITE DE GBITI, COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST..

".4 n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Les offres doivent être reçues àl'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée Cotafion. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retoumee au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: le 21/06/2021 à 11 heures Lieu de dépôt : Salle des actes de la commune de KETTE

10. Delai de Livraison

Quatre vingt-dix (90) jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire 1er ordre agre^ par le M^irtere des d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit HUIT CENT DIX MILLE NEUF CENT D FRANCS (810 910)FRS

12. Recevabilité des Offres

ChaQue soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire 1er ordre agre^ par le M^irtere des d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit HUIT CENT DIX MILLE NEUF CENT D FRANCS (810 910)FRS

La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de souniission, cifvront etre iî^Srativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement etre datées de moi de trois (03) mois.

Les offres pan/enues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables,

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera declaree irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Commuite de KETTE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandates qui le souhaitent,

date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis: Le 21/06/2021 à 12 heures

Lieu de dépôt : Salle des actes de la commune de KETTE

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues àhaute voix et seront secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KETTE, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

NI/C

17. Renseignements Complémentaires

N/D



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



KETTE le 1 Juin 2021

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021 Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C-AKGA/CIPM/2021 DU 09/06/2021POUR L'EQUIPEMENT DE SIX (06) ECOLES PUBLIQUES DE : 1- ELEKOS, 2- NYAMOUMOU, 3- ALANGANA, 4- MEDOUMOU, 5- ANDOM-YEMBAMA, 6- BIBA-ZALOM EN SOIXANTE (60) TABLES-BANCS DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641104 2270 821

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la présente Consultation, le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante lance un Avis de Consultation pour l'Equipement de six (06) Ecoles Publiques en soixante (60) tables-bancs dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent : l'équipement des Ecoles Publiques de : 1- ELEKOS, 2-NYAMOUMOU, 3- ALANGANA, 4- MEDOUMOU, 5- ANDOM-YEMBAMA, 6- BIBA-ZALOM en soixante (60) tables-bancs chacune.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'équipement de ces six (06) Ecoles Publiques en soixante (60) tables-bancs chacune est de : Dix millions huit cent mille (10 800 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont l'objet d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toute entreprise camerounaise ou groupement exerçant sur le territoire camerounais spécialisée dans la fourniture.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2021, Autorisation de dépense N°: IW02586, Imputation budgétaire N°: 55 27 351 01 641104 2270 821.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service de passation des marchés sis à l'Hôtel de ville d'Akonolinga dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de passation des marchés sis à l'Hôtel de ville d'Akonolinga dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) Francs CFA,** payable à la Recette Municipale d'Akonolinga.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire, au plus tard le **14/07/2021à 12 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATIONN°003/AC/C-AKGA/CIPM/2021 DU 09/06/2021

POUR L'EQUIPEMENT DE SIX (06) ECOLES PUBLIQUES DE : 1- ELEKOS, 2- NYAMOUMOU, 3- ALANGANA, 4- MEDOUMOU, 5- ANDOM-YEMBAMA, 6- BIBA-ZALOM EN SOIXANTE (60) TABLES-BANCS DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente consultation est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la présente DC d'un montant de : **Deux cent seize mille (216 000) Francs CFA** et valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques etaura lieu le **14/07/2021 à 13 heures** précises par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité Contractantedans la salle de passation des marchés sise à l'Hôtel de ville d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- 1. Absence de la caution de soumission ;
- 2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 3. Absence d'une pièce administrative au-delà des 48 heures réglementaires ;
- 4. Absence d'un prix unitaire quantifié :

2. Critères essentiels

Les critères essentiels porteront à titre indicatif sur :

- 1. Le chiffre d'affaires (Exercice 2019 et 2020);
- 2. Les références de l'Entreprise ;
- 3. La présentation de l'offre ;
- 4. Le Planning de livraison des fournitures ;
- 5. L'engagement sur l'honneur à respecter les spécifications techniques des équipements ;
- 6. L'accès à une ligne de crédit ou capacité financière ;





15. Attribution

L'attribution sera proposée au soumissionnaire dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et qui sera la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vint dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Akonolinga, Service de Passation des Marchés, Tel : 699 84 85 49/690 23 37 87/699 95 73 08/.

18 - Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 218/246 24/06/2021



COMMUNE D'ABONG-MBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.AM/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ANKOUNG VILLAGE(INTERRNW)-OBOUL (WKM):PK5-PKW +BRETELLE DE 1KM DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST(LOT UNIQUE).

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour tes travaux d'entretien de ta route communale ANKOUNG Village (Inter RN10)-OBOUL(10 km): PK 5 - PK10 + Bretelle de 1Km dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du Haut-Nyong. Région de l'Est (Lot Unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Installations;
- ? Nettoyage et Terrassements

3. Cout Prévisionnel

65 000 000 (Soixante-cinq millions) Francs CFA TTC..

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics. Ligne Fonds Routier. EXERCICES 2021,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune d'ABONG-MBANG. dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ABONG-MBANG.





8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plifermé a la Mairie d'ABONG-MBANG ,au plus tard le **01/07/2021 à 09** heures précises et portera les mentions suivantes;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.AM/CIPM/2021 Du 08/06/2021 POUR les travaux d'entretien de la route communale Ankoung VILLAGE(INTERRNW)-OBOUL (WKM):PK5-PKW +BRETELLE DE 1KM DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST(Lot unique).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Quatre (OA) mois, délai Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditionsclimatiques et aux moyens d'accès sur place.-Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 650 000 (Six cent cinquante mille) Francs CFA.:

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé parle Ministre des Finances.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours h compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunions de la Commune d'ABONG-MBANG le **01/07/2021 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ABONG-MBANG . en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.





13. Critères d'évaluation

- A. Critères éliminatoires:
- 1) Absence de la caution de soumission:
- 2) Pièce administrative falsifiée:
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. :
- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- 3) Absence de plus d'un (01) critère de qualification de l'Offre technique
- c. Offre Financière
- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif:
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO :
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%:
- N.B. Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
- B. Critères essentiels de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire :
- 3- Personnel d'encadrement :
- 4- Moyens matériels:
- 5- Références:
- 6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 %du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années :
- 7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 %du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux :
- N.B: Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70% seront examinées. Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis de 70%, seules) (ou les)offre(s) financière (s) du (ou des) soumissionnaire(s} ayant obtenu(s) la note technique la plus elevée sera (ou seront) examinée(s).

14. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, le Marché à élaborersera attribué ausoumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme :
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 70%; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B du présent avis d'appel d'offres;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'ABONG-MBANG, aux numéros de téléphonés ;698 380 275 / 696 709 222..

ABONG-MBANG le 8 Juin 2021

Le MAIRE

OYAL Charmant



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021
Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°08 /AONO/CUB_MV/SG/DST/CIPM/2021 DU 22 JUIN 2021

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relative à l'exécution des travaux de construction de cinq (05) postes de police dans la Ville de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d?Offres, comprennent :

- ? Travaux préliminaires ;
- ? Terrassements;
- ? Fondations;
- ? Maçonneries élévations ;
- ? Charpente-couverture et plafond ;
- ? Enduits Revêtements;
- ? Peinture;
- ? Electricité;
- ? Plomberie sanitaire.
- ? VRD

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 (Vingt-Cing millions)

4. Allotissement

Lot Unique: 05 Postes de Police

- ? Carrefour ENIA
- ? Carrefour YADEME
- ? Carrefour SGBC
- ? Carrefour FACE FACE
- ? Carrefour TERRENSTRA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget de la Mairie de la Ville de BERTOUA Exercice 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Mairie de la Ville de Bertoua auprès du Service des Marchés Publics du Maître d'Ouvrage.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

24/06/2021



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Bertoua dés publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Mairie de la ville de Bertoua, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Mairie de la Ville de Bertoua et représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, téléphone......).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ouêtre déposées contre récépissé à la Direction des Services Techniques de la Mairie de la Ville de Bertoua, au plus tard le **23 JUIL 2021 à 09 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08 /AONO/CUB_MV/SG/DST/CIPM/2021 du 22 JUIN 2021

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de SIX (06) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à **600 000 (six cent mille) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à **600 000 (six cent mille) Francs CFA.** Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **23 JUIL 2021 à 10 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procèdera à l?ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d?Appel d?Offres sera déclarée irrecevable.





14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- ? Dossier administratif incomplet;
- ? Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ? Note technique inférieure à 29 « OUI » sur35 ;
- ? Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié,
- ? Offre financière incomplète;
- ? N'avoir pas exécuté au cours des cinq (05) dernières années un projet de bâtiment de montant supérieur ou égal à 25 000 000F CFA (1ère et dernière page du contrat, notification de l'O.S de démarrage des travaux et PV de réception provisoire et/ou attestation de bonne fin,
- ? Attestation de visite de site signé par le Maire de la Ville ou du Secrétaire Général ou du Directeur des Services Techniques de la Mairie de la Ville de Bertoua.
- 11.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Le matériel de chantier à mobiliser ;

- ? Les références de l?entreprise dans les domaines similaires ;
- ? Attestation d?une solvabilité financière au moins égale à 20 000 000F CFA
- ? Non-conformité d?une pièce Administrative après 48 heures
- ? La visite des lieux ;
- ? La note technique;
- ? Le planning d?exécution des travaux
- ? Qualification du personnel.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Direction des Services Techniques de la Mairie de la Ville de Bertoua, Tél : 696 02 36 84.

BERTOUA le 22 Juin 2021

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS)/AONO/C-AKGA/CIPM/2021DU 17/06/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT: BIP MINEPIA EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAÎTRE D'OUVRAGE LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-ÉVOQUÉES.

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

N° LOT	INTITULE DU PROJET	FINANCEMENT
UNIQUE	CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME-SI	8 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux preparatoires/Terrassement
- Fondation:
- Elevation/couverture ;
- Menuiserie métallique.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel sont constitués d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine des travaux de génie civil.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales, Exercice 2021, selon le tableau ci-après :

Objet	Crédit de Paiement (FCFA)
CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A MENGUEME-SI	8 000 000



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 225/246 24/06/2021



6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) Francs CFA** payable à la Recette Municipale d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, **obligatoirement**, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **(01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard **le 14/07/2021** à **12heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS)/AONO/CA-AKGA/CIPM/2021
DU 17/06/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC
VACCINOGENE A MENGUEME-SI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU, REGION DU CENTRE
LOT UNIQUE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée ou un organisme financiers agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant **de Cent soixante mille (160 000) FCFA**, valable trente (30) jours après la date de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Les offres parvenus après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à la Mairie d'Akonolinga.

Elle aura lieu le 14/07/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.





12. Critères d'évaluation

A- Critères éliminatoires

	Offre		

- 1) Dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires ;
- 2) Absence de la caution de soumission.
 - 1. b. Offre technique
- 1) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% des critères de qualification.
 - 1. c. Offre financière
- 1) Offre financière incomplète;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.

B- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise......Oui/Non ;
- 2) L'expérience du personnelOui/Non;
- 3) Le matériel et les équipements essentielsOui/Non;
- 4) L'organisation, le planning d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projetOui/Non;
- 5) Le rapport signé de la visite de siteOui/Non;
- 6) La capacité financière de l'Entreprise.....Oui/Non ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre :

- Administrative sera jugée conforme ;
- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 75% ;
- Financière, sera jugée conforme et classée la moins-disante après corrections éventuelles.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante jours (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.





15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Akonolinga (secrétariat Général ou Secrétariat Particulier du Maire), Tél.: 690 23 37 87/699 66 50 73/699 84 85 49.

1. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC aux numéros suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94/222 20 37 32.

YAOUNDE le 17 Juin 2021

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 228/246 24/06/2021



COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAD3/CIPM/2021 DU 22/06/2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; CARREFOUR BETTE –LYCEE TECHNIQUE DE NYLON – LYCEE CLASSIQUE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

FINANCEMENT BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert **en Procédure d'urgence**, pour LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; CARREFOUR BETTE –LYCEE TECHNIQUE DE NYLON – LYCEE CLASSIQUE, dans l'Arrondissement de Douala 3ème, Département du Wouri, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

- Installation du chantier ;
- Travaux préliminaire
- Reprofilage compactage
- Construction des caniveaux en B.A. ;

3. Cout Prévisionnel

pour une provision budgétaire de 27 000 000 (Vingt-sept millions) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitante est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (<u>Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics</u>) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, **TEL 6 99 79 57 55**, dès publication du présent avis.





8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (<u>Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Pu</u>blics) CIPM, sis au 1 ^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99795755, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (
Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1 er étage, au plus tard le 16/07/20

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 0006/AONO/CAD3/CIPM/2021 du 22/06/2021 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ; CARREFOUR BETTE -LYCEE TECHNIQUE DE NYLON LYCEE CLASSIQUE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème, DÉPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

<u>Sous peine de rejet</u>, les offres doivent parvenir au plus tard **le 16/07/2021 à 14 heures** précises, heure locale, au Secrétariat de la <u>Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics</u> (CIPM, sis au 1^{er} étage, de l'hôtel de ville de Douala 3ème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, <u>sous peine de rejet</u> de son offre, une caution de soumission de **cinq cent quarante mille (540 000)** Francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

<u>Sous peine de rejet</u>, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront <u>obligatoirement</u> datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres <u>sera déclarée irrecevable</u>, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis et sous-plis) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 16/07/2021 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence d'un pli ou d'une pièce administrative non remise après 48H





- absence d'un pli ou d'une pièce dans l'offre technique ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment)

1. 1. Présentation générale de l'Offre	Oui/non
1. 2. Références techniques de l'entreprise	Oui/non
Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement	Oui/non
1. 4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/non
1. 5. Méthodologie d'exécution	Oui/non
1. 6. Capacité financière	Oui/non

11.3. Qualification Technique

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 50%, pour les critères ayant deux (02) sous-critères ;
- 66%, pour les critères ayant trois (03) sous-critères ;
- 75%, pour les critères ayant plus de trois (03) sous-critères

Evaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intègrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.





14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté <u>l'offre conforme</u>, <u>administrativement, techniquement, financièrement, et évaluée la moins-distante.</u>

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (<u>Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Public</u>s) CIPM, sis au 1^{er} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 6 99 79 57 55

DOUALA le 22 Juin 2021

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 232/246 24/06/2021



TRADEX S.A.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 21 JUIN 2021, RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE STORES DANS LES BUREAUX DE TRADEX S.A.

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et la pose de stores californiens dans ses bureaux à Douala, Yaoundé et Garoua.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX (CMA-TRADEX), sis à Douala BP. 1468.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du secrétariat de la CMA sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, au plus tard le lundi 12 juillet 2021 à 12 heures précises, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/TRADEX/CIPM/2021
DU 21 JUIN 2021, RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE STORES DANS LES BUREAUX TRADEX –
CONFIDENTIEL –
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

24/06/2021



8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **cinq cent mille** (500 000) Francs CFA.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le lundi 12 juillet 2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 13h00, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A (CIPM-TRADEX) sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

- 1. Dossier administratif incomplet;
- 2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A;
- 3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 4. Fausse déclaration ;
- 5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- 7. Fournitures proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
- 8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins cinq (05) des sept (7) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- 1. a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation de prestations similaires (un sous-critère);
- 2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation de prestations similaires (un sous-critère);
- 3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (trois sous-critères) ; et
- 4. Méthodologie et planning (deux sous-critères).

13. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A.

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX S.A. organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres le 02 juillet 2021 à 10H00, heure locale dans les bureaux de TRADEX S.A. à Douala. Cette réunion sera précédée d'une visite des lieux prévue le même jour à 9H00.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

DOUALA le 21 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 235/246 24/06/2021



PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°
099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 14/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES
TECHNIQUES POUR LE SUIVI ET LA VALIDATION DES ETUDES TECHNICO-FINANCIERES, LE
CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES 1 ET 2 DE
REFOULEMENT DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE DU PORT DE DOUALA-BONABERI

FINANCEMENT BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Bureau D'études Techniques pour le suivi et la validation des études technico-financières, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement des sites 1 et 2 de refoulement des sédiments de dragage du port de Douala-Bonaberi.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres, se déclinent de la manière suivante :

- Mission 1 : Assistance à la procédure de recrutement de l'entreprise des travaux ainsi qu'à la préparation et au lancement desdits travaux.
- Mission 2 : Assistance dans le suivi et la validation des études technico-financières.
- Mission 3 : Assistance du Maître d'Ouvrage dans le suivi et contrôle de l'exécution des travaux, à la préparation des décomptes et aux opérations de réception.

Les détails sont indiqués dans les termes de référence, pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de neuf cent cinquante-quatre millions (954 000 000) FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études techniques exerçant dans le domaine des travaux maritimes

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercice 2021,tache 2205015.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA au compte CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94 ouvert dans les agences BICEC du Cameroun



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 27/07/2021 à 10 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE NO 099/AOIO/CIPM-ICAE/PAD/2021 DU 14/06/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LE SUIVI ET LA VALIDATION DES ETUDES TECHNICO-FINANCIERES, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES 1 ET 2 DE REFOULEMENT DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE DU PORT DE DOUALA-BONABERI

Financement: Budget PAD, Exercices 2021 et suivants. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

« Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre (dossier administratif, offres techniques et financières)

9. Delai de Livraison

Le délai minimum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trente (30) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

- Phase 1 : Six (06) mois pour l'accompagnement du PAD pour le suivi et la validation des études technico-financières et,
- Phase 2 : Vingt-quatre (24) mois pour le suivi et la supervision des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de dix-neuf millions quatre-vingt mille (19 080 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 27/07/2021 à 11h, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat Public-Privé.

Seuls les soumissionnaires seront habilités à assister à cette séance d'ouverture, et à défaut, ils pourront s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 237/246



13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ou la non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48h;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Absence d'un Chef de Mission ayant la qualification minimale d'ingénieur de génie civil (Bac+5) ou équivalent ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon);
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
- Absence de la version électronique en forma Excel des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur les critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera sur la base des critères suivants :

? Présentation des offres : 02 pts;

? Références du soumissionnaire : 20 pts;

? Méthodologie: 08 pts; ? Personnel clé: 51 pts; ? Moven logistique: 15 pts; ? Capacité financière : 04 pts. Méthode de sélection du consultant

L'évaluation des offres financières portera sur les vérifications et corrections, ensuite la formule utilisée pour établir les scores financiers suivants :

NF=100 x (Cout de la proposition financière la moins disante / Cout de la proposition financière considérée)

NF étant la note financière.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante. La Note Globale (NG) d'une proposition sera obtenue par pondération de la Note Technique (NT) et de la Note Financière (NF) selon la formule suivante : $NG = (NT \times 80\%) + (NF \times 20\%)$

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD, BP 4020 Douala, E-mail : pad@pad.com

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts: TEL: (+237) 233.42.01.33 FAX: (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021



COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°009/C/C-AKGA/SG/2021 DU 18/04/2021PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C- AKGA/CIPM/2021 DU 07/04/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA VILLE D'AKONOLINGA : AXES LYCEE TECHNIQUE – HOTEL DE VILLE – CARREFOUR MORGUE – LAC MUNICIPAL – CARREFOUR KANGA – BRASSERIES – CARREFOUR PETIT MARCHE – COCOTIERS – 2EME ENTREE EKAM – EGLISE EMEC – ENTREES 1, 2, 3,4 5, 6, 7 NDAMBADANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite de l'Appel d'Offres N°005/AONO/C-AKGA/CIPM/2021 du 07 avril 2021, le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre	Délai d'exécution	Rang
	TTC (FCFA)		
			Soumissionnaire Unique
ETS VOUVOU ET FILS	24 988 301	Deux (02) mois	Offres Administrative, Technique et Financière conformes avec 16 OUI sur 16,
B.P: 2099 YAOUNDE			Soit une note technique de 100%
TEL : 699 96 38 39			

L'Entreprise ETS VOUVOU ET FILS, B.P: 2099 YAOUNDE, TEL: 699 96 38 39 est retenue suite à l'Appel d'Offres relatif aux travaux de réhabilitation des axes routiers sus-mentionnés dans la Commune d'Akonolinga, pour le montant Toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière. Le délai d'exécution desdits travaux est de: Deux (02) Mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

L'Entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie d'Akonolinga pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

AKONOLINGA le 21 Juin 2021

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 239/246 24/06/2021



COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004

BIS/AONO/C-GASCHIGA/SG/ST/CIPM-C-GASCHIGA/2021 DU 31 MAI 2021 RELATIF AU X TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS ET DIX (10) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE GASCHIGA (05 LOTS)POUR LES LOTS 03 ET 04 PARMI LES 05 LOTS, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM), N/A

Télécharger la piece d'origine

Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la convention de financement FEICOM/Commune de GASCHIGA , le Maire de la Commune de GASCHIGA lance pour le compte de la Commune de GASCHIGA et sur la base des plans type-FEICOM, un appel d'Offres

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Couverture et charpente
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie bois
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour les lots 03 et 04 cumulés est de **78 619 101 FCFA**, réparti comme suit :

LOT	Ecole Publique	Désignation	Montant TTC (FCFA)
	MAYO DOUMSI	01 bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs et 01 bloc latrine à 06 compartiments	
Lot 3	MAYO SAHEL	52 412 734 O1 bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables pancs	
	TAPARE	01 bloc latrine à 06 compartiments	
bancs		01 bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs	00.000.007
		01 bloc latrine à 06 compartiments	26 206 367





4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent les lots 03 et 04 parmi les 05 lots. **Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) lot**

LOT	Ecole Publique	Désignation	Délai (mois)
	MAYO DOUMSI	01 bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs et 01 bloc latrine à 06 compartiments	04 (quatre)
		01 bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs	
Lot 3	TAPARE	01 bloc latrine à 06 compartiments	
	YARMI	01 bloc de 02 salles de classe équipées de 60 tables bancs	04 (quatre)
Lot 4	OURO IYA	01 bloc latrine à 06 compartiments	

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **FEICOM/Commune de GASCHIGA**, **Exercice 2021** suivant la convention N°.......

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la commune de GASCHIGA** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la commune de GASCHIGA** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000(ciaquante mille)**, payable à la Recette municipale de la Commune de GASCHIGA.





9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Gaschiga **au plus tard le 23 Juin 2021 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004 BIS/AONO/C-GASCHIGA/CIPM-C-GASCHIGA/2021 DU 31 Mai 2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BLOCS DE DEUX (02) SALLES
DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS ET DIX (10) BLOCS LATRINES A SIX (06)
COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
GASCHIGA (05 lots) pour les lots 03 et 04 parmi les 05 lots, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,
REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
LOTN°:

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant, de 1 048 255 (un million quarante-huit mille deux cent cinquante-cinq) FCFA pour le lot n°03 et 524 127 (cinq cent virigt-quatre mille cent vingt-sept) FCFA pour le lot n°04, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figuré dans la pièce 11 du DAO et valable pendant ttente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis ét du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **23 JUIN 2021 à 11heures** dans la Mairie de la Commune de Gaschiga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 242/246 24/06/2021



14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en un seul temps et en trois (03) étapes :

- 1ere étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la caution de soumission
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée . .
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%), soit 41 oui sur 58 ppssibles.
- Non-conformité aux spécifications tecliniques majeures .
- Le non-respect de X critères essentiels (X supérieur ou égal à 1),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné-de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la n liste des entreprises suspendues n

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix
- •Sous détail des prix, incohérent.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 58 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 27 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels, sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à vingt millions (20 000 000) FCFA par lot sur 7critères ;
- Consentement des clauses à caractères administrative et technique sur 02 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 41 oui sur 58 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée (grille d'évaluation jointe en annexe)

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché, sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.





17. Renseignements Complémentaires

Les renseignerrients complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GASCHIGA.

Additif à PAppel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une. demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

GAROUA le 31 Mai 2021

Le MAIRE

ABDOURAHAMAN



JDM N° 2333 DU 23 Juin 2021

page 244/246 24/06/2021



FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale Civilité: ☐ Mme Représentant Nom :.... OU Prénom:.... Fonction:.... Point Focal Tél.(*):.....E-mail(*):.....

Personne Physique

Civilité :	□Mme	☐ Mr
Nom:		
Prénom :		
Profession :		
Tél.(*):		E-mail ⁽¹⁾ :

Localisation

Pays :	Ville :
Adresse(**):	B.P. :
Tél.(*):	Fax :
E-mail ^(*) :	

Option d'Abonnement

Annuel	49.000 FCFA TTC
Semestriel	25.000 FCFA TTC
Trimestriel	15.000 FCFA TTC
Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous:

BICEC: Compte nº 97568660005/16 Banque Atlantique: Compte nº 9510173000510 SCB-Cameroun: Compte nº 9000019311691 EXPRESS UNION: Compte nº 1190008943026 CCEC-SA: Compte nº 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules. (**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun





infos@armp.cm





LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Avis d'appel d'offres lancés **Contenu Riche** Attributions effectuées Communiqués publiés Opérateurs économiques Investisseurs Cibles Variées Partenaires Techniques et Financiers Administrations publiques et municipales Recherche multicritères Personnalisation de votre JDM **Exploitation Conviviale** Accès et consultation faciles sur Smartphone/Tablette / PC Selon votre secteur d'activité Personnalisable par les Abonnés Selon votre région d'intérêt et d'attrait Selon votre surface financière





e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile... La meilleure information sur les Marchés Publics!













